

GRAIN DE SEL

90
91

La revue d'Inter-réseaux Développement rural • 2026 # Numéro double

Pastoralisme, des solutions face aux défis

- > Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux : de la reconnaissance à l'action
- > Une mobilité sous pression : quelles politiques pour garantir les droits pastoraux ?
- > Podcasts « Jeunesses pastorales » : du Sénégal au Tchad, la parole aux jeunes

Numéro copiloté par le GT Pastoralisme

ACTING
FOR LIFE

AVSF

cirad

GRET

INTER-RÉSEAUX
Développement Rural

iram



INTER-RÉSEAUX
Développement Rural

SOMMAIRE N° 90-91

CADRAGE

- Éditorial 3
- Repères : Le pastoralisme, un système d'interactions territoriales, économiques et sociales 4-6

ENJEUX

- Faire de l'adaptation un mode de vie 7-9
- Entretien avec Amadou Hamadou Dicko, Apess 9
- Dossier Nouakchott+10 : engagements politiques et défis régionaux 10-11
- NK+10 et IYRP : les OPR à l'épreuve de la co-construction régionale 12-13
- NK+10 : regards croisés entre le Tchad et le Sénégal 14-15
- Face à l'insécurité, une mobilité pastorale sous contrainte 16-17
- Ghana : comment se reconfigure la mobilité dans un pays côtier ? 18
- Données pastorales : éclairer les décisions 19



- L'économie du pastoralisme, un atout pour la région 20-21
- Marchés à bétail du Togo : des ressources pour les territoires 22
- Cultures fourragères : solution ou nouveau défi ? 23
- **Notre podcast « Jeunesses pastorales », co-réalisé avec le RBM**
Nouvelles technologies, leadership, place des femmes et adaptation au changement climatique : la nouvelle génération prend la parole 24-27
- Renforcer les complémentarités pour des systèmes alimentaires durables 28-29
- Agriculture et pastoralisme, des équilibres négociés au Bénin et Burkina Faso 30-31
- Conseil agricole : quelle contribution au pastoralisme ? 32
- Ranching et élevage mobile : des modèles en débat 33

PERSPECTIVES

- Territoires agropastoraux : quelles gouvernances locales ? 34-35
- Universités des femmes pasteures : faire bouger les lignes 36-38
- Quelle place pour le lait local dans l'économie agricole ? 39
- One Health : les pasteurs, acteurs de santé des territoires 40

VUE D'AILLEURS

- France : filmer le pastoralisme de montagne dans les Pyrénées 41
- Mongolie : crise des pâturages, réponses par le marché 42-43

REGARDS CROISÉS

- Après la COP17, donner corps à la reconnaissance du pastoralisme 44-45
- GT Pasto : le Grain de Sel comme acte d'engagement collectif 46
- Du côté des membres 47
- Portrait : Hindatou Amadou, une voix sans frontières 48



Photo de couverture

Passage de troupeaux en bord de route nationale au Sénégal, lors d'une transhumance entre le bassin arachidier, Tambacounda et le Ferlo. Photo issue de Transhumances 360°, une exposition immersive du Cirad et de l'AFD qui suit cinq éleveurs pastoraux sur quatre continents en réalité virtuelle, à travers photographies et films à 360°. D'autres images de cette exposition jalonnent ce numéro.

En savoir plus : transhumances360.org

GRAIN DE SEL

Les opinions exprimées dans les articles ne reflètent pas systématiquement celles d'Inter-réseaux ou de nos partenaires. Tous les articles sont libres de droit. En cas de rediffusion, merci de faire figurer la mention « ©Grain de Sel » et de nous envoyer une copie de la publication à veille@inter-reseaux.org.



INTER-RÉSEAUX
Développement Rural

Agir pour les pasteurs, pour les parcours et la mobilité pastorale

Fin août 2026 à Oulan-Bator, les pasteurs du monde entier ont porté une déclaration majeure en amont de la COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Ils y rappellent que la mobilité pastorale, au cœur de leurs modes de vie et de leurs droits, contribue à régénérer les parcours et à s'adapter face au changement climatique. Cette déclaration a trouvé un écho à la COP17, où plusieurs États ont attesté de la volonté d'accorder plus de place au pastoralisme, avec le lancement d'une « initiative phare pour les parcours » conduite par la Mongolie et la Convention des Nations unies.

Cette avancée est le fruit de la mobilisation des pasteurs et des acteurs engagés en faveur de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (IYRP 2026). Reste à la traduire en politiques régionales et nationales cohérentes. Quels chemins emprunter ? Quelles solutions mettre en œuvre ? Ces questions traversent ce numéro double de *Grain de Sel* préparé par Inter-réseaux Développement rural en partenariat avec le Groupe de travail sur le Pastoralisme (GTPasto) qui regroupe Acting for Life, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, le Cirad, le Gret et l'Iram.

Passer de la reconnaissance à l'action suppose de changer le regard porté sur la mobilité. Loin d'être une tradition ou un héritage amenés à disparaître, elle valorise de vastes territoires sahéliens aux ressources variables et les relie aux marchés alimentaires des pays côtiers. Mais dans la plupart des pays sahéliens, le pastoralisme ne bénéficie guère d'investissements publics à la mesure de sa contribution à l'économie (p.7 et 20).

L'avenir se joue aussi avec les nouvelles générations. Notre série de podcasts « Jeunes pasteurs » (p.24) donne la parole à de jeunes femmes et jeunes hommes pasteurs, du Sénégal au Tchad, qui veulent prendre part au renouvellement des sociétés pastorales. En quatre épisodes, ils et elles interrogent les nouvelles technologies, le leadership et la transmission, la place des femmes et l'adaptation au changement climatique.

Leur avenir se construit toutefois dans un contexte où la mobilité change de nature (p.16). Ce ne sont plus seulement l'eau et les pâturages qui déterminent les itinéraires, mais les opportunités de marché, l'insécurité, et, phénomène plus récent, les fermetures administratives des frontières. La mobilité devient plus longue, coûteuse et incertaine. Le Ghana montre une voie possible : faire de la transhumance un enjeu de gouvernance et d'intégration plutôt que de repli national (p. 18).

Les frontières entre activités agricoles et pastorales s'estompent : selon le Roppa, plus de 80 % des agriculteurs ouest-africains élèvent du bétail et de nombreux éleveurs cultivent. Derrière la vision simpliste des tensions entre « pasteurs » et « cultivateurs » apparaissent des problèmes de gouvernance foncière et de territoires multi-usages. Y répondre suppose de consolider les alliances au sein des communautés, mais aussi de construire une gouvernance plus équitable, propice aux dynamiques transfrontalières et aux échanges entre économies sahéliennes et côtières (p.28, 30).

Les expériences locales le démontrent. Dans l'Atacora, au Bénin, données et alertes communautaires ont guidé l'action face aux vols de bétail (p.19). À Thiou, au Burkina Faso, la concertation a sécurisé 19300 hectares de zone pastorale (p.30). Ces résultats confirment l'expertise des organisations locales qui ont cependant besoin d'une reconnaissance juridique des chartes locales et d'un financement durable des comités de gestion : sans règles collectives, les infrastructures ne suffisent pas (p.34).

Pour changer d'échelle, les engagements politiques pris à N'Djamena et Nouakchott en 2013, au Forum Nouakchott+10 et dans la stratégie régionale sur l'élevage, adoptée en 2024 par la CEDEAO, offrent un cadre stratégique indispensable. Leur mise en œuvre se heurte cependant à la fragmentation régionale et à la difficulté des organisations pastorales à peser dans les arbitrages (voir notre dossier NK+10).

Accompagner une transformation maîtrisée du pastoralisme en Afrique de l'Ouest ne signifie pas réduire la mobilité, mais la faciliter pour conserver sa capacité d'adaptation, sa souplesse, et ses complémentarités avec l'agriculture. Les réponses technicistes ne peuvent tenir lieu de politique. Les cultures fourragères peuvent être intéressantes à promouvoir, mais ne remplacent pas les parcours (p. 23). Le ranching privé est une option dans certains contextes, mais son emprise foncière limite sa généralisation aux espaces très peuplés (p. 33).

Pour l'IYRP 2026, nous voulons amplifier la voix des organisations pastorales et des institutions œuvrant au renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage, comme entre différents systèmes d'élevage. Mais cette année ne réussira que si son élan produit des actes politiques forts, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Après Oulan-Bator, le changement se mesurera aux résultats concrets sur le terrain : des itinéraires de parcours sécurisés, une transhumance transfrontalière négociée, des services accessibles, des organisations renforcées et des pasteurs (femmes, hommes et jeunes) en position de décider de leur avenir.

Bonne lecture !

Les membres du GT Pastoralisme



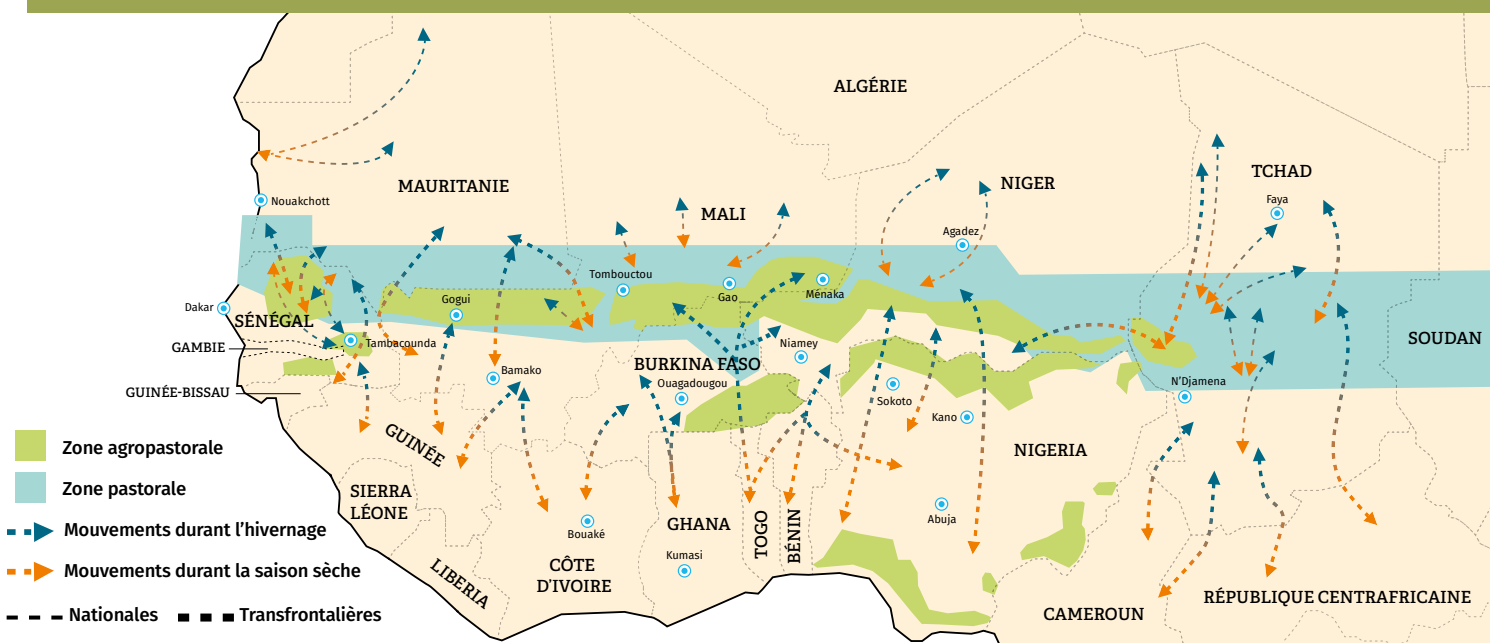
Ce numéro est le fruit d'un travail collectif et collaboratif. Plusieurs personnes, membres et partenaires, se sont mobilisées pendant plusieurs mois autour de ce numéro. Pour leur implication, nous tenons à remercier en particulier Annabelle Powell (AFL), Soumaila Fomba (AFL), Manon Lelarge (AVSF), Stefano Mason (AVSF), Christian Corniaux (CIRAD), Guillaume Duteurtre (CIRAD), Martial Afouda (IR), Jean-Luc François (IR), Maé Julien (IR), Amel Benkahla (Gret), Bernard Bonnet (Iram), Amélie Smith (Iram), Hindatou Amadou (Apress), Issoufou Diallo (RBM), Harouna Abarchi (IYRP AOC), Edwige Yaro Botoni (Praps2 - Cilss), Faridath Aboudou (Lares), Aïssa Ndiereby Sall (ISRA-BAME), Marie Hur, Steed Pato, Sougnabé Pabamé, Bodé Sambo.

Ce numéro a été coordonné par Emilie Langlade, chargée de mission et responsable de la revue *Grain de Sel*.

Le pastoralisme, un système d'interactions territoriales, économiques et sociales

Fondé sur la mobilité des troupeaux de ruminants, le pastoralisme valorise les ressources en eau et en pâturages des espaces arides et semi-arides, ainsi que les zones non cultivables des régions plus humides. En Afrique de l'Ouest et du Centre, il contribue à la sécurité alimentaire et s'inscrit dans des interactions permanentes entre territoires, activités agricoles, marchés et sociétés. Ces cinquante dernières années, ce système a fait face à de profondes mutations climatiques, démographiques et politiques, tandis que les narratifs officiels oscillent entre reconnaissance et remise en cause.

Vue d'ensemble de la mobilité pastorale en Afrique de l'Ouest et au Sahel



Principaux axes de transhumance documentés à l'échelle régionale. Ils relient les espaces sahéliens entre eux et aux pays côtiers, mais ne décrivent pas nécessairement les parcours empruntés aujourd'hui par tous les troupeaux. Insécurité, restrictions de circulation, accès aux pâturages et à l'eau conduisent les populations pastorales à adapter leurs parcours. Depuis l'interdiction de la transhumance transfrontalière par le Bénin en 2019, la Guinée et le Mali ont également pris des mesures de restriction ou de suspension. Ces décisions, de portée et de durée différentes selon les pays, peuvent interrompre un itinéraire, retarder les déplacements ou reporter les troupeaux vers d'autres passages.

Source de la carte : OIM-DTM, Regional Mobility Mapping in West and Central Africa, juin 2025, ACF, 2018, Atlas SISPA FAO/Cirad. Voir aussi CILSS, Aménager la résilience. Atlas des infrastructures pastorales du PRAPS, 2025.



+80 millions

de personnes vivent du pastoralisme en Afrique de l'Ouest (y compris agro-pastoralisme), 20 millions au Sahel seul.

(Banque mondiale, 2025)



571,2 millions

de ruminants (bovins, ovins, caprins et dromadaires) en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

(FAOSTAT, 2024)



70 %

du lait vendu sur les marchés locaux au Sahel provient des systèmes pastoraux.

(FAO)



44,2 %

du PIB agricole au Burkina Faso est assuré par l'élevage pastoral et agropastoral, en tenant compte de l'autoconsommation.

(FAO, 2025)



70 %

de la biomasse herbacée est recyclée par la pâture en saison sèche, intégrée au sol par le piétinement, et contribue ainsi au stockage de carbone dans le sol.

(Hiernaux et al., 2024 ; Assouma et al., 2019)

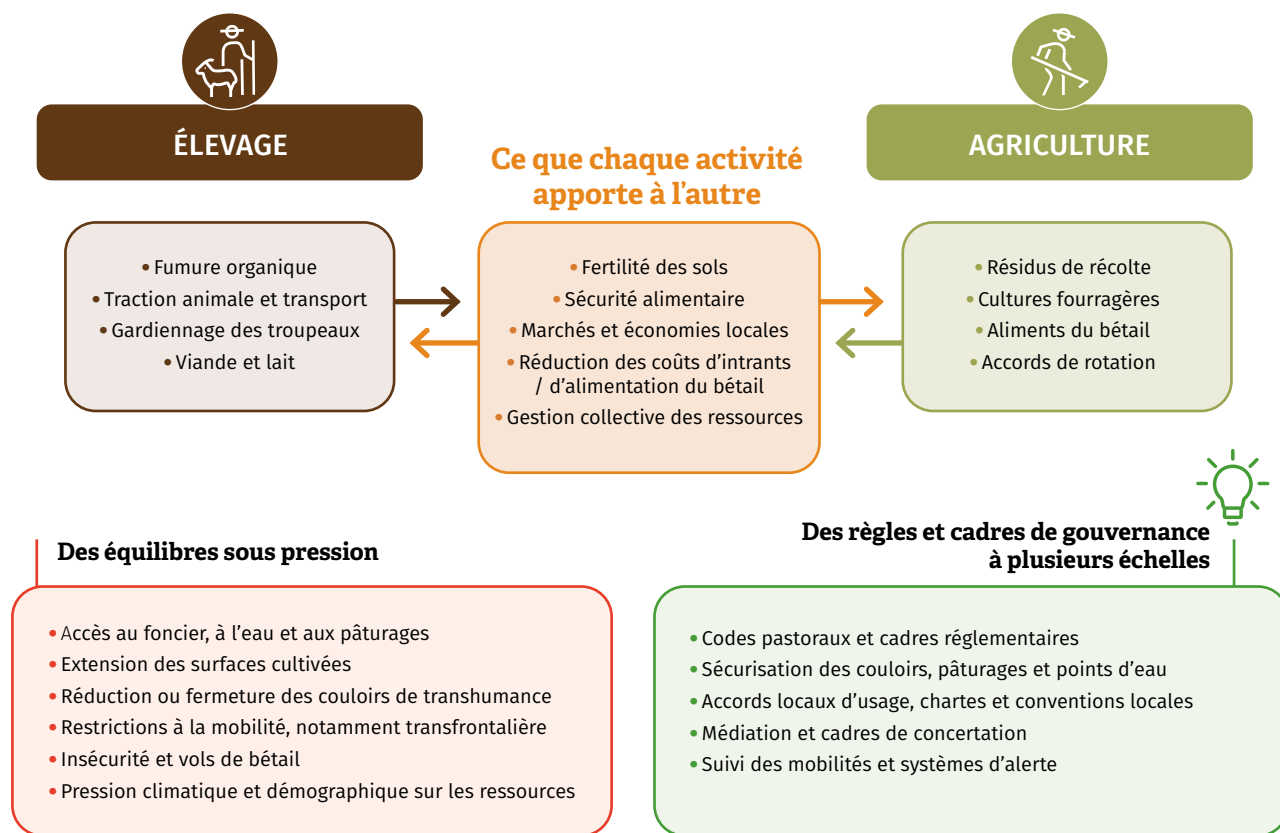
■ La mobilité pastorale à l'étroit

Couloir de transhumance resserré entre des parcelles cultivées au nord-ouest de Gbanté (Alibori, Bénin). L'image illustre la pression croissante exercée par l'expansion des terres agricoles sur les espaces de mobilité pastorale. Entre 2001 et 2023, les surfaces cultivées mondiales ont augmenté de 78 millions d'hectares, dont 96 % en Afrique et 31 millions en Afrique de l'Ouest. Cette expansion s'est principalement faite par la conversion des végétations naturelles en terres arables (FAO, 2025).

Google Earth

Complémentarités et interactions : des relations agriculture-élevage en recomposition

80 % des agriculteurs et agricultrices d'Afrique de l'Ouest font aussi de l'élevage (ROPFA, 2026) : les deux activités se combinent plus qu'elles ne s'opposent. Leurs complémentarités contribuent à la fertilité des sols, à la sécurité alimentaire et aux économies locales. Mais la pression croissante sur les ressources fragilise ces équilibres et impose de renégocier leurs usages.



D'après la note de capitalisation « Gestion locale des ressources pastorales dans les 6 pays PRAPS » PRAPS-2, 2024

Une mobilité qui assure de multiples services et fonctions



Hiernaux et al., 2024 ; Assouma et al., 2019



Transhumance entre le Burkina Faso et le Togo, à Ganaga. En un demi-siècle, le regard porté par les institutions sur la mobilité pastorale a profondément évolué.

55 ans de discours et de politiques sur le pastoralisme : d'un problème à « corriger » à un système reconnu

Années 70 : « Le pastoralisme est condamné »

Le pastoralisme est présenté comme vulnérable et archaïque par les institutions internationales (Nations unies, FAO) qui l'associent à la dégradation des terres et à l'avancée de la désertification.

Années 80 : « Il faut intensifier et sédentariser »

Des projets de ranchs financés par la Banque mondiale privatisent les parcours, sédentarisent les troupeaux et envisagent d'intensifier l'élevage par des compléments alimentaires.

1990s : « Le pastoralisme est adapté à son environnement »

Les recherches sur les milieux arides montrent l'intérêt de la mobilité pour exploiter des ressources très variables dans l'espace et le temps. Les limites des politiques de sédentarisation sont progressivement reconnues. En 1998, la CEDEAO adopte un cadre régional pour organiser et faciliter la transhumance entre ses États membres.

2000s : Des États se dotent de politiques pastorales

Plusieurs pays sahéliens adoptent des codes et des politiques pastorales. Les organisations d'éleveurs gagnent en visibilité et participent davantage aux débats publics.

2010s-2020s : Le pastoralisme entre dans les stratégies de développement nationales et régionales

Les institutions régionales et internationales reconnaissent l'importance du pastoralisme pour le développement territorial, la sécurité alimentaire, la gestion durable des écosystèmes et l'intégration régionale.

2026 : Année internationale des parcours et des pasteurs : une reconnaissance à traduire en actes

L'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux consacre leur reconnaissance internationale. Mais l'accès au foncier, la mobilité, l'insécurité au Sahel et le financement restent des enjeux majeurs.

Lexique

MOBILITÉ PASTORALE

Déplacement saisonnier, cyclique ou pluriannuel des troupeaux afin de tirer parti de la variabilité spatiale et temporelle des ressources en pâturages et en eau.

ESPACE AGRO-PASTORAL

Territoire où coexistent et s'articulent activités agricoles et pastorales, avec des complémentarités mais aussi des concurrences d'usage autour de l'eau et des ressources naturelles. Leur accès et leur gestion reposent sur des règles et des droits définis à différentes échelles.

COMMUNS PASTORAUX

Ressources et espaces pastoraux (parcours, points d'eau, couloirs de transhumance, etc.) dont l'accès, l'usage et la gestion sont organisés et gouvernés collectivement par des groupes d'usagers selon des règles reconnues ou négociées.

CODE PASTORAL

Ensemble de dispositions législatives et réglementaires qui encadrent les activités pastorales, notamment la mobilité des troupeaux, l'accès aux ressources naturelles, la gestion des espaces pastoraux et la prévention ou la gestion des conflits entre usagers.

Sources : FAO, Déclaration de Nouakchott (2013), Banque mondiale, CEDEAO, UEMOA, CILSS (rétrospective 2013-2024), Inter-réseaux, M. Noris, 2023



© imageo / Francis + Parry, 2025, exposition immersive « Transhumance 360° »

Chaque saison sèche, Ousmane, agropasteur du bassin arachidier sénégalais, conduit son troupeau vers Tambacounda, puis le Ferlo. Face à l'extension des champs, les itinéraires évoluent. Depuis plus de dix ans, le suivi GPS des troupeaux mené avec le dispositif PPZS permet de documenter ces mobilités, parfois longues de plusieurs milliers de kilomètres, et d'éclairer les besoins d'aménagement. Suivre son parcours dans l'exposition immersive Transhumance 360° du Cirad.

Les pasteurs du Sahel : faire de l'adaptation un mode de vie

Face aux bouleversements climatiques, aux tensions foncières et aux conflits armés, les sociétés pastorales d'Afrique de l'Ouest n'ont jamais cessé de se réinventer. Astou Diao Camara, sociologue et directrice du Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'ISRA au Sénégal, retrace l'histoire des adaptations développées par les éleveurs et éleveuses pour faire face à l'incertitude. Elle montre comment la mobilité, les complémentarités avec l'agriculture et les innovations ont fait du pastoralisme un modèle de résilience, tout en alertant sur les menaces qui pèsent sur son avenir.

Les tensions politiques et écologiques que connaît le Sahel interrogent la capacité des sociétés pastorales à faire face aux bouleversements en cours. Les parcours naturels, qui occupent près de 40 % des terres émergées d'Afrique de l'Ouest, apparaissent aujourd'hui fragilisés. Or, le pastoralisme n'est pas qu'une adaptation « de survie » aux milieux arides. C'est un système socio-écologique qui intègre la grande variabilité spatiale et temporelle des ressources et les règles sociales locales.

Dans le Sahel, l'adaptation à l'irrégularité et aux chocs climatiques repose ainsi sur des stratégies pour vivre avec - et tirer parti de - l'incertitude. Cette expertise s'exprime dans la mobilité, les complémentarités avec l'agriculture, l'usage des technologies numériques, la gestion de la biodiversité et l'orga-

nisation sociale. Elle invite à renouveler les narratifs sur l'avenir des territoires sahélo-soudanais.

La mobilité pastorale, loin d'être une errance, s'est imposée comme une stratégie d'exploitation rationnelle d'écosystèmes contraints. Les grandes sécheresses des années 1970 et 1980, qui ont décimé 30 % à 50 % des cheptels bovins, ont profondément transformé les dynamiques spatiales : les mobilités de survie, autrefois exceptionnelles vers les régions plus humides du sud, sont devenues des parcours réguliers de transhumance de saison sèche, dont certains perdurent aujourd'hui. Lors de l'épisode de sécheresse de 2009-2010, les pasteurs ont fait preuve d'une agilité exceptionnelle en organisant des transhumances précoces sur des distances inédites. Ils ont rapidement déstocké des animaux

pour acheter de l'aliment pour le bétail, limitant les pertes. Une stratégie redéployée en 2020-2022 pour face au retard des pluies et à l'arrêt précoce de l'hivernage.

Agriculture, élevage et diversification : des complémentarités sans cesse réinventées

Les systèmes pastoraux entretiennent de longue date de fortes complémentarités avec les activités agricoles. Dans l'histoire, pasteurs et cultivateurs ont tissé de fortes relations d'interdépendance écologiques et économiques. Passant après les récoltes, les troupeaux transhumants valorisent les résidus de culture et leur fumure fertilise les terres. Dans les zones de plus méridionales comme au nord de la Côte d'Ivoire, l'élevage pastoral a ainsi favorisé l'essor de la culture attelée et le maintien durable de la fertilité des sols.



Imageo / Francin - Parry, 2025 - exposition immersive « Transhumance 360° »

Malgré l'évolution des narratifs, les institutions et les politiques publiques peinent encore à reconnaître pleinement l'écologie des parcours et les multiples fonctions de l'élevage extensif.

Face aux incertitudes climatiques, ces complémentarités se réinventent : des éleveurs cultivent des céréales pour limiter leurs achats en période de soudure, tandis que des agriculteurs investissent dans le bétail pour épargner et diversifier leurs revenus. Certains éleveurs s'intègrent aussi dans des filières de rente (arachide, anacarde, pastèque...) ou laitières semi-industrialisées pour accroître et sécuriser leurs revenus.

Ces stratégies s'appuient aussi sur les nouvelles technologies. Dans plusieurs pays du Sahel (Mali, Sénégal, Niger...) des services d'information fournissent directement sur les téléphones mobiles des données satellites sur les ressources pastorales et les marchés. Au Sénégal, un Système Pastoral d'Alerte et d'Information diffuse, via les radios communautaires et SMS, des alertes sur les feux de brousse ou les pannes des forages. Les services monétaires digitalisés facilitent également l'intégration des pasteurs aux marchés et redéfinissent les règles et les rapports de pouvoir.

FACE AUX DÉFIS, LES PASTEURS DÉPLOIENT DES STRATÉGIES D'AGROPASTORALISME ET D'ANCRAGE TERRITORIAL.

L'expertise des pasteurs et des agropasteurs est aussi remarquable sur un plan environnemental. Les travaux récents en écologie des parcours montrent que le passage régulier et encadré des animaux favorise la régénération de la strate herbacée, le recyclage des nutriments et préserve d'importants réservoirs de biodiversité. Si les ruminants sont sou-

vent présentés comme fortement émetteurs de gaz à effet de serre, plusieurs recherches montrent que, dans les systèmes pastoraux sahéliens, ces émissions sont compensées par la séquestration du carbone dans les sols et les ligneux.

Des espaces sous pression, une bataille foncière et politique

Le pastoralisme, comme mode de valorisation des ressources, a une importance socio-économique régionale considérable. Il contribue en moyenne à 20 % du PIB des États subsahariens et à 40 % de leur PIB agricole, tout en fournissant environ 65 % de la viande bovine, 40 % de la viande des petits ruminants et 70 % du lait.

Pourtant, sa précarisation foncière s'accélère. Entre 1975 et 2025, l'expansion des terres cultivées au Sahel a fortement réduit les espaces pastoraux, sous l'effet de la croissance démographique, des grandes exploitations et filières agro-industrielles, des activités minières et de la spéculation foncière périurbaine.

Les politiques de décentralisation ont aussi souvent joué en défaveur des transhumants. Les conseils locaux, majoritairement composés d'agriculteurs et d'agro-éleveurs sédentaires, privilégient l'agriculture au détriment de la sécurisation de l'accès aux ressources fourragères des troupeaux mobiles. Plusieurs pays côtiers d'accueil imposent en outre des taxes ou restreignent l'accès à leurs territoires. Face à ces défis, les pasteurs déploient des stratégies d'agropastoralisme et d'ancrage territorial. Dans leurs « terroirs d'attache », ils mettent en culture des parcelles marginales ou construisent des infrastructures durables (maisons, salles de classe) pour marquer juridiquement et physiquement leur emprise foncière et se protéger des accaparements. Ils investissent l'espace politique, rejoignent les conseils ruraux. Toutefois, ces stratégies semblent insuffisantes, soit par la faiblesse de la représentation, soit

par un risque de territorialisation exclusive et de privatisation des ressources au détriment d'autres pasteurs allochtones.

Alors que les pasteurs gèrent l'incertitude par la flexibilité, les institutions peinent à intégrer ce paradigme dans leurs politiques d'aménagement. Quand la socio-écologie du pastoralisme expose les capacités remarquables des sociétés pastorales à faire face au contexte multiplement incertain, l'économie politique révèle un profond décalage des institutions et des politiques publiques malgré l'évolution des narratifs, l'écologie des parcours et les rôles multifonctionnels et économiques de l'élevage extensif.

Défendre les communs pastoraux dans un Sahel en crise

Pour contrer la marginalisation institutionnelle, la société civile pastorale, à l'échelle des pays et au-delà, s'est structurée en de puissantes organisations professionnelles régionales (le Réseau Billital Maroobé - RBM, l'Apess, etc.). Ces organisations portent désormais un véritable plaidoyer juridique pour défendre les « communs pastoraux » et s'opposer à la privatisation des terres. En s'appuyant sur des partenariats de recherche régionaux et internationaux, elles s'outillent pour peser sur les décisions politiques et exiger des cadres législatifs qui protègent les couloirs de transhumance et l'accès transfrontalier aux ressources. Elles n'hésitent plus à recourir à la justice : au Niger, la campagne « Sauvons les terres pastorales » a ainsi permis de porter plainte devant les tribunaux contre la spéculation immobilière et l'immatriculation privative des terres communes.

Sur le terrain, ces structures contribuent à la délimitation participative et au balisage de couloirs de passage, d'aires de repos et d'unités pastorales (UP), afin de sécuriser l'accès aux ressources tout en minimisant les dégâts dans les champs cultivés. De plus, elles mettent en place des systèmes endogènes de prévention des crises, à l'image du système de veille et d'alerte du RBM, qui mobilise des sentinelles locales pour faire remonter les informations sur les mouvements précoces et atténuer les conflits locaux.

Au-delà de l'incertitude climatique et des fragilités institutionnelles, la prolifération des conflits armés, du terrorisme et du banditisme au Sahel a transformé l'insécurité en une nouvelle dimension de l'incertitude quotidienne. Les éleveurs, qui en sont les premières victimes (vols de bétail, agressions plurielles, racket), doivent continuellement réorganiser leurs réseaux de mobilité pour contourner les zones de conflits. Cette adaptation s'opère parfois au prix d'une forte concentration des troupeaux sur des espaces

restreints, ce qui exacerbe les tensions vitales autour de l'eau, et force certaines communautés à s'armer pour protéger leur capital.

Dans ce contexte, comment envisager l'avenir des sociétés pastorales? Malgré leurs capacités remarquables à vivre, voire survivre à la crise, les tensions actuelles n'augurent pas de projection facile pour l'avenir. Au regard de la nature des vulnérabilités des acteurs du secteur pastoral et des obstacles auxquels ils doivent faire face, l'avenir du pastoralisme ne peut dépendre de la seule résilience des pasteurs. Il dépendra fondamentalement de la capacité des décideurs à intégrer ce nouveau paradigme. C'est là où une rupture, la plus profonde, est attendue.

Historiquement, les narratifs administratifs et développementalistes ont souvent considéré le pastoralisme mobile comme un système ar-

riéré, perçu à tort comme responsable du surpâturage et de la désertification. Aujourd'hui, de nombreux experts, en lien étroit avec les organisations de la société civile, s'attachent non pas à promouvoir des modèles imposés de l'extérieur, mais à apprendre avec les pasteurs comment répondre à l'incertitude, par des réponses adaptées à chaque contexte.

Aujourd'hui, à l'aune des résultats scientifiques les plus récents, le pastoralisme apparaît non plus comme un « problème » à régler, mais comme un « modèle d'efficacité écologique » et une source d'inspiration pour la résilience mondiale face aux incertitudes climatiques.

Se projeter oblige à rejeter un scénario de statu quo qui, accroché à une vision rigide (fermeture des frontières, sédentarisation forcée...), se révélerait incapable de gérer la

variabilité et pousserait la jeunesse pastorale vers l'exode ou l'économie criminelle. À l'inverse, un scénario favorable reposant sur des politiques publiques reconnaissant la mobilité et la flexibilité comme des atouts stratégiques, assurerait une intégration régionale pacifique, des services sociaux adaptés et une modernisation inclusive des filières. ■

Astou Diao Camara



BAME

Sociologue et directrice du Bureau d'Analyses Macroéconomiques de l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA/BAME)

Entretien avec Amadou Hamadoum Dicko, Apess « Construire ensemble les solutions de demain »



APESS

Amadou Hamadoum Dicko préside depuis 2017 l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apess), qui fédère des organisations et des familles d'éleveurs dans treize pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Chef coutumier de Baraboulé dans la province du Soum au Burkina Faso, il revient sur les grandes transformations vécues par les sociétés pastorales sahéliennes.

GDS : Comment les pasteurs ont-ils survécu aux grandes sécheresses (1968-1973) et (1983-1984) alors que les experts prédisaient à l'époque la fin du pastoralisme ?

Ces sécheresses ont été terribles. Il n'y avait plus d'herbe, presque plus de feuilles sur les arbres. Les animaux mordaient les troncs d'arbres pour manger leurs écorces, ou même de la terre. Mais les éleveurs ont mobilisé leurs connaissances pour identifier des ressources de secours, récolter des feuilles d'arbres résistants et nutritifs, comme le baobab. Ils ont aussi acheté des aliments pour bétail en vendant une partie de leurs troupeaux. Malgré des pertes considérables, la détermination des familles pastorales leur a permis de survivre et de se relever.

GDS : Comment cette expérience a-t-elle incité les populations pastorales à s'organiser ?

Les sécheresses ont montré que les éleveurs devaient se structurer pour défendre leurs intérêts et préparer l'avenir. L'Apess est née en 1989. Nos premières actions ont porté sur la production, la fauche et la conservation du fourrage, mais aussi sur le plaidoyer en faveur de l'élevage mobile. Nous voulions sortir du cycle des crises répétées et faire reconnaître le pastoralisme comme un système économique viable.

GDS : Aujourd'hui, la pression foncière est l'un des principaux défis. Comment défendre les espaces pastoraux ?

Pour la sécurisation des espaces pastoraux et de la mobilité pastorale, nous avons construit notre action autour de plusieurs leviers : l'organisation des éleveurs, les alliances avec les chercheurs, l'influence sur les politiques foncières, et le dialogue avec les autres communautés. Nous sommes convaincus que la sécurisation des espaces pastoraux passe à la fois par l'action collective, le dialogue et la reconnaissance des droits des éleveurs.

GDS : Comment les éleveurs font-ils face à l'insécurité qui touche une partie du Sahel ?

La situation est dramatique. Entre les groupes armés, les vols de bétail et les restrictions de mobilité, beaucoup d'éleveurs ont vu leur mode de vie profondément bouleversé. La brousse n'est plus fréquentable et la ville est invivable pour les éleveurs et leurs animaux. Certains ont migré vers les pays côtiers, d'autres se sont installés à proximité des villes après avoir réduit leurs troupeaux, tandis que d'autres ont dû vendre tous les animaux qu'ils possédaient.

GDS : Le regard porté sur les savoirs pastoraux a-t-il changé ?

Pendant longtemps, les connaissances des pasteurs ont été peu considérées. Aujourd'hui, les chercheurs et les décideurs sont davantage à l'écoute. Les organisations d'éleveurs ont contribué à cette évolution, mais les scientifiques aussi par la reconnaissance progressive de la pertinence de nos savoirs. Aux jeunes éleveurs, je dis qu'il faut s'organiser, se former et rester ouverts aux innovations sans abandonner les connaissances héritées de nos aînés. Aux chercheurs, je recommande de travailler avec les détenteurs de ces savoirs pour construire ensemble les solutions de demain.

Nouakchott+10 : engagements politiques, réalisations et défis régionaux

Des déclarations de N'Djamena et Nouakchott (2013) à Nouakchott+10 (2024), le pastoralisme s'est progressivement intégré dans les stratégies nationales et régionales des systèmes alimentaires et du développement rural en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Alors que l'insécurité demeure un défi majeur dans la région et que l'Année internationale des parcours et des pasteurs mobilise les acteurs du secteur, trois responsables des institutions sous-régionales ouest-africaines, CEDEAO, UEMOA et CILSS, reviennent sur les avancées réalisées et les défis à relever.

GDS : Les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté en 2024 la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux, quelle est la vision de cette politique et quels sont les premières étapes et défis de sa mise en œuvre ?

Bio Goura Soulé, conseiller technique élevage et pastoralisme, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Commission CEDEAO : L'adoption de cette stratégie régionale marque une étape fondamentale pour la gouvernance de l'élevage en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Elle reconnaît pleinement la place des systèmes pastoraux dans l'économie régionale et propose une approche intégrée des questions d'élevage, d'agriculture et de gestion des territoires. C'est un pas décisif dans la volonté de construire une vision commune. Son opérationnalisation reste toutefois confrontée à un défi majeur : son appropriation par les États et l'ensemble des acteurs, dans une région de plus en plus fragmentée, tant au niveau des territoires que de l'espace communautaire. L'inscription des orientations de cette stratégie dans la déclaration de

Nouakchott+10 constitue une première avancée, mais leur traduction dans les politiques nationales et locales reste à prouver.

La mise en œuvre de cette stratégie passera notamment par la définition d'un cadre de résultats partagé, appuyé sur des indicateurs communs, par l'alignement progressif des politiques nationales sur les orientations régionales, ainsi que par l'accompagnement des collectivités territoriales, notamment dans les zones transfrontalières où se développent des initiatives de gestion concertée dans l'esprit de la stratégie régionale.

GDS : Quels instruments mobilise l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour soutenir le développement des systèmes pastoraux et renforcer la compétitivité des filières pastorales dans l'espace communautaire ?

Sidy Ndiaye, Chef de la Division des productions animales à la Commission de l'UEMOA : Face aux mutations géopolitiques sahéniennes et à la demande croissante en protéines animales, l'UEMOA mobilise trois leviers structuraux. Le Tarif Extérieur Commun (TEC) protège

les productions locales grâce à une cinquième bande tarifaire à 35 % pour les produits sensibles tout en facilitant les échanges intra-communautaires, qui ne représentent encore que 12 % du commerce régional. Le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA), actuellement en réforme, devra intégrer des mécanismes de crédit mieux adaptés au pastoralisme mobile. Enfin, l'harmonisation des réglementations en matière de pharmacie vétérinaire et de sécurité sanitaire contribue à la libre circulation du bétail et à l'accès aux marchés.

Pour ce qui est de la transhumance, l'UEMOA s'aligne sur la réglementation communautaire de la CEDEAO à travers la Décision A/DEC.05/10/98 et le Règlement 03/01/03 relatif à la mise en œuvre de la réglementation sur la transhumance appliqués dans l'espace UEMOA. Cette harmonisation est décisive pour la compétitivité des filières pastorales dans l'espace. En outre, la Commission de l'UEMOA soutient ses États membres pour l'opérationnalisation des Comités Nationaux de Transhumance (CNT) et l'évaluation des potentialités fourragères des zones d'accueil des troupeaux transhumants (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo) pour une meilleure gestion de la transhumance dans l'espace communautaire.

GDS : La dégradation de la situation sécuritaire a conduit plusieurs pays à fermer leurs frontières ces dernières années. Comment le CILSS accompagne-t-il le dialogue sur le pastoralisme avec l'ensemble des pays de la région pour répondre aux enjeux cruciaux de la coopération transfrontalière ?

Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) : Plusieurs pays côtiers ont décidé de restreindre, voire d'interdire, la transhumance transfrontalière : ce fut



Bio Goura Soulé, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission CEDEAO

« LA TRADUCTION DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE RESTE À PROUVER DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET LOCALES. »

le cas du Bénin en 2019, suivi par le Togo en 2020, de la Guinée et du Mali en 2025. Les répercussions de cette restriction de la mobilité du bétail sont considérables pour les éleveurs et l'économie de la sous-région.

Les nouvelles restrictions à la mobilité pastorale ont des implications significatives pour la coopération transfrontalière et exigent d'innover dans les solutions à y apporter. Le dialogue régional sur la transhumance transfrontalière souffre de la faible capacité des acteurs régionaux à adresser les questions d'insécurité et des tensions politiques au sein de l'espace CEDEAO.

Aux côtés de la CEDEAO, de l'UEMOA, des organisations professionnelles et des partenaires techniques et financiers, le CILSS coordonne plusieurs programmes régionaux qui contribuent au dialogue multi-acteurs sur la transhumance, au renforcement des infrastructures pastorales par des investissements structurants afin de sécuriser la mobilité (construction de marchés à bétail transfrontaliers, réhabilitation d'abattoirs, infrastructures de collecte et de stockage pour la filière lait, etc.), à la production d'informations stratégiques à travers le Système Régional d'Information sur le Pastoralisme (SRIP) et l'Observatoire des Systèmes d'Élevage Mobiles de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (OSEMAOS), ainsi qu'au développement d'outils de traçabilité du bétail répondant aux préoccupations sécuritaires.

GDS : En cette Année internationale des parcours et des pasteurs, quels sont les messages clés que vous aimeriez partager ?

Abdoulaye Mohamadou (CILSS) : L'élevage pastoral contribue grandement à la souveraineté alimentaire, à la cohésion sociale, au développement économique et au renforcement de la résilience des communautés. C'est un système qu'il faut absolument soutenir et encadrer dans sa transformation. La déclara-

« LA MOBILITÉ PASTORALE DOIT ÊTRE PROTÉGÉE ET RECONNUE COMME LA MEILLEURE RÉPONSE À L'ADAPTATION CLIMATIQUE. »



Sidy Ndiaye, Chef de la Division des productions animales à la Commission de l'UEMOA

Sidy Ndiaye

tion de Nouakchott+10 et la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux sont des engagements politiques importants qui tracent le chemin du futur pour le soutien au secteur de l'élevage et au pastoralisme qu'il nous faut maintenant opérationnaliser en soutenant les systèmes pastoraux et agropastoraux, tout en accompagnant une transition vers des chaînes de valeur plus intensives dans les zones urbaines et périurbaines.

Sidy Ndiaye (UEMOA) : Le pastoralisme, bien que vital pour l'économie et la sécurité alimentaire de la région, n'en reste pas moins menacé. Face à ces défis, la mobilité pastorale doit être protégée et reconnue comme la meilleure réponse à l'adaptation climatique, tandis que les savoirs locaux des éleveurs doivent être valorisés et intégrés dans les politiques publiques. Les femmes et les jeunes, trop souvent marginalisés, doivent être placés au cœur des stratégies. Une coopération régionale renforcée entre États membres est indispensable pour harmoniser les politiques, sécuriser les couloirs de transhumance et structurer les filières. Il est urgent de rompre avec les approches fragmentées et de bâtir une politique pastorale régionale intégrée, suffisamment financée, inclusive et adaptée aux nouveaux défis sécuritaires, climatiques et économiques de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Bio Goura Soulé (CEDEAO) : En dépit des récriminations et amalgames dont il continue d'être injustement objet, le pastoralisme est

de mieux en mieux intégré dans le paysage économique des populations, dans toutes les zones, qu'elles soient de départ, de transit ou d'accueil. Il contribue à façonner des territoires, à densifier l'économie des terroirs pour le bonheur des communautés. Implicitement et à travers la « pastoralisation » des agricultures et d'autres activités en milieu rural, les systèmes pastoraux et agropastoraux contribuent à impulser une nouvelle dynamique, à montrer leur capacité d'adaptation aux effets tant des changements climatiques, des dysfonctionnements des marchés et de l'insécurité. En cette année des pasteurs et des parcours, la CEDEAO lance un appel vibrant à tous les acteurs pour qu'ils apportent leur contribution aux transformations efficaces et pacifiques que le système est en train d'opérer. C'est la seule voie pour exploiter au mieux son potentiel économique, social et environnemental et enfin sa contribution à l'intégration des territoires et des communautés. ■

*Entretiens coordonnés par
Amel Benkahla (Gret, CTFD) et
Bernard Bonnet (Iram)*

EN SAVOIR PLUS :

CEDEAO, Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel, 2024.

CILSS, Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel – Phase 2 (PRAPS-2), 2021-2027.

Comité technique Foncier et développement, Nouakchott+10 : bilan et perspectives pour le pastoralisme au Sahel et en Afrique de l'Ouest, note de synthèse n° 40, 2025.

« LES NOUVELLES RESTRICTIONS À LA MOBILITÉ PASTORALE ONT DES IMPLICATIONS SIGNIFICATIVES POUR LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EXIGENT D'INNOVER DANS LES SOLUTIONS À Y APPORTER. »



Abdoulaye Mohamadou, Secrétaire exécutif du Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

CILSS

De Nouakchott+10 à l'IYRP : les OPR à l'épreuve de la co-construction régionale

Dix ans après la Déclaration de Nouakchott en 2013, le processus Nouakchott+10 a permis de mesurer les avancées des politiques publiques ouest-africaines et sahéliennes pour le pastoralisme. Au-delà du bilan des projets et des investissements, il a surtout posé la question politique de la place des Organisations professionnelles régionales (OPR) dans les décisions qui engagent l'avenir des communautés pastorales et agropastorales.

Lorsque la Déclaration de Nouakchott a été adoptée en 2013, elle a marqué une rupture importante. Pour la première fois, la mobilité pastorale, les systèmes extensifs et leur contribution à l'économie régionale étaient reconnus comme des enjeux stratégiques pour la sécurité alimentaire, la résilience et la stabilité des territoires. Cette impulsion a favorisé le lancement de nombreux programmes régionaux et ouvert progressivement davantage d'espaces de dialogue avec les organisations de producteurs. Dix ans plus tard, une autre question s'est progressivement imposée. Au-delà des investissements réalisés, les OPR ont-elles réellement gagné en capacité d'influence sur les politiques qui concernent leurs membres et, plus largement, les communautés qu'elles

ont vocation à représenter ? C'est cette interrogation qui a largement structuré la mobilisation de la société civile pastorale dans la préparation de Nouakchott+10.

Plusieurs réseaux régionaux, notamment le Réseau Billital Maroobé (RBM), l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apess), le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa) et la Confédération des Interprofessions ou Fédérations Nationales Bétail et Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO), ont ainsi engagé leur propre dynamique de concertation afin de produire une lecture politique des transformations observées dans les territoires pastoraux et agropastoraux.

Cette mobilisation a pris différentes formes selon les pays et les organisations. Toutes les OPR ne disposaient pas du même niveau d'expérience dans les espaces de plaidoyer régional ni des mêmes capacités de structuration politique. Mais cette diversité a constitué une richesse. Au-delà des grands réseaux régionaux, les concertations ont mobilisé des plateformes nationales, des organisations de terrain, des leaders communautaires, des femmes, des jeunes et des acteurs économiques directement concernés par les enjeux de mobilité pastorale et de gouvernance territoriale.

Cette dynamique a trouvé son point de convergence à Abidjan, en octobre 2024, avec une concertation régionale réunissant plus d'une centaine de représentants de douze pays. Les échanges ont parfois révélé des divergences importantes, notamment sur les questions de mobilité transfrontalière, de sécurité ou sur la place des pays côtiers dans les dispositifs régionaux. Pourtant, cette confrontation des réalités a aussi permis aux OPR de construire une position commune et de porter une parole collective auprès des institutions régionales.

Plusieurs propositions portées par les OPR ont été reprises dans la déclaration finale de Nouakchott+10, notamment la reconnaissance de leur rôle dans le dialogue territorial, la mise en œuvre des services aux communautés et le suivi des politiques publiques. Cette évolution traduit une reconnaissance progressive des OPR comme interlocuteurs politiques à part entière.

Pour autant, certaines limites persistent. Sur des sujets sensibles comme la libre circulation ou les restrictions croissantes imposées à la mobilité transfrontalière, les formulations finales sont souvent restées prudentes, dans un contexte régional marqué par les

Nouakchott et Nouakchott+10 : de quoi parle-t-on ?

Déclaration de Nouakchott 2013

Adoptée en octobre 2013 par les chefs d'État du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad, la Déclaration de Nouakchott reconnaît le pastoralisme comme un mode de production essentiel aux économies sahéliennes. Dans un contexte de crises alimentaires et sécuritaires, de sécheresses et de pressions sur les ressources naturelles, elle fixe plusieurs priorités : sécuriser la mobilité pastorale, gérer les ressources de manière concertée, renforcer les services aux éleveurs, prévenir les conflits et développer la coopération transfrontalière. Elle débouche notamment sur le lancement du Programme régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS).

Nouakchott+10, 2024

Dix ans plus tard, Nouakchott+10 dresse le bilan des politiques et des investissements engagés et définit de nouvelles priorités avec les États, les organisations régionales et les acteurs de terrain. Face à l'extension de l'insécurité, à la pression foncière, au changement climatique et à la fragmentation des espaces de mobilité, le processus réaffirme les engagements de 2013 en les actualisant. Il appelle notamment à renforcer la gouvernance transfrontalière, à sécuriser la transhumance, à améliorer les services destinés aux éleveurs mobiles et à mieux prévenir les conflits. La déclaration souligne également les contributions économiques, sociales et nutritionnelles du pastoralisme à la résilience des territoires.

« UNE QUESTION ÉMERGE :
L'ASYMÉTRIE ENTRE LA
PLACE DES POPULATIONS
PASTORALES DANS LES
CONCERTATIONS
ET L'IMPACT DIRECT DES
DÉCISIONS SUR LEURS
MOYENS D'EXISTENCE. »



Atelier de concertation et de validation de la note de position des acteurs de la société civile pastorale au Forum Nouakchott+10, octobre 2024.

RBM

tensions géopolitiques, les débats autour de la souveraineté et la fragilisation de certains mécanismes d'intégration régionale.

Une autre question, encore peu discutée, émerge : l'asymétrie entre la place des populations pastorales dans les concertations et l'impact direct des décisions sur leurs moyens d'existence. Aujourd'hui, les OPR sont de plus en plus consultées et associées aux réflexions sur les politiques publiques et les programmes de développement. C'est une avancée importante, mais leur capacité à influencer les arbitrages les plus sensibles demeure encore limitée, notamment lorsque les enjeux touchent à la mobilité, à la sécurité ou à l'accès aux ressources naturelles.

Or, lorsqu'un corridor pastoral est perturbé, qu'une frontière devient plus restrictive ou qu'un projet transforme durablement les conditions d'accès aux ressources, les conséquences se répercutent immédiatement sur les communautés pastorales et agropastorales. Cette asymétrie apparaît de manière particulièrement visible dans les dynamiques de mobilité entre le Sahel et les pays du Golfe de Guinée, alors même que plusieurs millions de producteurs et d'acteurs économiques vivent directement de ces échanges transfrontaliers.

Cette réalité interroge la qualité même de la concertation régionale : peut-on réellement parler de co-construction lorsque les OPR disposent encore de marges limitées pour influencer les arbitrages sur des décisions dont les conséquences sont supportées en premier lieu par les communautés ?

Mais cette exigence d'évolution ne concerne pas uniquement les institutions. Elle interpelle également les OPR elles-mêmes. Le processus Nouakchott+10 soulève en effet une question plus inconfortable : combien d'organisations ayant participé aux concertations ont ensuite organisé une restitution structurée auprès de leurs membres et des communautés concernées ? Combien ont pris le temps d'expliquer ce qui a été négocié, ce qui a été obtenu, ou ce qui n'a pas été retenu ? ... et pourquoi ?

Et surtout, combien ont pensé à rendre compte non seulement à leurs adhérents ou à leurs leaders élus, mais aussi aux nombreux éleveurs, femmes, jeunes mobiles, commerçants ou ménages pastoraux et agropastoraux qui vivent les conséquences des politiques publiques sans appartenir toujours aux structures formelles ?

C'est probablement là que se situe la prochaine étape. La question est d'autant plus importante qu'une grande partie des éleveurs, des jeunes mobiles, des femmes ou des acteurs des filières pastorales ne sont pas toujours intégrés aux structures formelles. Pourtant, eux aussi subissent directement les conséquences des politiques publiques et des transformations territoriales.

Dans cette perspective, la prochaine étape pour les OPR sera probablement de renforcer non seulement leur capacité d'influence régionale, mais aussi leur redevabilité envers leurs bases sociales, organisées ou non organisées. Leur légitimité dépendra de plus en plus de leur capacité à restituer, à écouter et à rendre compte aux territoires dont elles tirent leur mandat.

Dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des pasteurs (IYRP 2026), le défi n'est donc plus seulement d'obtenir une place dans les espaces de concertation. Il consiste désormais à faire évoluer ces espaces vers une véritable co-construction des politiques publiques, fondée à la fois sur un partage plus équilibré des décisions et sur une représentation plus redevable des communautés pastorales et agropastorales. Car, dans un contexte de fragmentation régionale, la capacité des OPR à maintenir un lien de confiance avec leurs bases sociales pourrait devenir l'une des principales conditions de leur légitimité politique. ■

Blamah Jalloh



Coordinateur régional du Réseau Billital Maroobé (RBM)

EN SAVOIR PLUS :

Note de position réalisée par la société civile en amont du forum NK+10, sur le site foncier-developpement.fr

Déclaration complète du Forum de haut niveau Nouakchott+10 sur le Développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel, sur le site du CILSS

Notes techniques du Forum Nouakchott+10, Praps - CILSS

Webdocumentaire « Nouakchott+10 » sur le site inter-reseaux.org

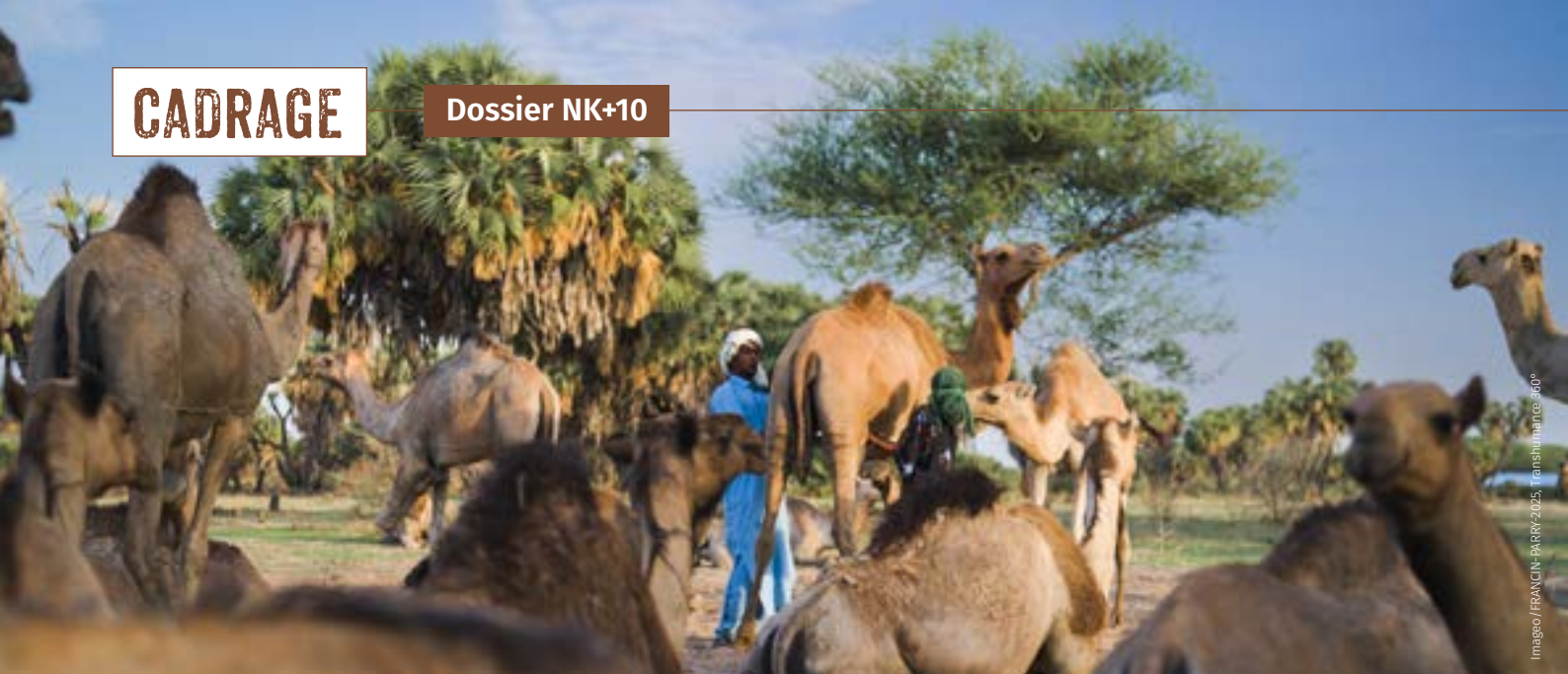


Image / FRANCO-PARV 2025, Transhumance 360°

Au Tchad, la famille de Mahamat Ismaïl parcourt près de 1500 km par an avec ses troupeaux, adaptant ses itinéraires aux saisons et aux ressources disponibles. Une mobilité qui illustre l'enjeu soulevé par Haroun Moussa : dans un espace pastoral qui se réduit, sécuriser les couloirs de transhumance et l'accès aux ressources devient essentiel. Suivre Mahamat Ismaïl dans Transhumance 360°, par le Cirad.

Traduire concrètement les engagements de Nouakchott+10 en actions : regards croisés entre le Tchad et le Sénégal

Si les engagements de Nouakchott+10 sont définis à l'échelle régionale, leur concrétisation repose en grande partie sur les actions pilotées au niveau national. Au Tchad, la priorité est de sécuriser la mobilité pastorale dans un contexte marqué par le changement climatique et l'insécurité transfrontalière. Au Sénégal, l'enjeu est d'abord la préservation des espaces pastoraux face aux pressions foncières. Regards croisés entre Haroun Moussa, Conseiller Technique au Développement Rural à la Présidence de la République du Tchad, et le Dr. Alpha Ba, Secrétaire d'État sénégalais aux Coopératives et à l'Encadrement paysan.

GDS : Comment les orientations de Nouakchott+10 se traduisent-elles dans les politiques du Tchad et du Sénégal ?

Haroun Moussa : L'initiative Nouakchott+10 s'inscrit dans la continuité des interventions structurantes du secteur, en consolidant les acquis du PRAPS, notamment en matière de santé animale, de gestion durable des ressources naturelles et d'inclusion socio-économique. Le PRAPS-2 a ainsi facilité l'inclusion sociale de 7188 pasteurs et agro-pasteurs accédant à une pièce d'état civil ou une inscription au registre social.

Le Plan national de développement «Tchad Connexion 2030», prévoit plusieurs projets structurants : développement des infrastructures pastorales; promotion des cultures fourragères; construction d'unités industrielles (aliments bétail, abattoirs, laiteries); renfor-

cement des coopératives et des services vétérinaires. L'ambition est de faire du Tchad un acteur majeur de la production et de l'exportation de viande et de lait en Afrique centrale, avec des objectifs de production de 1600 kT de viande et 1 million de tonnes de lait d'ici 2030.

Dr. Alpha Ba : Au Sénégal, les orientations nationales s'inscrivent dans les engagements de NK+10, depuis la Stratégie nationale de souveraineté alimentaire (SNSA) et l'Agenda national de transformation Sénégal Horizon 2050 [...]. Cette dynamique est consolidée par les réformes institutionnelles en cours, notamment la révision de la Loi d'Orientement Agro-Sylvo-Pastorale LOASP [...] et l'élaboration du Code pastoral, dont les décrets d'application viennent renforcer la sécurisation de la mobilité pastorale, l'accès équitable aux ressources naturelles et la prévention des

conflits. Sur le plan opérationnel, ces orientations se traduisent à travers le déploiement d'outils structurants de gestion concertée des ressources naturelles, tels que les Unités pastorales ou les Plans d'Occupation et d'Affectation des sols.

Avec le pacte AgriConnect de la Banque mondiale, l'État du Sénégal vient compléter cette dynamique en mettant l'accent sur la digitalisation des services pastoraux, l'accès aux marchés et le renforcement des systèmes d'information, en cohérence avec les ambitions de transformation du secteur.

Les investissements prioritaires s'articulent autour de l'hydraulique pastorale (forages, réseaux d'abreuvement, eaux de surface), de la délimitation et de la protection des pistes de transhumance, du développement de cultures fourragères et de réserves stratégiques, du



Haroun Moussa,
Conseiller Technique
au Développement Rural
à la Présidence
de la République du Tchad.

Le Dr. Alpha Ba,
Secrétaire d'État sénégalais
aux Coopératives et
à l'Encadrement paysan.



renforcement des services vétérinaires et de santé animale, ainsi que de la structuration des chaînes de valeur animales.

GDS : Qu'est-ce qui facilite ou freine la mise en œuvre de ces engagements ?

Haroun Moussa : Le cheptel tchadien est passé de 93,8 millions de têtes en 2015 à 172,6 millions en 2025, mais cette croissance s'opère dans un espace qui, lui, rétrécit. La réduction des espaces pastoraux (de 84 à 61 millions d'hectares) accentue les conflits entre agriculteurs et éleveurs et fragilise les systèmes traditionnels. Le système pastoral est aussi fragilisé par les effets du changement climatique [...] ce qui oblige en particulier les éleveurs à modifier le calendrier et les itinéraires de leurs déplacements.

Plusieurs leviers permettent l'opérationnalisation des engagements : la volonté politique affichée des plus hautes autorités, lesquelles ont décidé de classer l'élevage parmi les secteurs prioritaires; la présence des partenaires techniques et financiers (comme la Banque mondiale, l'Union européenne, l'AFD, la BAD, le FIDA, la Coopération Suisse) disposés à mobiliser des ressources nécessaires; la mise en place de la décentralisation, etc. Cependant, cette dynamique est freinée par une faible coordination institutionnelle, un déficit en ressources humaines qualifiées et l'insuffisance de financement dans un contexte de pression croissante sur les ressources naturelles.

Dr. Alpha Ba : Des contraintes structurelles persistent. La pression foncière croissante, liée à l'expansion agricole, à l'urbanisation, l'exploitation minière et aux investissements privés, constitue un défi majeur pour la sécurisation des espaces pastoraux. À cela s'ajoutent des arbitrages sectoriels parfois défavorables, traduisant une intégration encore insuffisante du pastoralisme dans les politiques d'aménagement du territoire. Par ailleurs, malgré les avancées du Code pastoral, sa mise en œuvre effective reste progressive, notamment en matière de sécurisation juridique des espaces pastoraux, d'opérationnalisation des mécanismes de gestion des conflits et de clarification des rôles des collectivités territoriales. Enfin, des défis subsistent en matière de coordination intersectorielle, de financement durable des investissements pastoraux et de renforcement des capacités des acteurs locaux.

GDS : Comment renforcer la coexistence entre agriculture et élevage mobile ?

Haroun Moussa : La croissance démographique, l'extension des cultures, donc la réduction des espaces pastoraux ainsi que l'augmentation du cheptel national accentuent la fréquence des conflits. Dans ce contexte, le renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage devient essentiel. Cela passe notamment par la sécurisation des couloirs de transhumance, la gestion concertée des ressources naturelles,

le développement de systèmes agro-pastoraux intégrés (introduction des cultures fourragères et des innovations dans le domaine de l'association agriculture-élevage dans les zones sous pression démographique), la mise en place d'un régime foncier propre aux espaces ruraux pour favoriser leur exploitation et la mise en place de mécanismes nouveaux de prévention des conflits. L'État, au travers du Ministère de l'Élevage, joue un rôle central dans cette transformation, à travers l'amélioration du cadre juridique, la planification stratégique, la coordination des interventions et la promotion du dialogue entre acteurs.

Dr. Alpha Ba : Les cadres de concertation locaux et les conventions locales permettent d'organiser le dialogue entre agriculteurs et éleveurs, de réguler l'accès aux ressources, de prévenir les conflits et de sécuriser les parcours de transhumance. Dans ce cadre, le Sénégal prévoit la mise en place d'un organe national chargé du suivi et de la gestion de la mobilité du bétail. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur la structuration des acteurs à travers la promotion de coopératives agro-pastorales, pour faciliter l'accès aux intrants et aux services, le développement des cultures fourragères et l'organisation des filières et l'accès aux marchés. ■

Entretien croisé coordonné par
Amel Benkahla (Gret, CTFD) et
Bernard Bonnet (Iram)

EN SAVOIR PLUS :

Pasteurs et agropasteurs du Tchad face aux changements : Territoires sahéliens et soudaniens en transition

Le Tchad abrite le deuxième troupeau de ruminants d'Afrique et son élevage pastoral connaît une croissance sans précédent depuis une trentaine d'années. Cet ouvrage collectif analyse les profondes recompositions des territoires pastoraux et agropastoraux qui en résultent, sous l'effet conjugué du changement climatique, de l'expansion des cultures, de la croissance démographique, des mutations économiques et des évolutions de la gouvernance. Les auteurs soulignent les capacités d'adaptation des éleveurs face à ces transformations à travers la diversification des activités, l'évolution des pratiques de mobilité et le développement de nouveaux échanges économiques. Ils montrent également que les conflits autour des ressources ne sont pas une fatalité : ils dépendent largement des dispositifs locaux de négociation, de la reconnaissance des droits d'usage et de la qualité de la gouvernance territoriale. Coordonné par Guillaume Duteurtre (Cirad), Koffi Alinon (Cirad) et Koussou Mian Oudanang (IRED), l'ouvrage est le fruit de la collaboration de 52 auteurs. Paru chez Karthala en 2026.





Gilles Coulon / AEL, 2016

Un éleveur transhumant accompagne son troupeau sur une piste près du village de Fariwo, dans le nord du Togo.

Face à l'insécurité, une mobilité pastorale sous contrainte

Comment s'adapter lorsque la mobilité elle-même est empêchée ? Dans les pays du Sahel et le nord des pays côtiers, l'insécurité pousse les éleveurs-pasteurs à modifier leurs itinéraires, réduire leurs déplacements ou à renoncer parfois à la transhumance. Début 2026, le Réseau Billital Maroobé (RBM) a poursuivi une recherche-action initiée en 2021 sur l'avenir du pastoralisme face à l'insécurité. Cet article en livre les premiers enseignements.

Pour les éleveurs-pasteurs, l'insécurité est perçue, dans la quasi-totalité des 16 régions étudiées, comme la principale entrave à la mobilité pastorale. Elle se manifeste surtout par des vols de bétail et des attaques physiques contre les éleveurs, commis par des groupes armés.

Ils sont également affectés par les conséquences de cette insécurité. Certains États ont suspendu ou interdit la transhumance transfrontalière, limitant considérablement les itinéraires de transhumance traditionnels. Enfin, un nombre croissant de villages

interdisent plus ou moins formellement aux éleveurs transhumants (surtout étrangers) d'accéder à leur terroir. La mobilité n'est plus un droit implicite, mais un privilège devant être constamment négocié.

La concentration des animaux et la pression sur les espaces disponibles augmentent en conséquence, avec pour impact immédiat une augmentation des tensions et conflits d'accès aux ressources. Partout, les dégâts champêtres, et dans une moindre mesure les conflits autour des points d'eau, sont les plus récurrents, avec comme cause immédiate

le rétrécissement des ressources pastorales disponibles. La communautarisation de ces conflits est constatée presque partout, avec toutefois quelques améliorations, notamment au Togo.

Impacts d'une mobilité contrainte et stratégies d'adaptation

Plusieurs impacts de cette mobilité contrainte doivent être soulignés. Tout d'abord, la transhumance sur une longue distance – surtout transfrontalière – diminue au profit de mobilités courtes, à l'échelle d'une ou plusieurs régions d'un même pays, comme c'est observé à Maradi et Dosso (Niger), dans le Tchologo et le Bounkani (Côte d'Ivoire). Dans le sud-ouest et les Cascades au Burkina Faso, ces contraintes vont plus loin : 84 % des éleveurs ont abandonné la transhumance pour envoyer leurs animaux en sécurité dans la sous-région, principalement en Côte d'Ivoire, et ne franchissent plus la frontière. Beaucoup subsistent avec quelques animaux et s'essayent à des formes d'élevage péri-urbain dans des conditions particulièrement précaires.

Ensuite, la mobilité est plus coûteuse que par le passé. L'afflux d'éleveurs et d'animaux qui ne remontent plus au Sahel accentue la pression dans le nord des pays côtiers (Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire). Dans ces zones se développe une mobilité de contournement dans laquelle la priorité n'est plus la recherche des meilleures ressources, mais l'évitement des risques sécuritaires, administratifs ou sociaux. Un nombre croissant de localités interdisent le passage ou le stationnement des éleveurs, ou bien monétarisent l'accès aux ressources pastorales. Les dons ou formes de prélèvement traditionnels laissent désormais parfois la place à un système de racket organisé, plus ou moins prononcé selon les zones. Les contournements et prélèvements renchérissent le coût de la transhumance et réduisent la rentabilité de l'élevage du bétail si les prix ne peuvent être ajustés.

La concentration des animaux, contraints de rester dans certains espaces du nord des pays côtiers, provoque également une dégradation des pâturages et des rejets de plus en plus explicites de la présence des éleveurs.

Ce contexte rend inopérantes certaines stratégies d'adaptation traditionnelles (déstocage, entraide, diversification du troupeau, mobilité groupée...) au profit de solutions qui convergent vers un abandon plus ou moins prononcé de la mobilité pastorale transfrontalière saisonnière. Les itinéraires de transhumance sont modifiés, lorsque le contexte le permet, vers des zones plus sûres. On se diversifie davantage : petits commerces, investissements immobiliers, cultures agricoles. Chaque stratégie d'adaptation démontre une capacité de résilience des éleveurs-pasteurs, mais cache des coûts pour le système pastoral.

Revitaliser la mobilité pastorale

Dans ce contexte, les appuis apportés aux populations pastorales doivent tenir compte du changement en cours. L'aide humanitaire reste essentielle, mais elle ne suffit pas à gérer des reconfigurations pastorales qui se pérennisent dans le temps, avec plus de 100 000 éleveurs-pasteurs réfugiés dans le nord des pays côtiers, le plus souvent avec leurs animaux. Dans ces nouvelles zones de concentration, le renforcement des infrastructures pastorales ne compense pas le grignotage continu des ressources pastorales. C'est confirmé par la quasi-totalité des répondants à l'enquête du RBM. En outre, l'élevage intensif n'est évoqué comme solution que par une infime minorité d'éleveurs-pasteurs. Pour la grande majorité, cette option demeure peu réaliste. Elle se heurte avant tout à des contraintes structurelles fortes : un accès limité au foncier

sécurisé, des capacités d'investissement insuffisantes, ainsi qu'un coût élevé des intrants (alimentation animale, soins vétérinaires, équipements). L'afflux de nouveaux éleveurs-pasteurs accroît la pression sur le foncier et les ressources et rend donc très difficile le développement d'unités d'élevage intensif sédentaire avec des cultures fourragères à une échelle significative.

**PLUS DE
100 000 ÉLEVEURS-PASTEURS
ONT TROUVÉ REFUGE
DANS LE NORD DES PAYS
CÔTIERS, LE PLUS SOUVENT
AVEC LEURS ANIMAUX.**

Plutôt que de vouloir transformer des systèmes pastoraux en systèmes sédentaires intensifs, la solution pourrait plutôt passer par la levée des obstacles à la mobilité pastorale et par sa régulation. Ces dernières années, le RBM a initié quelques actions destinées à modifier la perception que les États et certaines communautés ont du pastoralisme.

Le RBM, aux côtés de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a ainsi développé le Transhumance Tracking Tool (TTT) qui permet de suivre les déplacements des troupeaux en temps réel (réduisant l'incertitude sur les flux pastoraux) et d'anticiper les zones de pression (pâturages, points d'eau, zones agricoles), permettant de limiter les risques de conflits, et d'alerter en cas de déviation ou de tension. La mobilité n'est plus perçue prioritairement comme un facteur de conflit ou d'insécurité, mais un phénomène encadré et anticipé. Cela contribue à la prévention des conflits et à une gestion plus sécurisée des territoires.

Le RBM a également mis en place des cadres de concertations multi-acteurs dans certaines zones frontalières du Sahel et des pays côtiers. Ils rapprochent l'ensemble des acteurs pastoraux et non-pastoraux autour d'une compréhension commune des défis et de l'identification consensuelle de solutions pour une mobilité pastorale pacifiée.

Enfin, une réflexion de fond a été initiée avec des initiatives pilotes en matière de traçabilité numérique du bétail. Si cette solution est explorée attentivement par les États afin de leur permettre à nouveau de suivre et d'anticiper les flux pastoraux, elle n'en demeure pas moins une solution au bénéfice des éleveurs eux-mêmes pour les aider à faire face au vol de bétail et à la propagation des maladies animales ou à optimiser la commercialisation du bétail.

Les populations rurales face à un défi commun

Si cet article a abordé l'impact de l'insécurité sur les populations pastorales, il est essentiel de rappeler que les insurrections armées autant que les politiques de contre-insurrection affectent désormais l'ensemble des populations rurales : les agriculteurs privés d'accès à leurs champs sont semblables aux éleveurs qui ont dû décapitaliser et songent à abandonner la transhumance ; les agriculteurs privés d'exportation de certains de leurs produits vivent des conditions de vulnérabilité analogues aux éleveurs privés de transhumance transfrontalière. Cette vulnérabilité accrue des économies rurales menace les moyens de subsistance et l'avenir de millions d'individus dans cet espace, et les oblige à des formes d'adaptation similaires. Plus que jamais, le monde agropastoral, exposé à des défis communs, doit réfléchir ensemble à des solutions communes. Sans quoi, la sécurité alimentaire de toute l'Afrique de l'Ouest s'en trouvera affectée. ■

Mathieu Pellerin



Chercheur associé à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

EN SAVOIR PLUS :

Réseau Billital Maroobé (RBM) et al., 2021. Entendre la voix des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest : quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité et ses impacts ?

Rapport de synthèse, sous la direction de M. Pellerin. Les résultats de l'actualisation 2026 seront publiés prochainement sur le site du RBM.

OIM-DTM / RBM, Rapport régional sur le suivi de la transhumance, janvier 2026.

Voir aussi le Projet PARCIT (Projet d'appui à la résilience des populations et à la cohésion intercommunautaire dans les territoires transfrontaliers) mené par Acting for Life.

Comment la mobilité pastorale se reconfigure-t-elle dans un pays côtier ? Le cas du Ghana

La montée en puissance de groupes armés dans le Sahel a conduit plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest à renforcer leurs contrôles aux frontières. Le Bénin, le Togo ou encore la Guinée ont ainsi durci leur position à l'égard des mouvements de bétail, traitant désormais la transhumance comme une menace sécuritaire. Le Ghana a lui suivi une trajectoire différente.

Pendant longtemps, l'État du Ghana a répondu à la transhumance par la répression : l'opération Cowleg (OCL), lancée en 1988 et relancée jusqu'en 2022, mobilisait l'armée pour expulser les éleveurs peuls et saisir leurs armes, sans jamais apaiser les conflits avec les agriculteurs (Bukari et al., 2018; Tonah, 2000). Résultats : arrestations massives, expulsions forcées, abattages de bétail, et des tensions qui n'ont fait qu'empirer. Les tentatives de sédentarisation par la création de ranchs ont, elles aussi, échoué, incompatibles avec les pratiques de mobilité au cœur des systèmes pastoraux.

Le tournant intervient en 2021, avec la création du Comité interministériel pour l'élevage et la transhumance (GCRTC), placé sous l'autorité du ministère de l'Agriculture et réunissant administrations, services de sécurité, autorités locales et chefferies traditionnelles. Parmi ses missions figurent la cartographie des corridors de transhumance, l'identification des pâturages, le renforcement des plateformes de dialogue communautaire et l'élaboration d'une politique nationale de transhumance.

Un afflux sous pression

Ce changement de cap intervient dans un contexte régional tendu. Le Bénin a expulsé des éleveurs étrangers et déployé des soldats dans ses parcs du nord après des attaques meurtrières près du parc du W. Le Togo a instauré en 2022 une quasi-interdiction du

pâturage transfrontalier. Résultat : des flux de transhumance qui, faute de pouvoir emprunter leurs routes habituelles, se reportent massivement vers le Ghana.

Les communautés du nord du Ghana et des zones de transition en subissent directement les effets. La pression sur les terres et les points d'eau, déjà fragilisés par les changements climatiques, la croissance démographique et l'intensification agricole, s'est accentuée. Les destructions de récoltes se multiplient, des conflits éclatent entre éleveurs et agriculteurs, et des tensions générationnelles apparaissent au sein même des villages, où les jeunes contestent parfois l'autorité des chefs traditionnels.

Les relations entre éleveurs installés et nouveaux arrivants restent en revanche globalement coopératives : les seconds s'appuient sur les premiers pour accéder aux ressources et rencontrer les chefs communautaires. Des rivalités de leadership entre certains groupes peuls déjà présents peuvent toutefois perturber ces équilibres (Kendie, Bukari, Osei-Kufor et Appiah-Boateng, 2023).

La question de la présence de groupes armés hante également les esprits : sans que le Ghana ait été directement attaqué, des éléments attestent de tentatives de recrutement de jeunes par des organisations jihadistes dans la région.

Des réponses locales face aux tensions

Face à ces pressions, des communautés ont trouvé leurs propres réponses. Des accords informels, négociés par des chefs traditionnels et les services agricoles, définissent des zones de passage, délimitent des zones de pâturage et établissent des mécanismes de compensation pour les dommages aux cultures. Leur application demeure cependant inégale selon les contextes.

Le GCRTC a encouragé cette implication des acteurs locaux à travers la création de

sous-comités dans certaines zones, chargés d'appuyer le dialogue et la médiation. Encore peu nombreux et confrontés à des moyens limités, ces dispositifs illustrent néanmoins une volonté d'associer davantage les communautés locales à la gestion des mobilités pastorales. Les éleveurs eux-mêmes s'adaptent : certains scindent leurs troupeaux, laissant quelques vaches laitières près des zones habitées pendant que le reste des animaux emprunte les couloirs cartographiés.

Les enseignements du cas ghanéen

L'expérience ghanéenne ne résout pas tous les défis de la mobilité pastorale, mais elle montre que la sécurisation des frontières seule ne l'arrête pas : elle peut déplacer les flux vers des circuits moins contrôlés et nourrir des tensions exploitables par des groupes armés. Cette approche suggère ainsi d'aborder la transhumance comme un enjeu de développement et de gouvernance plutôt que de sécurité. Des dispositifs comparables existent ailleurs ; ce qui distingue le Ghana, c'est qu'ils sont portés par une politique interministérielle plutôt que par des initiatives isolées. ■

Kaderi Noagah Bukari



Professeur au Département des études sur la paix, Université de Cape Coast, Ghana

EN SAVOIR PLUS :

- Boukhars A., 2026. Adapting Benin's Battle with Violent Militant Groups. *Africa Security Briefs*, 46.
- Bukari K. N., 2023. Violent farmer-herder conflicts in Ghana: Constellation of actors, citizenship contestations, land access and politics. *Revue canadienne des études africaines*, 57(1), p. 115-137.
- Azerigyik R. A., Poku-Boansi M. et Owusu-Ansah J. K., 2024. Herders' Haven or Farmers' Foe? Exploring Multi-Stakeholder Perspectives on Grazing Reserves and Transhumance Corridors. *World*, 5(3), p. 603-626.



Transhumance pastorale sur la route du Ghana, à 3km de la frontière à côté de Mango, Togo.

De la collecte à l'action : repenser les systèmes d'information à l'échelle des territoires agropastoraux

Dans l'Atacora, au nord-ouest du Bénin, l'organisation pastorale Udoper et l'inter-collectivité Acad ont documenté la recrudescence des vols de bétail et alerté les autorités. Leur expérience montre comment des données produites à la bonne échelle, par les bons acteurs, peuvent devenir un puissant levier d'aide à la décision.

Les systèmes d'information sur la filière agropastorale en Afrique de l'Ouest se sont multipliés ces dernières années, sous l'effet des exigences de redevabilité des bailleurs internationaux et de la volonté des États ouest-africains et institutions sous-régionales de mieux répondre aux défis croissants (situation sécuritaire, effets du changement climatique, etc.). Les données produites servent principalement des logiques macro de suivi, de planification et de reporting. Pourtant, le pilotage économique de la filière se joue aussi à l'échelle des territoires intermédiaires, où la coordination et l'action ont le plus d'impact. L'enjeu n'est donc plus seulement de produire des données, mais de concevoir des dispositifs d'information capables d'appuyer la mise en œuvre d'actions par les acteurs territoriaux.

Dans cette perspective, il convient d'abord de s'interroger sur le contenu de l'information produite. Pour mieux comprendre les dynamiques agropastorales, anticiper les tensions et orienter les décisions, les acteurs doivent collecter et croiser des données qualitatives renseignant les évolutions de contexte (mouvements d'animaux, état des ressources, tensions, incidents, etc.) avec des données quantitatives (statistiques marchandes, recensement du cheptel, etc.) permettant de mesurer les tendances. C'est dans cette logique que l'organisation pastorale Udoper et l'inter-collectivité Acad ont pu rendre compte aux autorités locales du phénomène croissant du vol de bétail et de ses conséquences sur le territoire de l'Atacora. L'alerte, remontée par des relais de veille communautaire, a été consolidée par des données quantitatives, montrant le passage de 835 têtes volées en 2023 à 704 sur les seuls 8 premiers mois de 2024. Croisées aux statistiques du marché à bétail de Matéri, ces informations ont permis à l'Udoper et l'Acad de mettre en évidence le lien entre la recrudescence des vols de bétail, les déplacements de familles d'éleveurs et l'évolution des dynamiques de commercialisation.



Éleveurs et acheteurs au marché à bétail de Dassa, au Bénin. Fréquentation, volumes échangés ou mouvements d'animaux : les marchés fournissent des informations utiles pour éclairer les dynamiques d'un territoire.

L'échelle intercommunale, un niveau clé d'analyse

Cet exemple illustre également l'importance de l'échelle d'analyse. Une hausse des vols de bétail, une baisse de fréquentation d'un marché à bétail ou une arrivée inhabituelle d'animaux ne peuvent être interprétées que lorsque ces informations sont replacées dans des dynamiques plus larges de mobilité, d'accès aux ressources ou de commercialisation. Dans le cas de l'Atacora, la mise en relation des données de plusieurs communes a permis d'établir les liens entre les différentes situations observées et d'éviter les mauvaises interprétations. L'échelle intercommunale apparaît ainsi cohérente pour intégrer les flux et interdépendances entre territoires, tout en restant à portée des acteurs territoriaux. Elle doit toutefois s'articuler avec le niveau local (ex : diagnostic terroir) et le niveau macro (ex : dynamiques régionales, statistiques nationales), chacun contribuant à une meilleure compréhension de la filière.

Mettre l'information au service de la décision

Enfin, produire des données à la bonne échelle ne suffit pas : encore faut-il que les

acteurs territoriaux puissent y accéder librement, les analyser et les mobiliser dans les processus de concertation et de décision. Il convient pour cela d'articuler les capacités d'analyse des acteurs de la filière (organisations professionnelles, inter collectivités, services techniques, etc.) avec les capacités de coordination et d'action des autorités locales. Dans l'Atacora, les analyses de l'Udoper et l'Acad, partagées aux autorités, ont ainsi contribué à orienter les priorités d'action : réponse d'urgence, prévention des conflits ou investissement en faveur de la filière.

Bien entendu, relocaliser le cycle de la donnée soulève des défis, notamment techniques. Mais ceux-ci peuvent être surmontés dès lors que bailleurs et États reconnaissent le rôle et le pouvoir d'agir des acteurs territoriaux dans la planification territoriale et le pilotage économique de la filière agropastorale. ■

Thomas Foin, AFL, avec les partenaires béninois Udoper (Union départementale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants) et Acad (Association des communes de l'Atacora et de la Donga)

L'économie du pastoralisme en Afrique de l'Ouest : un atout pour la sécurité alimentaire et l'intégration régionale

Le pastoralisme est souvent abordé à travers les défis qu'il rencontre, alors qu'il constitue une activité très dynamique et structurante pour de nombreux territoires. Si sa contribution au développement durable ne peut se réduire à sa seule contribution économique, celle-ci reste largement sous-estimée dans les politiques publiques. En mobilisant des données récentes, cet article éclaire la valeur économique créée par les systèmes pastoraux mobiles, afin de mieux mesurer ce que la région gagnerait à préserver les conditions de cette mobilité.

Le pastoralisme en Afrique de l'Ouest souffre d'un décalage structurel entre sa contribution macroéconomique et l'allocation des ressources publiques. Ces systèmes assurent entre 30 et 50 % du PIB agricole dans les pays du Sahel (Ndiaye et al., 2025), mais ils bénéficient entre 5 et 12 % des dépenses publiques pour l'agriculture (Union Africaine, 2024). Ce sous-financement reflète notamment une perception persistante mais erronée du pastoralisme comme une activité marginale, voire archaïque. Or, les données démontrent que la mobilité est une stratégie d'optimisation économique permettant d'exploiter des ressources que des systèmes sédentaires ne peuvent pas valoriser. Il est impératif de réaligner les politiques publiques pour maintenir voire accroître les bénéfices économiques de ces différents systèmes de mobilité pastorale.

La production de valeur ajoutée par les systèmes pastoraux se fait surtout par le biais d'activités informelles et non monétarisées; c'est pourquoi il est difficile d'en mesurer la portée réelle à partir des statistiques officielles. En outre, une grande partie des productions pastorales est autoconsommée (Wane et al, 2009; Wane et al, 2020; Ndiaye et al, 2025). Par conséquent, bien qu'il s'agisse d'un pilier de la sécurité alimentaire des ménages d'éleveurs, la production autoconsommée n'est pas monétisée et n'est que partiellement prise en compte dans la comptabilité de ces ménages. Des études



Marché au bétail au Sénégal. De l'éleveur au commerçant, la vente du bétail fait vivre une chaîne étendue d'acteurs et de services.

Cotyrynowicz, 2023

récentes montrent que lorsqu'on intègre l'autoconsommation comme composante du revenu brut, la contribution des ménages pastoraux au PIB national peut varier de 9 à 27 % selon les pays sahéliens (Ndiaye et al., 2025; Wane et al., 2020).

Or, malgré la diversité des profils économiques des pays de la région (certains sont exportateurs de bétail, d'autres importateurs), le décalage entre la contribution au PIB national et les dépenses publiques destinées à l'élevage demeure une constante transversale. Ce manque de soutien financier est compensé par des stratégies endogènes de résilience mises en œuvre par les éleveurs, souvent fondées sur la mobilité. En effet, en cas de choc (climatique, économique, sanitaire), les éleveurs ont surtout tendance à modifier leurs itinéraires et la durée de la transhumance, ce qui souligne le rôle central de la mobilité dans leurs stratégies d'adaptation (id). Ces stratégies nuancent ainsi les représentations d'un pastoralisme qui serait essentiellement tributaire d'aides extérieures pour se maintenir.

Des marchés sahéliens aux villes côtières

Le pastoralisme alimente l'un des principaux flux du commerce intrarégional. La filière bétail-viande répond directement à la demande des centres urbains côtiers de la région qui sont en pleine croissance. Les consommateurs de la région accordent en effet une grande importance au caractère « local » et « traditionnel » des produits carnés, tout en demandant des produits accessibles et bon marché (Wane et Ferrari, 2024).

La mobilité du bétail sur pied du Sahel vers les pays côtiers constitue l'un des échanges commerciaux les plus dynamiques au sein de la CEDEAO. Pour les pays sahéliens, le bétail sur pied constitue souvent le premier poste d'exportation hors mines et hydrocarbures (FAO, 2012; OECD, 2014; OMC, 2023). La valeur ajoutée est générée à chaque étape de la transhumance. Les travaux sur l'économie du pastoralisme montrent que les populations d'accueil lors de la transhumance bénéficient d'un apport économique fondamental, du fait des dépenses que les transhumants y effectuent (Thébaud, 2019). Si le pastoralisme disparaissait,

Le terme « pastoralisme »

recouvre des systèmes très divers, que l'on peut notamment distinguer selon leur articulation avec l'agriculture (agro-pastoralisme), leur proximité avec les centres urbains (systèmes périurbains), les distances parcourues ou encore la fréquence des déplacements (systèmes pastoraux ou semi-sédentaires).

« LA MOBILITÉ DU BÉTAIL
SUR PIED DU SAHEL
VERS LES PAYS CÔTIERS
CONSTITUE L'UN DES
ÉCHANGES COMMERCIAUX
LES PLUS DYNAMIQUES
AU SEIN DE LA CEDEAO. »



Cyrynowicz, 2023

Collecte de lait en zone pastorale au Sénégal. Le développement des circuits de collecte permet de mieux relier la production pastorale aux marchés de consommation.

sait, son remplacement par des protéines animales importées pèserait grandement sur les balances commerciales des pays de la région, celles des exportateurs sahéliens comme celles des importateurs côtiers. Pareillement, son remplacement par des systèmes d'élevage intensifs (fermes d'embouche, ranchs, etc.) renchérirait considérablement le coût de la viande, compromettant ainsi la sécurité alimentaire, notamment des populations urbaines à faible pouvoir d'achat.

Contrairement à la filière bétail-viande, le lait local reste pénalisé par la concurrence des importations de poudre de lait, alors même qu'une meilleure articulation entre mobilité pastorale et circuits de collecte permettrait d'en renforcer la valeur ajoutée (Corniaux et al., 2023; Ferrari, 2017). Par ailleurs, l'exploitation du potentiel laitier des zones pastorales sahéliennes peut être maximisée, en saison sèche, par l'approvisionnement en compléments alimentaires (sous-produits agricoles notamment) provenant des zones agricoles humides. Cette complémentarité renforcerait non seulement l'intégration économique entre pays côtiers et sahéliens, mais stabiliserait aussi la collecte laitière face aux variations saisonnières.

Emploi, stabilité et cohésion territoriale

Le pastoralisme n'est pas seulement une activité de production, mais aussi un système qui contribue à la cohésion sociale à plusieurs niveaux. Le système pastoral soutient une chaîne d'acteurs étendue : bergers, convoyeurs, commerçants et transformateurs. Une seule vache peut engendrer plusieurs emplois tout au long de la chaîne de valeur (De Haan et al., 2014; FAO, 2018). Cette économie de service est cruciale pour l'insertion économique et sociale des jeunes ruraux dès lors que le travail dans l'élevage est socialement reconnu et dignement récompensé.

Les femmes, par exemple, occupent une place centrale dans l'économie domestique à travers le contrôle du lait et des petits ruminants (Ferrari et al., 2024). Parallèlement, des mécanismes de solidarité ancestraux constituent de véritables filets de sécurité pour les plus démunis. C'est le cas du système Habbanaaye chez les Peuls, où le prêt d'une vache constitue un mécanisme traditionnel de solidarité permettant à un proche de reconstituer progressivement son capital grâce aux premiers veaux (Dupire, 1996). Cette architecture sociale s'étend aux relations avec les autres acteurs du territoire. En Afrique de l'Ouest, chartes foncières et conventions locales organisent les échanges entre agriculture et élevage : fertilisation des champs contre accès aux résidus de récolte (Schlecht et al., 2004), (voir aussi p.28).

La mobilité, facteur de résilience

Face à la variabilité climatique, les systèmes pastoraux, grâce à leur caractère mobile, démontrent une résilience supérieure à celle des systèmes intensifs. Ils convertissent la biomasse spontanée des parcours en protéines de haute qualité. Contrairement aux systèmes intensifs qui dépendent d'intrants coûteux (engrais, aliments industriels), le pastoralisme mobile présente un ratio d'énergie produite par unité d'énergie fossile consommée extrêmement élevé (Vigne et al., 2013). Dans certaines conditions, les parcours pâturés peuvent séquestrer entre 0,3 et 0,6 tonne de carbone par hectare et par an, compensant ainsi une part substantielle, voire la totalité, des émissions de méthane du cheptel (Assouma et al., 2019; Manzano et White, 2021).

Le bétail mobile reste une source de revenus, facilitant l'accès aux céréales en période de soudure. Les données confirment que la mobilité contribue à une meilleure sécurité alimentaire des ménages pasteurs lors des crises climatiques (Ndiaye et al., 2025; Wane et al., 2020).

L'enjeu de l'IYRP 2026 est notamment de transformer ces données en actes politiques. Les décideurs d'Afrique de l'Ouest doivent reconnaître le pastoralisme comme un moteur de croissance à soutenir par des investissements ciblés dans les infrastructures de mobilité (points d'eau, couloirs, services de base comme les écoles et les postes de santé), la santé animale et la sécurisation foncière. ■

Serena Ferrari



Socio-économiste des chaînes de valeur, du pastoralisme, et du développement territorial, Cirad.
Coordinatrice du groupe de travail
« Économie du pastoralisme » de l'IYRP 2026

Abdrahmane Wane



Directeur régional Afrique de l'Ouest
et du Centre de l'Institut international
de recherche sur l'élevage (ILRI)

EN SAVOIR PLUS :

- ILRI, 2026. Rangelands Rising : Investing in Sustainable Management and Restoration
- Ndiaye A. et al., 2025. Le pastoralisme au Sahel : évaluation économique, chocs et stratégies d'adaptation. Les cas du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et du Niger. FAO.
- Wane A. et Ferrari S., 2024. Meeting urban consumers' appetite for high-quality meat in West Africa. Policy recommendations based on a field survey in urban areas of Senegal, Côte d'Ivoire, and Nigeria. CIRAD-ILRI.
- Wane A. et al., 2020. The economics of pastoralism in Argentina, Chad and Mongolia: Market participation and multiple livelihood strategies in a shock-prone environment. FAO.

La mobilité pastorale comme stratégie économique : le cas des marchés à bétail au Togo



Au marché à bétail de Cinkassé, au nord du Togo, chaque bovin génère des recettes locales. La CIDEs œuvre à mieux tracer cette fiscalité et à favoriser son réinvestissement dans les aménagements pastoraux.

CIDEs

Les troupeaux mobiles génèrent des recettes fiscales pour les territoires qu'ils traversent. Au Togo, collectivités et acteurs de la filière cherchent aujourd'hui à mieux reconnaître cette contribution économique et à l'inscrire dans les politiques territoriales. Entretien avec Madougou Brouyama, Secrétaire permanent de la Convention Intercommunale pour le Développement Local des Savanes (CIDEs).

GDS : Les marchés à bétail de la région des Savanes, situés à l'extrême nord du Togo et à la frontière du Burkina Faso, du Bénin et du Ghana, génèrent des recettes fiscales significatives. Comment sont-elles utilisées ?

La région des Savanes est la principale porte d'entrée des flux de transhumants en provenance du Sahel, mais cette transhumance est suspendue depuis 2020. Avant sa fermeture, le marché à bétail de Koundjouré avait généré en 2021 plus de 30 millions de FCFA pour la commune de Kpendjal 1, soit plus de la moitié de son budget annuel. Ces recettes alimentent le budget global des collectivités, qui les orientent vers des infrastructures et services de base (eau, santé ou éducation) bénéficiant aux habitants comme aux éleveurs de passage. La filière pastorale est un véritable moteur économique, mais le faible réinvestissement dans les aménagements pastoraux (couloirs, aires de repos, points d'eau, marchés) freine son développement et limite les recettes futures des collectivités.

GDS : Sur les marchés que suit CIDEs, comment fonctionne concrètement la fiscalité ?

La CIDEs suit aujourd'hui cinq infrastructures agropastorales marchandes : deux marchés à bétail, Cinkassé et Koundjouré (suspendu en 2022), et trois quais d'embarquement à Dapaong, Mango et Gando. La fiscalité y repose sur une cogestion entre les communes et les comités de gestion.

Sur le marché à bétail de Cinkassé, par exemple, on prélève 500 FCFA par tête de bovin à l'entrée pour la commune et 1000 FCFA à la sortie, partagés à parts égales entre la commune et le comité de gestion. La CIDEs harmonise les pratiques, améliore la traçabi-

lité des recettes et encourage leur réinvestissement dans la filière.

GDS : La fermeture de marchés comme Koundjouré ou Cinkassé aurait pu fragiliser durablement la filière. Or de nouveaux axes commerciaux transfrontaliers ont émergé. Qu'est-ce que cela révèle sur la mobilité pastorale comme stratégie économique ?

Le débordement de la crise sahélienne dans le nord des pays côtiers a fortement affecté la filière agropastorale, limitant la mobilité du bétail et les revenus des éleveurs et commerçants. La fermeture du marché de Koundjouré en 2022, puis celle de Cinkassé pendant un mois en 2024, ont perturbé des circuits commerciaux historiquement bien établis.

Mais ces fermetures ont aussi favorisé l'émergence de nouveaux axes commerciaux sud-nord. Les flux se sont réorganisés vers les marchés du nord du Ghana, notamment Pusa et Bawku, puis vers le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Cet axe, inexistant avant la crise, illustre une profonde mutation des dynamiques d'échanges.

Cela démontre que la mobilité pastorale, au-delà d'une pratique traditionnelle, est une véritable stratégie économique. Elle re-

pose sur une forte flexibilité et des réseaux commerciaux informels capables de faciliter la circulation de l'information et l'accès à de nouveaux débouchés. Lorsqu'elle est sécurisée par des aménagements adaptés (marchés, quais d'embarquement, couloirs de passage, aires de pâture, points d'eau), elle constitue un levier de développement économique national et régional.

GDS : Le nouveau Conseil régional semble vouloir s'emparer du sujet de la fiscalité pastorale. Quelles sont les conditions politiques et institutionnelles pour qu'une partie de recettes soit réinvestie durablement et suffisamment dans la mobilité pastorale ?

Il est indispensable d'avoir une volonté politique régionale qui dépasse la seule lecture sécuritaire et reconnaisse la mobilité pastorale comme un levier de développement économique territorial. Cela suppose sa prise en compte effective dans les documents stratégiques du Conseil régional.

La transparence dans la gestion des recettes est également essentielle. Les efforts engagés avec l'appui de partenaires comme l'ONG GEVAPAF et Acting For Life (AFL) pour renforcer la reddition des comptes doivent être poursuivis afin de garantir une utilisation visible et comprise des ressources issues de la filière.

Le Conseil régional doit aussi renforcer la coordination intercommunale et transfrontalière, la mobilité dépassant les limites administratives. La CIDEs souhaite ainsi promouvoir une mobilité pastorale apaisée et économiquement rentable en améliorant la traçabilité des animaux et la gestion des aménagements pastoraux. ■



Madougou Brouyama, Secrétaire permanent de la Convention Intercommunale pour le Développement Local des Savanes (CIDEs).

M. Brouyama

Cultures fourragères au Sahel : un levier de renforcement face aux défis multiples

Au Sahel, l'alimentation du bétail repose largement sur les parcours naturels dont l'accès est fragilisé par la pression démographique et foncière, les aléas climatiques, les conflits, l'insécurité et la restriction de mobilité. Cette situation a ravivé un intérêt pour les cultures fourragères face au manque de ressources en période de soudure et de choc. Cet engouement s'observe aussi au Bénin, Nigeria et au Togo, où les politiques privilégient la sédentarisation avec l'aménagement d'espaces dédiés et la régulation des mouvements internes.

L'expérience pilote du PRAPS-2 a montré le potentiel de production fourragère, avec plus de 450 000 tonnes de matière sèche (TMS) produites sur 130 000 ha de 2023 à 2025 avec des variations entre les six pays. Si ces résultats apparaissent comme une réponse prometteuse pour combler le déficit fourrager et contraintes croissantes pesant sur la mobilité pastorale, leur essor soulève néanmoins des interrogations sur les transformations du pastoralisme sahélien, les choix politiques pour certains modèles d'élevage et la tendance à la sédentarisation progressive susceptible de reconfigurer les équilibres territoriaux et les systèmes pastoraux.

Dans les systèmes agropastoraux et sédentaires, les cultures fourragères pluviales à double usage, alimentaire et fourrager (sorgho, maïs, niébé), moins coûteuses, réduisent les déficits en saison sèche, l'insécurité alimentaire et facilitent l'embouche en zones de repli, sans transformer ces systèmes en profondeur. Les cultures irriguées de Brachiaria, ou de Maralfalfa en parcelles aménagées bien que plus coûteuses, réduisent les conflits d'accès aux ressources et améliorent la production laitière. On assiste également à l'émergence d'un marché structuré du fourrage et d'approches combinant recherche appliquée, modélisation et outils de suivi (GARBAL, télédétection, bilan fourrager) qui améliorent la planification, la stabilisation des exploitations, la réponse à une demande croissante en fourrage et les revenus.

À l'inverse, dans les systèmes pastoraux mobiles, l'adoption reste limitée par les contraintes d'accès au foncier, eau, intrants et au financement des investissements. Ces systèmes profitent davantage des parcours naturels, rendant les cultures fourragères moins adaptées.

Cette diversité montre que les cultures fourragères ne constituent pas une solution uni-

verselle, mais une option adaptée à certains profils d'éleveurs. L'expérience du PRAPS-2 met en évidence trois conditions importantes pour le développement de ces cultures : accès sécurisé au foncier, conditions économiques favorables à l'investissement et dispositifs organisationnels (coopératives, comités de gestion) facilitant l'accès aux intrants, équipements et aux débouchés.

Pour les systèmes pastoraux, les cultures fourragères complètent les parcours naturels, socle de l'alimentation du bétail au Sahel. Leur viabilité permet de sécuriser l'alimentation en période de soudure, de soutenir les animaux vulnérables ou de pratiquer l'embouche. Leur efficacité repose sur leur articulation avec la mobilité saisonnière, qui suppose de sécuriser le foncier et les couloirs de transhumance, de garantir l'accès des pasteurs aux ressources pastorales stratégiques et d'orienter en priorité la production fourragère vers le bétail mobile, plutôt que vers sa sédentarisation. Les évolutions récentes invitent à la vigilance, l'installation de périmètres irrigués combinés aux contraintes sécuritaires contribuant une forme de semi-sédentarisation près des zones de production ou des marchés. Certes, elles améliorent les revenus et l'accès aux services, mais peuvent encourager la sédentarisation, accentuer les pressions foncières et reconfigurer les équilibres entre mobilité pastorale, accès aux ressources et contrôle des espaces.

Les enseignements montrent que les cultures fourragères accompagnent les transformations en cours sans en être le principal moteur. Elles bénéficient davantage aux agro-pasteurs et aux éleveurs disposant de ressources, et moins aux systèmes d'élevage mobiles. À l'inverse, l'association des cultures pluviales légumineuses-céréales, par des accords entre agriculteurs-éleveurs, apparaît comme une option inclusive plus durable pour améliorer à la fois la production agri-



Parcelle de maralfalfa cultivée par le groupement Red Al Khel, dans le Batha, au Tchad. Les cultures fourragères irriguées peuvent sécuriser l'alimentation du bétail en période de soudure, à condition de rester complémentaires des parcours et de la mobilité.

cole et fourragère et la cohésion sociale. Elles peuvent constituer un pilier de la résilience et de la productivité animale mais leur articulation avec la mobilité pastorale conditionne leur contribution à l'élevage sahélien, sans fragiliser les équilibres existants. Enfin, la mise à échelle des cultures fourragères dépend des politiques ciblées : accès au financement, foncier, semences de qualité, infrastructures, structuration des marchés et soutien aux innovations. ■

Aminata CORRERA

Experte en Gestion des Ressources Naturelles
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
(PRAPS), Secrétariat Exécutif du CILSS
aminata.correra@cilss.int

EN SAVOIR PLUS :

Kagoné H., Togola M. et Fall A.A., 2022. Évaluation du potentiel d'amélioration du disponible fourrager cultivé dans les six pays du PRAPS. CORAF-CILSS/PRAPS2.

Fall A.A., 2022. Analyse de rentabilité économique, financière et de faisabilité des cultures fourragères dans les six pays du PRAPS. CORAF-CILSS/PRAPS2.

Bonnet B. et Correra A., 2023. Appui de l'URC/PRAPS-2 à l'organisation d'échange de terrain entre équipes PRAPS pour le développement de cultures fourragères accessibles aux pasteurs et agro-pasteurs. PRAPS-2.

Episode 1

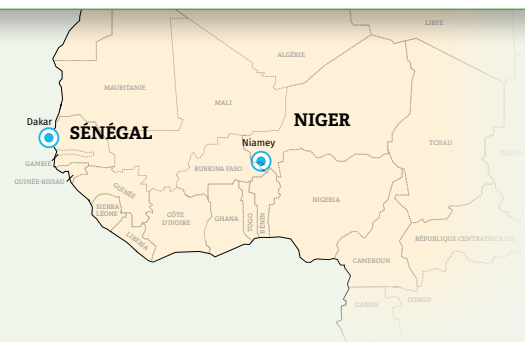


Cliquez ou scannez
pour écouter

ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST « JEUNESSES PASTORALES »

La nouvelle génération
prend la parole, en 4 épisodes

La technologie au service du pastoralisme



Avec

> Abdoulaye N'Dour

Ingénieur spécialisé en élevage et en innovation rurale, Jeune Ambassadeur du Pastoralisme au Sénégal, Réseau Billital Maroobé (RBM).

> Kampalimba Yamba

Jeune pasteur de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (Apress) au Niger, président de l'espace national de concertation des jeunes.

Le numérique peut-il renforcer le pastoralisme sans imposer aux éleveurs des solutions conçues loin de leurs réalités ? Abdoulaye N'Dour, ingénieur sénégalais spécialisé en élevage et innovation rurale du Réseau Billital Maroobé (RBM), et Kampalimba Yamba, pasteur nigérien engagé au sein de l'Apress, interrogent les transformations à l'œuvre. L'accès aux nouvelles technologies peut faciliter la mobilité, prévenir les conflits, améliorer les soins aux animaux ou ouvrir des perspectives de financement avec l'Intelligence Artificielle. Mais l'innovation peut aussi renforcer les inégalités lorsqu'elle suppose de savoir lire, de posséder un smartphone, une connexion ou des données fiables. Comment rendre ces outils accessibles au plus grand nombre ? Quelles médiations humaines restent nécessaires ? Cet épisode interroge les conditions pour que le numérique renforce réellement l'autonomie et l'organisation collective des communautés pastorales. ■

« On a demandé à chaque chef de village d'identifier une sentinelle capable de faire remonter des informations claires et fiables. Ensuite, on les valide ensemble avec les acteurs et on les envoie au niveau régional. »

Kampalimba Yamba

« Mon père peinait à trouver un vétérinaire. Il a fait appel à l'application AlloVeto et a directement pu contacter le vétérinaire le plus proche de son troupeau. »

Abdoulaye N'Dour

Pour ce numéro dédié à l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, *Grain de Sel* poursuit sa production de podcasts et part à la rencontre de la nouvelle génération de pasteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Comment les jeunes agropasteurs font-ils évoluer le pastoralisme face aux bouleversements d'aujourd'hui ? Du Sénégal au Tchad, neuf jeunes croisent leurs expériences dans une série de quatre épisodes. Ils et elles racontent leurs initiatives, leurs aspirations et les conditions nécessaires pour prendre leur juste place. Une série co-réalisée avec les Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme dans le cadre du programme ProcLead du Réseau Billital Marobé (RBM), et avec la participation des jeunes de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (Aposs).

Trouver sa place, la question du leadership



Episode 2



Cliquez ou scannez pour écouter

Avec

> Fatoumata Ouattara

Agro-manager engagée au sein du RBM dans l'accompagnement des jeunes, des anciens et des femmes dans le milieu pastoral, Jeune Ambassadrice du Pastoralisme de Côte d'Ivoire.

> Mincailou Dicko

Chargé de programme dialogue intergénérationnel et leadership au sein de l'Aposs au Burkina Faso.

> Mamoudou Djabi

Éleveur de grands et petits ruminants, relais des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme du Bénin, RBM.

Quelle place accorder aux jeunes dans les décisions qui engagent l'avenir du pastoralisme ? Comment trouvent-ils leur place lorsque l'autorité reste associée à l'âge et à l'expérience ? Au Bénin, Mamoudou Djabi, éleveur et médiateur, construit sa légitimité par sa neutralité. En Côte d'Ivoire, Fatoumata Ouattara, agro-manager et jeune ambassadrice du pastoralisme, gagne la confiance des anciens par le dialogue et la réussite d'initiatives concrètes. Au Burkina Faso, Mincaïlou Dicko, chargé de projet à l'Aposs, porte les attentes des jeunes dans les lieux de décision. Leurs parcours montrent que le leadership se gagne par la confiance, la négociation et la capacité à mettre en place des solutions. Cet épisode analyse comment le dialogue entre générations assure la transmission des savoirs tout en ouvrant les organisations pastorales au changement. ■



M.Dicko

« Les jeunes ne sont pas seulement les acteurs de demain, ils sont déjà des acteurs du présent. »

Mincailou Dicko

« Le début n'a pas été facile. Les élus et les leaders pensaient que je voulais prendre leur place, alors que mon objectif était de les accompagner. »

Mamoudou Djabi



M.Djabi



F.Ouattara

« J'avance mes idées doucement, et surtout toujours dans le respect. J'aime demander aux aînés : "En votre temps, comment vous réagissiez face à ce genre de situation ?" »

Fatoumata Ouattara

Episode 3



Cliquez ou scannez
pour écouter

Femmes pasteures, des voix qui comptent



Avec

> **Bassine Ka**

Éleveuse, entrepreneuse, animatrice d'actions de sensibilisation (santé animale, rôle des femmes, environnement) et Jeune Ambassadrice du Pastoralisme au Sénégal au sein du RBM.

> **Djoudé Issa Demo**

Éleveuse, médiatrice et consultante en cohésion sociale, en prévention et gestion des conflits, Jeune Ambassadrice du Pastoralisme au Bénin au sein du RBM.

Dans les sociétés pastorales, les femmes élèvent, entreprennent, conseillent et participent aux décisions, bien que leur contribution reste encore peu visible. Au Sénégal, Bassine Ka, jeune entrepreneuse et ambassadrice du pastoralisme, s'appuie sur la formation et la communication pour valoriser les initiatives de son organisation pastorale. Au Bénin, Djoudé Issa Demo, éleveuse et consultante en cohésion sociale, accompagne le leadership féminin et le dialogue dans les communautés. Leurs parcours éclairent une évolution : l'influence souvent informelle des femmes gagne progressivement les espaces collectifs. Comment renforcer cette participation ? Quel rôle jouent pour cela les organisations pastorales ? Et comment améliorer l'accès à la terre et au cheptel pour les jeunes femmes tout en préservant les liens familiaux ? ■

« Avant, la femme pasteur restait au village, entre les tâches ménagères et le bétail. Aujourd'hui, on la voit vraiment participer aux espaces de décision. »

Bassine Ka

« Dans ma famille, je suis la seule qui soit allée à l'école. Aujourd'hui, comment puis-je réinvestir cela dans ma communauté pour que des jeunes émergent et deviennent à leur tour des modèles ? »

Djoudé Issa Demo



B.Ka

Faire face au changement climatique



Episode 4



Cliquez ou scannez
pour écouter

Avec

> **Djénéba Dicko**

Ingénieure en eau et aménagements hydroagricoles, consultante « Résilience pastorale et Triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix » au sein du RBM au Burkina Faso.

> **Ismail Ahamat Iberiss**

Jeune Ambassadeur du Pastoralisme au Tchad au sein du RBM, mène des actions de sensibilisation, de plaidoyer et de médiation pour faciliter la mobilité du bétail, prévenir les conflits et renforcer la résilience des communautés pastorales face au changement climatique.

Face au changement climatique, les communautés pastorales ajustent leurs pratiques et inventent des réponses. Djénéba Dicko, jeune ingénieure issue d'une communauté pastorale du Burkina Faso, et Ismail Ahamat Iberiss, jeune ambassadeur du pastoralisme du RBM au Tchad, racontent comment la raréfaction de l'eau et des pâturages transforme les déplacements, les troupeaux et les relations entre usagers. Mobilité, évolution du cheptel, stockage du fourrage, protection de certaines zones ou gestion concertée des points d'eau : leurs témoignages révèlent des stratégies fondées sur l'expérience et l'action collective. Mais jusqu'où les communautés peuvent-elles s'adapter lorsque les couloirs sont obstrués et les ressources se réduisent ? Comment prévenir les conflits ? Comment faire reconnaître les savoirs pastoraux dans les politiques et les financements climatiques ? ■



I.A. Iberiss

« Chaque année, on est obligé de bouger, parfois très loin. Avec la sécheresse aujourd'hui, on n'a pas le choix : on est contraint de s'adapter. »

Ismail Ahamat Iberiss



D. Dicko

« On sait que la saison des pluies ne dure plus et que l'herbe ne va pas rester toute l'année, donc on fait beaucoup de stockage. »

Djénéba Dicko



ProcLead, un cadre de co-production de contenu



Cette série de podcasts présentée par Issoufou Diallo (RBM) a été coordonnée dans le cadre du projet ProcLead-JAP, avec la participation de jeunes du mouvement des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices du Pastoralisme (JAP) et de l'Apeps.

Porté par Inter-réseaux Développement rural en consortium avec PAEP/RBM Togo, ProcLead-JAP est le « Projet de renforcement des capacités de leadership, de résilience climatique et d'insertion des jeunes éleveuses et éleveurs pastoraux des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre », en lien avec des organisations pastorales nationales.

Mis en œuvre depuis octobre 2024 pour une durée de trois ans au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Togo, en Mauritanie, au Tchad et au Sénégal, ProcLead vise à faire émerger un réseau de jeunes leaders capables de porter des initiatives de changement et de peser sur les politiques publiques. Il s'appuie sur le mouvement des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices du Pastoralisme, initié par le RBM, et accompagne directement plus de 300 JAP ainsi que plus d'un millier de jeunes dans la région.

Le projet bénéficie du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD).



Broutage de paille de maïs, Burkina Faso. L'utilisation des résidus de récolte pour l'alimentation des troupeaux illustre les complémentarités entre cultures et élevage.

E. Vail

Renforcer les complémentarités entre activités agricoles et pastorales pour des systèmes alimentaires durables

En Afrique de l'Ouest et du Centre, le maintien et le renforcement des complémentarités entre élevage et agriculture fondés sur une gestion circulaire des ressources constituent un levier majeur pour rendre les systèmes de production et alimentaires plus durables.

Les complémentarités entre activités agricoles et pastorales interviennent à plusieurs échelles emboîtées, de la parcelle à la région (exploitations agricoles, territoires et filières locales, espaces nationaux et régionaux). Leurs impacts positifs se manifestent sur l'ensemble des maillons du système alimentaire de la production à la consommation. Au-delà des exploitations dont elles renforcent la résilience, elles contribuent à sécuriser l'approvisionnement agricole et des campagnes.

Renforcer exploitations et territoires

Au niveau des exploitations agro-pastorales, les complémentarités entre activités agricoles et pastorales sont biotechniques. Elles permettent notamment aux agro-pasteurs de réduire leurs charges en aliments bétail et en engrais minéraux, et d'intensifier leur production agricole à moindre coût financier. L'application de la fumure organique améliore les sols cultivés. Sur le plan économique, ces complémentarités consolident l'épargne des ménages agro-pastoraux via la capitalisation dans le bétail. La

diversification des productions est aussi un facteur important de résilience des exploitations qui ont ainsi la possibilité de se rattraper sur une filière quand elles font face à des problèmes de débouchés pour certains produits. Cependant, le stockage et la conservation de fourrage, la production et l'application de fumure organique, la culture et le transport attelés augmentent significativement la charge de travail sur les exploitations.

Au niveau des territoires, le développement des interactions et de la concertation entre les communautés à orientation agricole et à orientation pastorale contribue à l'apaisement des tensions territoriales liées aux concurrences pour l'accès aux espaces stratégiques, comme les points d'eau, les pâturages naturels et les terres cultivables. À cette échelle, ces interactions reposent fortement sur la mobilité des troupeaux. Traditionnellement, des pratiques telles que la vaine pâture permettaient à ces deux communautés de se partager l'accès aux espaces et aux ressources au cours de l'année. Les pratiques comme celle de « l'Ahaliyé »

au Tchad marquée par l'échange fumure/résidus et l'alliance pour l'accès aux points d'eau favorisent la gestion concertée de l'espace.

Aujourd'hui, compte tenu de l'augmentation de la pression humaine sur ces espaces et ressources agro-pastorales, ces pratiques traditionnelles montrent des limites, et d'autres formes de régulation se mettent en place à la faveur de la décentralisation de la gestion des ressources naturelles déléguée aux communautés territoriales sans oublier la progressive marchandisation des résidus de récolte. Mais force est de constater que ces dispositifs peinent à pacifier durablement l'accès à ces ressources, car ils sont coûteux en moyens et en ressources humaines. Cette gouvernance apaisée reste un enjeu majeur pour toute la région. Une des clés résidera dans la capacité des communautés à maintenir, réguler et encadrer la mobilité des troupeaux dans les territoires pour assurer le pâturage des résidus de récolte et, en retour, la restitution de fumure aux terres cultivées.

Un soutien aux marchés et à l'approvisionnement alimentaire

Au niveau des filières locales de produits animaux et végétaux, le renforcement des complémentarités entre élevage et agriculture au sein des exploitations et des territoires bénéficie aux opérateurs des chaînes de valeur et notamment aux transformateurs, car ces pratiques contribuent à stabiliser l'offre en matières premières locales en termes de régularité, quantité et qualité (voir encadré).

Au niveau des espaces nationaux et régionaux, enfin, les complémentarités entre les bassins de consommation de produits animaux, situés au sud dans les pays côtiers, et les bassins de production de ruminants (bovins, ovins, caprins), situés plus au nord dans le Sahel, s'accompagnent d'échanges en sens inverse avec l'alimentation des marchés sahéliens en produits végétaux (fruits et légumes divers) cultivés dans les pays côtiers. Ces flux représentent une forme de complémentarités entre activités agricoles et pastorales à l'échelle nationale, voire régionale. À cette échelle, c'est en partie la mobilité du bétail sur de longues distances qui rend possible l'approvisionnement régulier des marchés à bétail et abattoirs des régions septentrionales des pays côtiers et parfois directement les villes côtières en animaux sur pied (une partie du bétail est transportée en train et en camion).

Mais aujourd'hui, la situation géopolitique en Afrique de l'Ouest perturbe la fluidité de ces échanges, en particulier pour le bétail et les produits animaux. Ceci pénalise l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur, à commencer par les producteurs, mais aussi tous les intermédiaires (collecteurs, transformateurs, distributeurs, détaillants) et bien sûr les consommateurs, qui voient les prix des produits alimentaires augmenter lorsque l'offre se contracte.

En résumé, à toutes les échelles considérées (exploitations, territoires et filières locales,



Stockage de paille au Burkina Faso. La conservation des fourrages aide à sécuriser l'alimentation des troupeaux en période de déficit, au prix toutefois d'une charge de travail importante.

E. Vall

espaces nationaux et régionaux) le renforcement des complémentarités entre élevage et agriculture contribue à la durabilité des systèmes de production et des systèmes alimentaires, sur les plans environnemental, social et économique, tout en sécurisant l'approvisionnement alimentaire des consommateurs urbains et ruraux.

Mieux équiper, mieux réguler, mieux valoriser

Toutefois, le développement des complémentarités entre agriculture et élevage reste freiné par le manque d'équipements permettant aux agropasteurs d'assurer le transport, la production, la conservation et le stockage des biointrants organiques (fourrages, fertilisants) qui impliquent la manipulation de quantités importantes de biomasses. Aussi, ces complémentarités sont fragilisées par la situation sociale et notamment par l'augmentation soutenue de la pression anthropique dans les territoires qui renforce les compétitions sur les espaces et ressources agro-pastorales au détriment des pratiques de coopération et d'échanges communautaires qui prévalaient. La mise en marché des produits végétaux et animaux dans les filières locales reste perfectible pour mieux faire face à la concurrence des importations. Enfin, ces complémentarités sont également limitées par l'orientation des politiques agricoles vers des systèmes spécialisés et intensifs, promus au détriment des systèmes agropastoraux, considérés moins productifs et moins aptes à répondre aux défis actuels de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le renforcement des complémentarités entre élevage et agriculture suppose donc des politiques agricoles favorables à toutes les échelles pour : un meilleur accès aux connaissances et aux agro-équipements, une meilleure gouvernance des ressources agropastorales des territoires, une sécurisation de l'accès au foncier, et une mise en marché facilitée pour les produits agropastoraux sur les marchés locaux. À ces conditions, loin d'opposer agriculteurs et pasteurs, ces complémentarités deviennent un levier pour désamorcer les tensions actuelles entre les communautés agro-pastorales, pour mettre en place une production agropastorale plus résiliente et plus durable, pour développer la mise en marché des produits agropastoraux dans les circuits de distribution locaux, et donc in fine pour mieux sécuriser l'approvisionnement alimentaire des villes et des campagnes. ■

Co-auteurs :

Vall E (Cirad), Ba A (IER), Diallo M A (RECOPA),
Diogo R V C (UP), Alinon K (Cirad),
Kouadja S (CNRA), Loabé P A (IRAD), Sib O (Cirad)

EN SAVOIR PLUS :

Ngaroussa H. C. et al., 2026. Les modes d'accès aux parcours : alliances locales et gestion des itinéraires de transhumance. In Duteurtre G., Alinon K. et Mian-Oudanang K. (dir.), Pasteurs et agropasteurs du Tchad face aux changements. Territoires sahéliens et soudanais en transition. Karthala, p. 201-220.

Vall E. et al., 2023. Crop-livestock synergies and by-products recycling: Major factors for agroecology in West African agro-sylvo-pastoral systems. *Agronomy for Sustainable Development*, 43, article 70. En ligne

Corniaux C. et al., 2012. La mobilité commerciale du bétail entre le Sahel et les pays côtiers : l'avenir du convoiement à pied. *Nomadic Peoples*, 16(2), p. 6-25.



Produits laitiers de la mini-laiterie Sanko

O. Sib

Au Burkina Faso, les travaux conduits sur la filière laitière de Bobo-Dioulasso ont montré que le renforcement des interactions entre cultures et élevages pouvait contribuer à faire baisser les coûts de production, à stabiliser la production durant les périodes difficiles (grâce à la distribution de fourrages en saison sèche) et à soutenir la diversification des produits laitiers transformés (dégagé, gapal, yaourts aromatisés). Ainsi les unités de transformation du lait de Bobo-Dioulasso peuvent travailler toute l'année avec du lait produit localement à un prix rémunérateur pour les éleveurs et compatible avec la fabrication de produits laitiers originaux (yaourts au lait frais aromatisés aux extraits végétaux locaux comme le néré, le pain de singe, la mangue...) vendus à un prix abordable pour une clientèle de plus en plus importante, soucieuse de consommer des produits de qualité correspondant à ses goûts, sa culture et à son pouvoir d'achat.

Agriculture et pastoralisme, des équilibres négociés au Burkina Faso et au Bénin

Les bénéfices des complémentarités entre agriculture et pastoralisme sont établis de longue date. Mais leur réalité dépend avant tout des acteurs des territoires. Nana Boukary, de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (Apess) au Burkina Faso et Joukov Dahoué, de la Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles (Pnoppa) du Bénin, montrent comment ces équilibres se construisent, se négocient et se défendent au quotidien face aux pressions croissantes sur les terres et les parcours.

GDS : Les discours sur les complémentarités agriculture-élevage sont nombreux à l'échelle régionale. Mais sur le terrain, qu'en est-il concrètement ?



Nana Boukary, responsable technique APESS Burkina Faso.

Nana Boukary, responsable technique Apess Burkina Faso : Les complémentarités sont réelles sur le terrain, bien que fragiles. Depuis 2022, au Burkina Faso, un ministère unique renforce la collaboration entre agriculture et élevage. L'Apess, qui regroupe à la fois des pasteurs et des agropasteurs, en constitue une incarnation tangible. La complémentarité se traduit dans les pratiques quotidiennes : production fourragère, contrats fumier, gestion concertée des ressources. Des chartes foncières locales et des plans communaux sont également élaborés.

À Bodadiougou (province de la Comoé) par exemple, la charte foncière locale de 2020 visait à encadrer concrètement l'utilisation des terres pastorales face aux pressions foncières. Ces outils clarifient les règles d'usage et anticipent les conflits entre les différents usagers des ressources naturelles. À Thiou (province du Yatenga), grâce à une concertation volontaire, certains agriculteurs ont accepté de céder une partie de leurs terres agricoles en zone pastorale, ce qui a permis à l'Apess de sécuriser 19 300 hectares de zone pastorale pour les éleveurs (pasteurs et agropasteurs).

Joukov Dahoué, chargé de programmes Pnoppa-Bénin : Au Bénin aussi, la complémentarité entre agriculture et élevage tend progressivement à se traduire en actions concrètes dans les territoires. Dans plusieurs départements du pays, notamment le Borgou, l'Alibori, l'Atacora, la Donga et les Collines, les exploitations familiales développent des formes de complémentarité fondées sur la valorisation des résidus de récolte pour l'ali-

mentation animale, l'utilisation de la fumure organique pour améliorer la fertilité des sols, ainsi que le parage des troupeaux sur les champs après récolte. Ces pratiques renforcent les liens économiques et fonctionnels entre producteurs agricoles et éleveurs.

Sur le plan organisationnel, la collaboration entre les organisations de producteurs agricoles membres de la Pnoppa-Bénin et l'Anoper (Association nationale des éleveurs de ruminants) est une expérience importante d'alliance entre organisations paysannes et pastorales. Cette dynamique favorise des actions conjointes de plaidoyer, de médiation, de gestion concertée des ressources naturelles.

Plusieurs communes mettent aussi en œuvre des mesures pour limiter les conflits entre agriculteurs et éleveurs : délimitation des couloirs de passage du bétail, sensibilisation des communautés, cadres locaux de concertation et implication des autorités communales et des leaders communautaires dans la prévention et le règlement des conflits.

GDS : Qu'est-ce qui aujourd'hui fragilise les équilibres entre usages agricoles et pastoraux ?

Nana Boukary, Apess Burkina Faso : Les freins sont nombreux : spéculation foncière, croissance démographique et insécurité. L'expansion des cultures, l'obstruction des couloirs de transhumance et l'accès difficile à l'eau créent des tensions importantes. La Confédération paysanne du Faso, en collaboration avec l'Apess et les autres organisations pastorales, alerte sur la violation des pistes pastorales et dénonce l'accaparement des terres par les promoteurs immobiliers et l'agro-business, qui prive éleveurs et agriculteurs de leurs espaces traditionnels. Ce dispositif a permis de plaider pour une relecture de la



Joukov Dahoué, chargé de programmes Pnoppa Bénin.

Pastoralisme : dix ans de mutations en images

En 2016, Gilles Coulon et Françoise Colley suivaient pour Acting for Life des éleveurs en transhumance entre le Burkina Faso et le Togo. Dix ans plus tard, ils retournent sur le terrain, au Bénin et en Guinée, pour documenter un secteur en profonde recomposition : réduction des routes de transhumance, transformation des circuits commerciaux régionaux et pressions croissantes sur les acteurs de la filière.

La nouvelle exposition sera présentée le 19 novembre 2026 à Paris, lors d'un événement consacré à l'Année internationale des parcours et des pasteurs, organisé en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD). Elle a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne et de l'AFD.

Pour en savoir plus : acting-for-life.org



Marché à bétail de Dassa, au Bénin. Dans les territoires, les complémentarités entre agriculture et élevage reposent aussi sur des échanges et des liens économiques entre producteurs et éleveurs. Photographie de Gilles Coulon réalisée en 2026 pour la nouvelle exposition d'Acting for Life consacrée aux mutations du pastoralisme et de la filière élevage au Bénin et en Guinée.

Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, pour mieux faire face à l'impact de la crise sécuritaire.

Joukov Dahouè, Pnoppa-Bénin : Malgré les politiques de sédentarisation et les actions engagées pour promouvoir l'intégration agriculture-élevage, des tensions persistent au niveau local. La principale difficulté réside dans la réduction progressive des espaces de pâturage sous l'effet de la croissance démographique, de l'urbanisation et de l'extension des superficies agricoles. Cette situation entraîne une compétition accrue pour l'accès aux terres, à l'eau et aux ressources fourragères entre agriculteurs et éleveurs. Malgré les dispositifs existants, les tensions demeurent fortes dans plusieurs localités en raison de l'insuffisance des espaces aménagés et des difficultés d'application effective des règles de gestion concertée des ressources naturelles.

GDS : Quels mécanismes de dialogue et quels accords permettent de préserver des espaces de complémentarité réelle ?

Nana Boukary, Apess Burkina Faso : Plusieurs mécanismes continuent de fonctionner au niveau local. Il y a les débats informels sur la mobilité du bétail et la gestion des ressources agropastorales, les journées intergénérationnelles, les arbres à palabres. Il existe aussi des commissions de conciliation foncière villageoises et des comités de personnes ressources chargées de résoudre les conflits et d'améliorer la cohabitation.

L'Apess agit également à travers des alliances opérationnelles : plateforme multi-acteurs sur le foncier, plaidoyers avec la Confédé-

ration paysanne du Faso, formations sur les conflits fonciers avec l'État et les collectivités, ou encore promotion des variétés fourragères avec l'Inera (l'Institut de l'environnement et de la recherche agricole) et l'université.

En 2017, l'Apess, en collaboration avec plusieurs organisations de la société civile, a mis en place l'Alliance des OSC pastorales au Burkina Faso qui fédère les acteurs agropastoraux autour d'un plaidoyer fondé sur des preuves afin d'améliorer la gouvernance des ressources naturelles. Nous travaillons avec une approche d'ingénierie sociale fondée sur la concertation et la formalisation d'accords sociaux autour des points d'eau, des couloirs de passage ou des infrastructures pastorales. Cette approche combine dialogue local, validation environnementale et gestion participative des aménagements.

Dans le cadre du PRAPS2 et des protocoles avec la FAO/Burkina, l'Apess a mobilisé cette expertise pour négocier l'accès à plusieurs centaines de sites pastoraux. L'avenir de la complémentarité agriculture-élevage passe par une gestion partagée du capital productif : seule cette co-gouvernance des terres, de l'eau et des ressources naturelles garantira une paix durable et une résilience agropastorale pour les générations à venir.

Joukov Dahouè, Pnoppa-Bénin : Les mécanismes qui réussissent le mieux sont ceux qui combinent une reconnaissance claire des droits fonciers, des règles locales négociées, des infrastructures partagées, des espaces de dialogue permanent et des bénéfices économiques visibles pour les deux communautés. Dans plusieurs communes, les cadres multi-acteurs réunissent les agricul-

teurs, les éleveurs, les autorités locales, les services techniques, les organisations communautaires, pastorales (Anoper et Apess) et paysannes (Pnoppa et ses autres faitières membres) ainsi que les forces de sécurité afin de discuter des périodes de transhumance, des couloirs de passage, de l'accès aux points d'eau et des zones sensibles à protéger.

Lorsqu'un dégât de culture survient, les autorités locales, chefs traditionnels et représentants des organisations professionnelles interviennent rapidement pour constater les dommages, évaluer les compensations et éviter l'escalade des tensions. Les accords autour des résidus de récoltes restent également essentiels. Après les récoltes de maïs, riz ou soja, les producteurs autorisent les troupeaux à accéder aux champs pour consommer les résidus agricoles. En retour, les animaux fertilisent naturellement les parcelles grâce aux déjections. Cette complémentarité fonctionne parce qu'elle apporte un avantage direct aux deux acteurs.

Des conventions locales, des arrêtés communaux et des cartographies participatives des couloirs de passage et des aires de pâturage permettent aussi de clarifier les droits d'usage et de réduire les conflits. Les approches participatives de gestion territoriale apparaissent également déterminantes : diagnostics fonciers villageois, implication des chefs de village, des autorités communales, des intercollectivités et des associations d'agro-éleveurs, couplées à des mécanismes de sensibilisation. ■

Quelle contribution du conseil agricole aux transformations du pastoralisme ?

Le conseil agricole doit pouvoir favoriser les complémentarités entre l'agriculture et le pastoralisme. Il ne doit pas être un conseil sectoriel, mais un conseil intégré à l'image de l'approche Champ École Agropastoral (CEAP) promue par la FAO et institutionnalisé par plusieurs pays en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le conseil agricole reste aujourd'hui un conseil sectoriel par filière (agriculture, élevage, foresterie, etc.). Cela ne permet pas de répondre efficacement aux défis holistiques de production des pasteurs et agropasteurs. L'expansion des terres cultivées par l'agriculture intensive, l'insécurité et le changement climatique réduisent les espaces de pâture et la qualité des fourrages, tandis que le nombre de têtes de bétail des pasteurs et agropasteurs augmente. Les pratiques agricoles et pastorales doivent donc évoluer pour renforcer leur complémentarité. Les travaux de recherche montrent que les systèmes intégrés cultures-arbres/arbustes-bétail et l'approche Champ École Agropastoral offrent des solutions concrètes à promouvoir par le conseil agricole.

La piste d'un « bien commun fourrager » ?

Les travaux du projet SustainSahel (2020-2025), conduits au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, ont démontré la faisabilité technique de production de ligneux fourragers dans les champs de culture, l'impact de la consommation de ces ligneux sur le bétail, et la complémentarité entre l'agriculture, l'élevage et la foresterie. Les espèces utilisées, fixatrices d'azote, améliorent la fertilité des sols et leurs tailles régulières fournissent une biomasse utile (émondages) au paillage et à l'alimentation des animaux en période de soudure.

La production et la gestion de ligneux fourragers par l'ensemble des producteurs d'un même terroir seraient un levier pour l'alimentation des animaux des agropasteurs du terroir, mais également de ceux d'une partie des pasteurs transhumants (vaches laitières et veaux). En saison sèche, la vaine pâture ouvre les champs une fois récoltés à tous les

troupeaux, rendant impossible la plantation d'arbustes fourragers par quelques producteurs isolés. Le conseil agricole doit donc accompagner les communautés vers une production collective à l'échelle du terroir : si l'ensemble des producteurs s'engage à planter des espèces comme *Gliricidia* ou *Leucaena*, la biomasse produite peut couvrir les besoins locaux et bénéficier aussi aux troupeaux de passage.

À cet effet, des accords locaux doivent être élaborés pour préciser l'affectation des terres, la protection des plants et les modalités de partage entre agropasteurs et pasteurs transhumants. Le ligneux fourrager devient alors un bien commun du terroir, une innovation sociale autant que technique. ■

Malamine OUATTARA



Directeur Exécutif du Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC)

Voir aussi la session thématique d'Inter-réseaux 2026, « Agriculture et pastoralisme : repenser les alliances territoriales face aux tensions ».

EN SAVOIR PLUS :

Projet SustainSahel, 2025. Supports de formation sur l'intégration des cultures, des arbres/arbustes et le bétail au Sahel.
Dombia et al., 2020. « Évaluation de la fertilité des sols... », International Journal of Biological and Chemical Sciences.

L'approche Champ École Agropastoral en faveur du pastoralisme

Le Champ École Agropastoral (CEAP) est une méthode participative réunissant régulièrement agriculteurs, éleveurs et agropasteurs autour d'un problème commun avec l'appui d'un facilitateur. Ce cadre est donc idéal pour que les communautés puissent discuter des défis liés à l'agriculture et au pastoralisme, tester et innover des solutions éprouvées par la recherche participative. Il permet aussi d'aborder les questions d'affectation et de partage des espaces cultivés, y compris pour des plantes fourragères, espaces ouverts ou non à la vaine pâture après récolte des céréales, espaces de pâture, couloirs de passage des animaux, accès aux points d'eau ou encore les aires de parcage nocturne.

Les CEAP ont ainsi servi de cadre pour sensibiliser les communautés à la sécurisation foncière, notamment au profit de groupements de femmes au Burkina Faso, où certains groupes ont obtenu des terres sécurisées pour des activités agrosylvopastorales. Dans le projet SustainSahel, les plateformes d'innovation ont favorisé des échanges sur la gestion des ligneux dans les champs et conduit à des propositions telles que des campagnes de sensibilisation communautaire ou l'organisation d'assemblées villageoises. Au Sénégal, à Koussanar, elles ont également accompagné la mise en œuvre du plan communal de gestion des ressources naturelles en sensibilisant les acteurs au contenu de la convention locale, en mobilisant les membres comme relais auprès des communautés et en facilitant le dialogue avec les services techniques en charge de l'environnement.

Élevage mobile versus ranching au Sahel : performances comparées et recompositions politiques

Dans les pays du Sahel, les politiques publiques opposent souvent élevage mobile et ranching. Cette opposition est moins technique que politique. Adapté aux milieux arides, le pastoralisme mobile reste performant sur les plans écologique et économique. Le ranching exige des investissements élevés et de grandes surfaces, notamment dans les pays côtiers, et favorise les acteurs capitalisés. Ces choix recomposent les rapports de pouvoir autour des ressources pastorales.

Depuis les années 2000, les politiques publiques sahéniennes promeuvent la sédentarisation et le ranching comme des formes modernisées d'élevage, sur la base d'une supériorité technique présumée des systèmes sédentaires sur l'élevage mobile. Malgré ses performances (FAO, 2025), le pastoralisme est fragilisé par la réduction des espaces, les conflits avec les agriculteurs et l'insécurité. Présenté comme un levier de modernisation et de prévention des conflits, le ranching repose sur la sédentarisation des troupeaux et la privatisation du foncier. Ses coûts élevés (foncier, infrastructures, alimentation) excluent toutefois la majorité des éleveurs familiaux et le réservent surtout aux acteurs dotés d'un capital financier et politique.

Cette barrière est renforcée par la rareté du foncier mobilisable : selon les estimations

disponibles, anciennes mais vraisemblablement sous-évaluées au regard de la croissance démographique et du changement climatique (voir tableau), il faudrait mobiliser entre 20 % (Côte d'Ivoire) et 55 % (Nigéria) du territoire national des pays côtiers pour couvrir leur seule consommation intérieure en viande bovine par du ranching extensif. Sous la pression de l'agriculture et de l'urbanisation, le foncier disponible tend ainsi à se concentrer entre les mains d'acteurs capables d'en sécuriser l'accès, par l'achat, le bail ou l'appui politique, au détriment des usages pastoraux.

Ces dynamiques favorisent la concentration et l'accaparement du foncier ainsi que l'entrée d'investisseurs et d'élites urbaines dans l'élevage, au détriment des pasteurs traditionnels. Elles ne garantissent pas une meilleure performance : l'arrêt de la mobi-



Gilles COULON/AFL, 2026.

Chargement de vaches N'Dama au marché de Fadou Saba, Guinée.

lité réduit l'adaptation aux sécheresses et la concentration des troupeaux peut dégrader les ressources locales. En facilitant le contrôle territorial et la fiscalisation, les politiques de sédentarisation recomposent le secteur et marginalisent davantage les éleveurs mobiles.

In fine, il apparaît que le pastoralisme mobile est adapté aux environnements arides et incertains, et aux acteurs disposant de peu de capital, et que le ranching est viable dans des contextes semi-arides et sécurisés, et pour des acteurs capitalisés.

Ces modèles répondent donc à des configurations climatiques et socio-économiques distinctes. Leur coexistence dépend de la pluviométrie, de l'accès aux ressources et des politiques publiques. Aussi, l'opposition entre élevage mobile et ranching ne peut être réduite à une question technique. Le pastoralisme demeure le système le plus résilient dans les conditions sahéniennes. Le ranching relève davantage d'un modèle de niche : les superficies nécessaires pour satisfaire la demande des pays côtiers (jusqu'à plus de la moitié du territoire national dans certains cas) confirment qu'il ne peut être généralisé. ■

Samba Djiby Diallo



Expert-formateur sur le pastoralisme, ARED Sénégal

Estimation des superficies nécessaires au ranching pour couvrir la consommation nationale de viande bovine

Pays	Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana	Nigeria	Togo
Consommation en tonnes/an	22360	48580	57660	382780	15600
Nbr têtes nécessaires à abattre/an	223600	485800	576600	3827800	156000
Cheptel nécessaire	1490667	3238667	3844000	25452000	1040000
Superficie nécessaire au ranching en km²	29813	64773	76880	509040	20800
Superficie du pays en km²	114763	322463	238533	923768	56785
Part du territoire nécessaire (%)	26	20	32	55	37

Ces chiffres datent de plus de 15 ans et font l'objet d'une réactualisation en cours. Il est très probable que les superficies nécessaires vont augmenter pour les raisons suivantes : augmentation de la population, baisse des rendements de la production de biomasse à l'hectare en raison des changements climatiques.

Gouvernance locale : accompagner les dynamiques des territoires agropastoraux

Face aux pressions territoriales croissantes et à l'inadaptation des cadres juridiques, la sécurisation des espaces agropastoraux sahéliens nécessite un renforcement de la participation des usagers à la gouvernance locale ainsi qu'une meilleure reconnaissance des arrangements locaux déjà en place. Au-delà des catégories juridiques prévues par les textes, qui se révèlent souvent peu adaptées à la sécurisation des usages pastoraux, les acteurs convergent vers la nécessité de s'appuyer davantage sur le principe d'un « droit négocié » et de promouvoir la coopération intercommunale. Décryptage des dynamiques, des innovations et des défis de financement qui façonnent aujourd'hui les pratiques et les initiatives sur le terrain.

Pour mieux comprendre la vulnérabilité des territoires agropastoraux, il est nécessaire d'analyser les transformations profondes qui les traversent. Aujourd'hui, trois dynamiques étroitement imbriquées contribuent à fragiliser la gouvernance de ces espaces. Les systèmes d'élevage se reconfigurent, intensifiant la compétition pour l'accès aux ressources naturelles. Les pressions territoriales s'accroissent, redéfinissant les usages de l'espace au détriment de la mobilité. Et les politiques publiques elles-mêmes contribuent à cette fragilisation, en remettant en cause les droits d'usage sur lesquels repose le pastoralisme.

Le droit négocié, nouveau pilier des espaces partagés

Face à l'affaiblissement des capacités de gouvernance du foncier agropastoral, diverses initiatives de sécurisation ont été expérimentées, avec des approches adaptées aux contextes locaux. Cette diversité s'explique par les dynamiques socio-foncières propres aux territoires, les modes d'occupation des milieux, les contextes sécuritaires, le niveau de structuration des acteurs pastoraux, l'état de la décentralisation et les orientations des politiques publiques. Malgré des approches variées (selon les cadres juridiques, les niveaux de gouvernance ou l'ancrage territorial), un même principe s'impose : le « droit négocié » comme pilier des espaces agropastoraux. Ici, l'accès aux ressources ne dépend pas seulement de la loi, mais surtout de compromis passés entre acteurs. L'enjeu est donc de renforcer les mécanismes de dialogue et de

concertation pour assurer une gestion plus inclusive, efficace et durable des ressources naturelles.

« CONVENTIONS LOCALES, COOPÉRATION INTERCOMMUNALE, PLATEFORMES DE GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, ALERTES SMS, FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES : LES INNOVATIONS SE DÉPLOIENT À PLUSIEURS NIVEAUX. »

De nombreuses initiatives en matière de sécurisation des ressources agropastorales sont déployées depuis plusieurs années, du niveau local jusqu'aux espaces transfrontaliers. Ces initiatives partagent une même architecture, qu'il s'agisse de schémas d'aménagement foncier, d'unités pastorales ou de dispositifs de sécurisation des espaces. Toutes reposent sur une gouvernance inclusive, des règles d'accès définies collectivement, et l'intégration du financement pastoral dans la planification territoriale.

Ces expériences ont mis en avant le rôle central des conventions locales comme leviers pour réguler l'accès à des ressources naturelles stratégiques, en s'appuyant sur une dynamique autonome impulsée par les acteurs locaux eux-mêmes et une validation des accords passés par les autorités locales. L'intercommunalité s'affirme également comme un levier essentiel pour préserver des espaces de pâturage continus et interconnectés. Elle permet aux communes voisines de coordonner la délimitation et le balisage des couloirs de transhumance, et de mutualiser le financement des infrastructures nécessaires à leur bon fonctionnement. Une condition s'impose toutefois : la cohérence des tracés entre communes pour permettre une réelle fluidité des déplacements.

Enfin, sur le plan institutionnel, la mise en place de cadres de concertation multi-acteurs aux niveaux local et transfrontalier favorise l'élaboration de règles consensuelles relatives aux couloirs de passage, aux calendriers agropastoraux et aux mécanismes de compensation des dégâts champêtres causés par le bétail. Forts de leur légitimité sociale, ces dispositifs participatifs contribuent à mieux structurer le dialogue, à clarifier les responsabilités des acteurs et à ancrer les décisions dans les réalités territoriales.

Malgré les avancées enregistrées, des défis persistent et appellent à renforcer les leviers d'efficacité des modèles de co-gestion. Les priorités d'action portent ainsi sur la consolidation du cadre juridique, notamment par l'intégration des accords sociaux

locaux dans la législation nationale. Elles concernent également la mise en place de mécanismes de financement durable des investissements pastoraux, en cohérence avec les outils de planification territoriale.

Les organisations d'éleveurs et les collectivités territoriales apparaissent comme des acteurs clés de la gouvernance agropastorale. Leur rôle est central pour mobiliser les communautés afin de favoriser l'appropriation des dynamiques engagées et promouvoir un dialogue territorial inclusif, propice à des compromis agropastoraux durables entre les différents usagers. Elles sont également appelées à renforcer les dispositifs de veille stratégique pour anticiper les mutations territoriales et institutionnelles, tout en exerçant un plaidoyer auprès des pouvoirs publics en faveur de cadres juridiques mieux adaptés à la gestion durable des territoires agropastoraux.

Foncier agropastoral : quand le financement change la donne

Face aux défis de gouvernance des territoires agropastoraux, plusieurs innovations complémentaires ont été mises en œuvre dans différents domaines. Sur le plan institutionnel, les organisations d'éleveurs ont joué un rôle moteur dans la mise en place de cadres de dialogue multi-acteurs entre régions et communes frontalières du Sahel central, mais également entre pays sahéliens et pays côtiers. Parmi les initiatives emblématiques

Qu'est-ce que le « droit négocié » ?

Dans les territoires agropastoraux, la législation nationale apparaît souvent en décalage avec les réalités locales. Le droit négocié désigne l'ensemble des compromis, conventions locales et accords verbaux conclus entre agriculteurs, éleveurs et autorités locales afin d'organiser de manière pacifique le partage de l'accès aux ressources, notamment l'eau et les pâturages, indépendamment des titres de propriété strictement établis.

Ibra Touré (CIRAD)



Dans le Ferlo, au nord du Sénégal, l'unité pastorale d'Amali illustre une gestion territoriale fondée sur la concertation et l'organisation collective de l'accès aux ressources pastorales.

figurent le cadre de coopération Dosso-Ali-bori entre le Niger et le Bénin, ainsi que l'espace transfrontalier Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo), couvrant le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Au niveau opérationnel, des plateformes de gouvernance pastorale et des commissions foncières rurales ont été instaurées afin de renforcer la médiation locale et de sécuriser l'accès aux ressources pastorales. Au Niger, ces mécanismes apparaissent notamment comme des instruments essentiels de prévention des conflits fonciers, dans un contexte marqué par une pression agricole croissante sur les espaces pastoraux.

Parallèlement, des dispositifs d'information innovants ont été mis en place afin de sécuriser la mobilité pastorale et d'améliorer les conditions de déplacement des éleveurs. Bien que leur adoption demeure encore limitée et variable selon les contextes, certaines solutions technologiques adaptées — notamment la cartographie pastorale numérique, la surveillance des ressources par drones et la diffusion d'alertes par SMS — permettent à une partie des pasteurs d'accéder à des informations actualisées sur les ressources fourragères et hydriques, l'occupation des terres agricoles ainsi que les marchés et les prix du bétail, contribuant ainsi à une meilleure anticipation de leurs déplacements.

L'amélioration des cadres juridiques et des dispositifs de gouvernance constitue un levier important des politiques publiques, mais elle ne peut, à elle seule, répondre aux multiples défis des territoires agropastoraux. Sans investissements concrets — infrastructures hydrauliques, aménagement des couloirs de transhumance ou équipe-

ment des marchés à bétail — les avancées réglementaires et institutionnelles risquent d'avoir un impact limité sur le terrain. Depuis 2014, la dynamique d'inter-collectivités engagée dans l'Est du Burkina Faso permet aux acteurs locaux de mobiliser, via les taxes perçues sur les marchés à bétail, des financements destinés à soutenir la gestion des infrastructures pastorales, notamment les pistes à bétail, les points d'eau et les banques d'aliments de bétail. Si cette initiative apparaît prometteuse, sa pérennité dépend toutefois de plusieurs facteurs clés : une gouvernance transparente des fonds, une meilleure coordination entre les acteurs impliqués et la sécurisation des espaces pastoraux dans un contexte marqué par la montée de l'insécurité. ■

Oussouby Touré



Sociologue rural & expert en pastoralisme, Sénégal

EN SAVOIR PLUS :

MOOC Foncier et Développement sur la plateforme Campus AFD (inscription gratuite).
Parcours pédagogique en ligne fondé sur plus de vingt ans de connaissances et d'expériences accumulées par le Comité technique « Foncier et développement » (CTFD).
Formation organisée en huit parties thématiques.



Lors des Universités, les échanges et ateliers entre femmes et hommes ont permis de mettre en discussion les représentations de la place des femmes dans les sociétés pastorales.

RBM

Les Universités des femmes pasteures, nouveaux espaces de transformation

Depuis 2023, le Réseau Billital Maroobé réfléchit à sa posture et à ses activités avec et auprès des femmes pasteures. Un point d'orgue en janvier 2026 a été l'organisation des 1^{ères} Universités des femmes en milieu pastoral et agropastoral : un espace inédit où les femmes sont co-productrices de connaissances sur leurs propres réalités. Djoudé Issa Demo, référente opérationnelle Genre & Inclusion au sein du RBM, et Bodé Sambo, géographe pastoraliste responsable de l'équipe de recherche sur le pastoralisme ERPAS à Niamey, croisent leurs regards, entre terrain et recherche académique, sur ce que ces espaces disent des transformations de genre à l'œuvre dans les sociétés agropastorales.

GDS : Que sont exactement les Universités des femmes, et pourquoi avoir choisi ce terme ?

Djoudé Issa Demo, coordinatrice des Universités des femmes, RBM (Bénin) : On a choisi le terme « Universités » parce qu'il évoque le fait de prendre de la hauteur sur le quotidien, comme le font les chercheurs : apprendre, enquêter et comprendre les réalités en croisant les regards. Les leaders, membres et partenaires du RBM pensaient connaître les femmes pasteures. Mais « la Mosaïque des femmes pasteures », recherche-action fondée sur 350 récits dans lesquels les femmes analysent leur propre histoire, nous a révélé des réalités que nous ignorions. Nous avons voulu les partager et revoir nos pratiques. Le RBM ne disposait pas d'un espace pour prendre cette distance face aux croyances et préjugés. C'est pour cela que nous avons pensé cet espace au pluriel, car aucune institution ne détient seule le savoir.

Les Universités ont réuni des femmes aux profils variés, scolarisées ou non, jeunes ou expérimentées, venues de dix pays, ainsi que des hommes impliqués dans le pastoralisme, au sein ou en dehors du RBM. Ateliers, conférences et échanges informels leur ont permis de construire des savoirs sur la place des femmes et les représentations qui lui sont associées.

On a constaté que les femmes sont rarement considérées comme porteuses de solutions, mais plutôt comme « bénéficiaires passives », vulnérables. Or les témoignages présentés dans la Mosaïque nous montrent que, dans leurs contextes, elles sont stratégiques, elles analysent, agissent et innovent. Aux Universités, on a donc voulu poser clairement une nouvelle posture pour les femmes participantes. Elles ont progressivement pris leur place au fil des journées, en voyant que l'on écoutait vraiment les contributions de chacune.



Djoudé Issa Demo, coordinatrice des Universités des femmes, RBM (Bénin).

D.Demo

À la sortie des Universités, au-delà des dé-clics et apprentissages individuels, trois ré-sultats ont été produits. Les participantes, notamment les représentantes d'organisa-tions sœurs du RBM, ont rédigé le Manifeste de la femme pasteure. Cet outil de plai-doyer a porté la voix des femmes d'Afrique de l'Ouest pendant l'Année internationale des parcours et des pasteurs, à Kampala en mars, Katmandou en mai et Oulan-Bator en juin et août. Un cadre de recherche-action a aussi été conçu pour mieux comprendre et transformer les schémas de pensée au sein des institutions du RBM. Enfin, la Ruche des femmes pasteures accompagne les projets individuels sur le terrain.

GDS : Qu'est-ce que cette méthode (350 récits de femmes qui s'analysent elles-mêmes) permet de produire que la recherche académique classique ne produit pas, et inversement ?

Bodé Sambo, géographe spécialiste du pas-toralisme (Niger) : La Mosaïque montre des femmes qui se définissent comme des « mo-dèles d'inspiration », qui planifient dans l'ombre, qui influencent sans jamais cher-cher à être vues. Cette méthode n'est pas nouvelle, mais elle est plutôt innovante par la place qu'elle accorde aux connaissances empiriques des femmes dans le domaine du pastoralisme. Dans l'histoire des inter-ventions de développement au Niger, on a connu l'expérience « Mata Massou Douba-ra », groupements féminins d'épargne-crédit en milieu pastoral appuyés par Care Interna-tional, ou encore celle des femmes leaders des Clubs Dimitra de la FAO. La démarche de la Mosaïque s'inscrit dans cette continuité. Le croisement des connaissances endo-gènes et des analyses scientifiques permet d'alimenter la recherche, d'éclairer les réa-lités du terrain et d'intervenir plus efficace-ment en proposant des pistes de solutions plus adaptées aux multiples contraintes du milieu pastoral.

GDS : La Mosaïque relève que les hommes reconnaissent à leurs femmes des rôles de soutien moral et de régulation des conflits, mais perçoivent beaucoup moins leur capacité à influencer et à diffuser des initiatives au sein des communautés. Comment gérez-vous ce décalage ?

Djoudé Issa Demo : Aux Universités, on s'est justement penché sur ce dilemme. On avait un participant homme qui nous a dit que c'était très intéressant et utile, mais qu'il n'autoriserait jamais sa femme ou ses filles à participer ! On s'inscrit ici dans le temps long, car on parle de changement social en

profondeur. Cette question restera, selon moi, à approfondir au sein des organisations paysannes, des foyers, mais aussi avec les influenceurs sociaux que sont les médias et les leaders d'opinion. Il y a d'ailleurs un prolongement prévu entre deux éditions des Universités, les « instants mosaïques », qui se déroulent au niveau local. Ce sont des causeries-débats organisées par des membres des Universités pour stimuler des changements de perception et permettre aux femmes de parler d'elles-mêmes en étant écoutées. Pour lancer le débat, on part de quelques récits issus de la Mosaïque et cela permet de libérer facilement la parole à partir de l'histoire partagée. Chaque par-ticipante comprend que son histoire mérite aussi d'être partagée. On est en train de travailler sur des instants mosaïques com-munautaires et institutionnels pour toucher toutes les cibles, car on sait que cela contri-bue à compenser les décalages de percep-tion, petit à petit.

GDS : Comment encourager les femmes à prendre une place plus visible ?

Djoudé Issa Demo : Le Manifeste parle de « actrices », mais ne dit pas forcément qu'elles doivent être « visibles ». On vou-drait que les femmes puissent devenir ac-trices et influentes à leur façon. Mais tous les dispositifs qui existent correspondent à des façons de fonctionner masculines. On sait depuis la Mosaïque que les femmes pasteures influencent le plus souvent de façon discrète, elles vont voir les relais d'influence, elles parlent à chacun, elles écoutent beaucoup pour trouver la « fenê-tre d'opportunité ». Elles ne participent que ra-rement aux instances officielles, mais elles font le travail en amont et en aval, de ma-nière informelle. Quel serait un mécanisme de représentation qui donnerait de la place à ces stratégies et ces schémas ? C'est une question qu'on doit maintenant se poser ensemble, femmes et hommes. Tant qu'on ne mettra pas le doigt là-dessus, qu'on ne révélera pas ces mécanismes et qu'on ne les fera pas évoluer, on va les mettre en danger en les forçant à faire « comme les hommes ». C'est la même difficulté que celle qu'ont les éleveurs transhumants pour être représen-tés dans des instances sédentaires qui ne correspondent pas à leurs codes culturels. C'est pour cela que le RBM a été créé, pour proposer d'autres façons d'être entendus. Avec les femmes aujourd'hui, nous faisons face au même défi.

GDS : Le Manifeste relie le leadership pastoral féminin à des dimensions que les politiques pastorales traitent rarement ensemble : éducation des



Bodé Sambo, géographe pastoraliste, responsable de l'équipe de recherche sur le pastoralisme ERPAS à Niamey, Niger.

B. Sambo

filles, violences de genre, santé reproductive, représentation politique. Est-ce que ce « paquet » fait sens du point de vue de vos recherches ?

Bodé Sambo : Oui, parce que ces dimensions sont étroitement liées. En milieu pastoral, l'accès à l'éducation, notamment pour les jeunes filles, reste difficile en raison des dé-placements fréquents. Les mariages précoces peuvent également limiter leurs parcours scolaires et leurs possibilités d'autonomie. Cela pèse ensuite sur la représentation des femmes dans les instances de décision et sur leur accès à certains services. Pourtant, les femmes jouent un rôle écono-mique central, notamment à travers la vente du lait et la gestion des revenus qui en dé-coulent. Elles sont aussi impliquées, souvent de manière peu visible, dans les décisions liées à la mobilité : même lorsqu'elles ne par-ticipent pas aux réunions où sont définis les itinéraires, les déplacements des troupeaux tiennent compte de leurs activités et de leurs besoins, notamment des marchés où elles vendent le lait et achètent les céréales. C'est pour cela que l'éducation, la repré-sentation, les rapports de genre et l'autonomie économique ne peuvent pas être traités sé-parément.

GDS : Y a-t-il déjà des effets observables de ces rencontres au sein des communautés pastorales dans l'accès aux ressources, dans la façon dont se prennent les décisions collectives sur les parcours, les marchés, la terre ?

Djoudé Issa Demo : C'est un peu tôt pour ob-server des effets de ce genre directement at-tribuables aux Universités. Ce que nous avons constaté, c'est d'abord que cela a libéré une parole entre les hommes et les femmes pré-sents. L'homme dont je vous parlais est venu

PERSPECTIVES

à la fin nous dire que ça avait transformé ses perceptions. Cela a aussi changé le rapport entre le RBM et les autres acteurs institutionnels aux niveaux continental et mondial, en renforçant fortement son message et sa posture.

Au niveau des femmes pasteures elles-mêmes, il faudrait les interroger dans quelques mois pour voir si des choses ont changé dans leurs relations avec les hommes. C'est une recherche-action continue : on veut mener cette recherche-action de façon systémique, en observant et en comprenant, au fil de l'eau, plusieurs dimensions qui contribuent ensemble aux changements que l'on veut impulser. Notre défi, c'est toujours le lien entre ces moments « confidentiels » (une trentaine de personnes réunies) et les changements qui puissent toucher la majorité des femmes pasteures. C'est précisément pour cela qu'on a mis en place les « instants mosaïques ».

GDS : Qu'est-ce que la recherche peut apporter au RBM et aux Universités des femmes que les organisations pastorales ne peuvent pas produire seules ?

Djoudé Issa Demo : Le regard croisé est intéressant : les lunettes avec lesquelles on regarde les choses en tant qu'organisation paysanne ne sont pas les mêmes que celles



Les Universités ont réuni des femmes et hommes venus de différents pays et aux parcours variés, favorisant les échanges d'expériences.

RBM

des chercheurs. Si la recherche académique ne cherche pas seulement à confirmer des hypothèses, mais à approfondir notre compréhension, alors ça nous intéresse, car cela nous donne d'autres lunettes pour nous regarder, approfondir des sujets qui émergent et adapter nos actions.

Surtout, pour moi, le bénéfice serait que la recherche puisse être une caisse de résonance et un amplificateur, un peu comme dans cette conversation d'aujourd'hui. Ce chantier est immense : c'est le système socio-culturel qui doit évoluer. Pouvoir s'appuyer sur des résultats de chercheurs académiques nous aidera à convaincre d'autres acteurs. Aujourd'hui, on utilise la Mosaïque des femmes pasteures à cet effet : sortir des « je pense que », « je crois

que ». On veut des éléments avérés, démontrés. On a besoin d'aide pour objectiver les changements à l'œuvre dans la société pastorale, et aussi pour ne pas reproduire des schémas de genre qui nous sont imposés de l'extérieur, ce qui est un vrai défi au Sahel. ■

Entretien réalisé par
Emilie Langlade et Lucia Badohoun

EN SAVOIR PLUS :

Manifeste des Universités des femmes en milieu pastoral et agropastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre, 2026, RBM, APESS, AFAO-WAWA, ROPPA, WILDAF-AO.
La Mosaïque des femmes pasteures, 2024, RBM.

Rachida Hamani, l'entrepreneuriat comme levier d'émancipation



Au Niger, Rachida Hamani transforme et commercialise le wagasi, et souhaite transmettre son savoir-faire aux jeunes du milieu pastoral.

RBM

GDS : Rien ne vous prédestinait à devenir cheffe d'entreprise. Quelles ont été les étapes qui vous ont permis d'y parvenir ?

Rachida Hamani : Quand j'étais petite, je voulais être médecin. Mais lorsque ma mère a perdu son travail, j'ai dû arrêter l'école en troisième. Sans diplôme, je pensais mon avenir compromis. Je savais pourtant fabriquer le fromage wagasi, un fromage traditionnel à base de lait de

La Mosaïque des femmes pasteures révèle des femmes stratégiques, innovantes et souvent discrètes. Au Niger, le parcours de Rachida Hamani incarne ce leadership fondé sur l'initiative économique, la transmission et l'exemple.

vache. Le RBM m'a alors proposé une formation à Dosso. Après plusieurs ateliers en entrepreneuriat et en leadership, j'ai pu épargner, aider ma mère, acheter deux réfrigérateurs et une moto, puis ouvrir ma boutique.

GDS : Quel conseil donneriez-vous aux jeunes femmes pasteures qui manquent de soutien ou de moyens ?

Rachida Hamani : Une de mes cousines a également dû arrêter ses études et pensait ne pas pouvoir réussir. Je lui ai expliqué que, tant qu'elle pouvait travailler, elle pouvait avancer, en fabriquant du wagasi, en faisant de la couture ou en exerçant une autre activité. Je lui ai surtout conseillé de rejoindre une coopérative, parce qu'ensemble, on travaille, on économise et on investit. C'est beaucoup plus simple que d'avancer seule.

GDS : Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Rachida Hamani : Lorsque j'ai ouvert ma boutique, j'ai vu que les jeunes du village qui ne travaillaient pas se demandaient comment j'avais fait. Alors, pour bien les aider, je veux créer un véritable centre de formation pour les jeunes du milieu pastoral autour du lait, de sa production, de sa transformation et de sa commercialisation. C'est déjà ce que je fais, mais de manière informelle. La prochaine étape sera donc de pouvoir proposer des prestations, accueillir des stagiaires pour développer leurs compétences et renforcer leurs savoir-faire.

Propos recueillis par Martial Afouda
et Maë Julien

Le lait dans l'économie agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel

Avec une production de l'ordre de 5 milliards de litres par an, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (AOS) ne couvrent que 9 % de l'offre continentale de lait. Malgré cette part modeste, le lait constitue un enjeu multidimensionnel et reste confronté à de nombreux défis auxquels les politiques nationales et régionales tentent de répondre depuis une dizaine d'années.

Le lait a été intégré par les États membres de la CEDEAO dans la liste des produits stratégiques pour la sécurité et la souveraineté alimentaire en 2010. Il s'agissait de mettre fin à un véritable paradoxe. Malgré l'importance de son cheptel, estimé à 600 millions de ruminants, la région reste de plus en plus dépendante des importations de produits laitiers. Son taux d'auto-suffisance est ainsi passé de 60 % en 2000 à 41 % en 2024.

Le lait constitue une soupape de sécurité pour les ménages des éleveurs. Outre le fait que plus de 80 % de la production actuelle est autoconsommée par les ménages des éleveurs, le lait contribue pour près de 30 % à la formation de leurs revenus. Il est sous la responsabilité des femmes dans un contrat social qui leur accorde une place centrale dans la gestion des sous-produits de l'élevage (laines, peaux, cuirs en plus du lait...) et des revenus qui en sont issus.

Au cours des dernières années, le lait s'est imposé comme un facteur de densification des économies des territoires pastoraux : création de nombreux centres de collecte multiservices, de mini-laiteries et autres activités connexes, notamment la production fourragère et les dépôts de vente d'aliments bétail. Le lait a ainsi permis l'émergence de modèles technico économiques reposant sur des formes de contractualisation inclusive (éleveurs, collecteurs, transformateurs et

fournisseurs de services divers) pourvoyeurs d'emplois aux jeunes et aux femmes.

La consommation du lait est passée de quelque 18,4 litres par habitant en 2000 à 28,5 l en 2021 du fait de la croissance démographique, de l'urbanisation et de la hausse des revenus. Pour répondre à cette demande, la région a recours à des importations massives de produits laitiers, notamment de poudre de lait réengraissée de matières grasses végétales dont le volume est passé de 460 millions de litres en 2000 à 4,17 milliards en 2021 (FAO, et BACI). Ces importations s'élèvent à près de 500 milliards de FCFA par an...

Pour contrecarrer cette évolution, la CEDEAO a lancé depuis 2019 une stratégie régionale, dite « Offensive lait » qui vise à travailler simultanément sur tous les maillons : production, collecte, transformation, distribution et consommation du lait local. L'internalisation et l'appropriation de cette initiative sont visibles à trois niveaux. La société civile a bâti, autour du slogan « Mon lait est local », une plateforme multi-acteurs régionale déclinée en coalitions nationales. Plusieurs États (Nigeria, Sénégal, Burkina Faso) ont engagé des politiques sectorielles structurantes. La CEDEAO, enfin, travaille en parallèle à la diffusion de modèles technico-économiques éprouvés au niveau de chacun des maillons des chaînes de valeur et à des réformes réglementaires et fiscales pour stabiliser l'environnement pro lait local de la filière.

Cette dernière action de la CEDEAO est la plus sensible. En juin 2025 à Abidjan, les États se sont divisés sur la révision du Tarif extérieur commun : faut-il taxer davantage la poudre de lait réengraissée pour réduire sa concurrence avec le lait local ? Les positions opposent notamment les pays consommateurs de la façade atlantique aux pays producteurs du Sahel, mais aussi les partisans d'une protection accrue aux défenseurs du libre marché. La concertation a néanmoins dégagé plusieurs pistes, allant des incitations pour amener les grands groupes implantés dans la région à collecter du lait local, à l'application de droits spécifiques temporaires sur les volumes de lait importés.

La rupture entre l'AES et la CEDEAO complice, sans pour autant annuler, cette dynamique. Des compromis pragmatiques ont permis de maintenir les pays sahéliens dans le périmètre de l'Offensive, en s'appuyant sur la société civile et le secteur privé, notamment la plateforme régionale dont le RBM assure la présidence, plutôt que sur les canaux intergouvernementaux.

Certains pays montrent qu'une fiscalité associée à des investissements accroît la part du lait local consommé. Les études et scénarios permettront d'évaluer les mesures possibles et d'éclairer les compromis régionaux, pour garantir l'autosuffisance de la région en ce produit stratégique. ■



Dans le département de Dagana, au nord du Sénégal, des enfants reçoivent du lait caillé produit par des mini-laiteries locales partenaires du projet Asstel. Cette distribution en milieu scolaire associe amélioration de l'alimentation des élèves et création de débouchés pour la filière lait local.

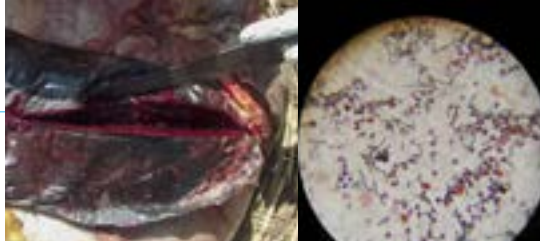
Bio Goura Soulé



Coordonnateur du Projet d'appui à l'Offensive lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO)

Direction de l'agriculture et du développement rural, Commission de la CEDEAO

Les pasteurs, premiers acteurs de la surveillance sanitaire au Sahel



Après avoir égorgé son animal malade, l'éleveur constate la présence d'un sang noirâtre au niveau des organes (à gauche). Alerté, le service vétérinaire suspecte un cas de charbon bactérien. L'analyse du prélèvement en laboratoire confirme la présence du bacille responsable de la maladie (à droite).

Boukaya, 2024

Dans les espaces pastoraux, éleveurs et bouviers sont souvent les premiers à repérer une maladie dans les troupeaux, mais leur rôle reste encore peu reconnu dans les dispositifs de surveillance sanitaire. Entre savoirs locaux, défis de mobilité et relations parfois fragiles avec les services publics, leur implication est pourtant essentielle pour prévenir les zoonoses. Au Togo et au Niger, des expériences montrent comment l'approche « One Health » peut renforcer cette collaboration.

En brousse, le premier observateur de l'information sanitaire n'est généralement ni le vétérinaire ni l'administration, mais le bouvier, au contact quotidien du bétail et de la faune sauvage. L'éleveur, propriétaire du troupeau, prend ensuite les décisions économiques et sanitaires. Les pasteurs jouent ainsi un rôle central dans la détection précoce des maladies. Sans maîtriser l'ensemble du jargon de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), ils possèdent un savoir endogène précis. Ils reconnaissent les pathologies prioritaires de leur territoire : péripneumonie contagieuse bovine, fièvre de la

vallée du Rift, charbon bactérien, brucellose, fièvre aphteuse.

Transmise de génération en génération, cette expertise constitue un maillon essentiel, souvent sous-exploité, de la surveillance sanitaire. La mobilité des troupeaux renforce ce rôle. Là où les services vétérinaires sont éloignés ou peu présents, les pasteurs sont souvent les seuls à pouvoir signaler rapidement une maladie. Cette vigilance ne conduit toutefois pas toujours à un signalement aux services sanitaires.

Pendant longtemps, dans certaines zones du nord du Togo où le charbon bactérien était endémique, déclarer un cas suspect pouvait signifier perdre son troupeau sans compensation financière, tout en étant désigné comme « l'oiseau de mauvais augure » ayant attiré le mal. Les cas étaient alors souvent dissimulés : des bêtes mortes brutalement étaient enterrées hors des règles sanitaires, voire déterrées clandestinement pour en consommer la viande, provoquant des décès dans les villages.

Des campagnes de vaccination, associées au

renforcement des agents de terrain et, surtout, à l'instauration d'une compensation partielle des pertes, ont progressivement restauré la confiance. Les données récentes ne font plus état de foyers déclarés de charbon bactérien dans ces zones, même si la vigilance demeure indispensable face à des spores capables de persister des décennies dans les sols.

Une surveillance efficace des zoonoses suppose une bonne connaissance des mobilités pastorales, mais aussi des dispositifs s'appuyant sur les réseaux d'acteurs présents sur le terrain et sur des relations de confiance entre communautés et services sanitaires. ■

Dr. Pidemméwé Pato

Vétérinaire et point focal de la transhumance au Ministère de l'agriculture du Togo

Dr. S. Gilles Vias Franck

Vétérinaires Sans Frontières Belgique, Directeur régional Afrique de l'Ouest

Dr. Mounkaila Morou

Épidémiologiste à la Direction de la Santé Animale au Niger

Djibo Mazou Boubacar

Chargé de Programme VSF-B



Campagne de vaccination des petits ruminants dans le nord du Mali, 2025.

Torodi : une réponse One Health face à la rage

Dans le département de Torodi (région de Tillabéry, Niger), l'insécurité a fortement fragilisé la surveillance sanitaire. En fuyant les groupes armés, des populations ont abandonné leurs chiens. Devenus errants, ces animaux se sont agglomérés autour des centres urbains, attirés par les dépotoirs.

En 2024, le Réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales prioritaires (RESEPI) a signalé une recrudescence critique de rage canine, à l'origine de plusieurs décès humains. L'insécurité avait privé les services vétérinaires publics d'accès à plusieurs villages, compromettant fortement la surveillance épidémiologique officielle.

La riposte coordonnée par le comité départemental One Health, avec l'appui de Vétérinaires Sans Frontières Belgique, s'est appuyée sur trois piliers. D'abord, la réciprocité : on ne peut exiger des communautés qu'elles alertent sans leur offrir une réponse concrète en retour. À Torodi, cela s'est traduit par la vaccination gratuite des chiens, la sécurisation de vaccins antirabiques humains dans le district sanitaire, et la mise à disposition de charrettes asines pour faciliter l'élimination des dépotoirs. Vient ensuite l'institutionnalisation locale : le maillage territorial ne peut reposer uniquement sur les services publics, mais doit s'appuyer sur les services vétérinaires pri-

vés de proximité et intégrer les éleveurs dans des Groupes de Défense Sanitaire (GDS) communaux. Enfin, la communication décentralisée a joué un rôle clé : des émissions radiophoniques en zarma, fulfuldé et gourmanché ont permis de déconstruire les rumeurs et de toucher environ 120 000 personnes.

Reconnaître les pasteurs non comme des vecteurs de risque, mais comme des co-gestionnaires de la santé publique : c'est à cette condition que les dispositifs d'épidémiologie sahéliens deviendront efficaces et durables.



Filmer le pastoralisme de montagne pour nourrir le débat public

Dans les montagnes des Pyrénées entre la France et l'Espagne, les contrats agro-environnementaux européens qui encadrent les espaces pastoraux reposent souvent sur des règles conçues loin du terrain. Pour rendre visible cette réalité aux décideurs, la sociologue Emmanuelle Cheyns a réalisé un film documentaire, « Une montagne sous contrat ». Projeté de la région pyrénéenne jusqu'à la Commission européenne, il a alimenté le débat avec les décideurs publics.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des outils réglementaires de la Politique Agricole Commune (PAC), déclinés dans tous les pays membres de l'Union européenne. Ces mesures sont destinées aux exploitants et exploitantes qui s'engagent à changer des pratiques agricoles en faveur de l'environnement. Pensées à l'échelle de l'exploitation individuelle, elles ont été transposées au pastoralisme collectif de montagne. Dans les Pyrénées, ces mesures s'appliquent ainsi à de vastes pâturages d'altitude, les estives. Elles sont contractualisées par des collectifs : des collectivités, gestionnaires de ces espaces ou des groupements pastoraux. Si ces mesures sont plébiscitées, car elles permettent de faire dialoguer des savoirs pastoraux et naturalistes, elles s'avèrent encore mal adaptées au contexte pastoral de mobilité des troupeaux et de variabilité climatique.

Le Cirad, l'Inrae, l'Université de Toulouse-Jean Jaurès et le GIP-CRPGE ont mis en place des dispositifs de concertation pour une adaptation de ces contrats. Le film est né du désir de documenter les conditions spécifiques de la montagne dans lesquelles les MAEC sont mises en œuvre, de manière sensible et immersive. L'enjeu est que des décideurs publics puissent comprendre et ressentir la complexité de ces milieux. Ce film documentaire suit le quotidien de celles et ceux qui ont peu « la parole » dans les instances techniques ou politiques : les bergers et bergères, les éleveurs, éleveuses, et les troupeaux qui habitent la montagne et composent avec le milieu. Le regard se porte sur leurs expériences, leurs savoirs et connaissances intimes, dans trois estives des Hautes-Pyrénées « sous contrat ». Il met aussi en lumière le travail des animatrices pastorales pour apaiser les tensions entre les règles administratives des contrats et des pratiques d'usage.

Les pratiques locales basées sur le soin, les usages, l'expérience et une adaptation quotidienne au climat s'écartent en effet des

normes gestionnaires du contrat des MAEC qui supposent d'anticiper. L'incertitude du milieu en montagne, accrue par le changement climatique, requiert une flexibilité des pratiques, qui repose sur des connaissances et des capacités d'adaptation au quotidien des gardiens et gardiennes des troupeaux.

Le film a été projeté dans les Pyrénées, avec des professionnels de l'animation, des élus, bergers et bergères, éleveurs, éleveuses et gestionnaires d'estives. Il a aussi été projeté auprès de décideurs publics, dans un contexte de négociations de la nouvelle Politique Agricole Commune, de l'échelle régionale à celle européenne : à la Direction générale de l'agriculture et du développement rural et à la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne à Bruxelles, à la DRAAF Occitanie (services déconcentrés de l'État) et à l'Assemblée Nationale.

Les échanges qui ont suivi les projections ont permis d'explorer des perspectives pastorales liées à la contractualisation des aides en estives. Comment planifier un changement de pratiques, des obligations de moyens et de résultats, dans un contexte pastoral et un milieu de montagne incertain et complexe ? Comment reconnaître la mobilité des troupeaux, liée aux éléments naturels du milieu ? Quel rôle jouent les intermédiaires (anima-

teurs et animatrices, etc.) dans l'adaptation des normes gestionnaires de ces contrats au milieu pastoral collectif ? Comment reconnaître ce rôle ?

Les débats ont conduit à reconnaître le besoin d'une meilleure adaptation de ces contrats aux espaces collectifs, y compris par de l'expérimentation. Ils ont aussi conduit à la reconnaissance du rôle essentiel des animateurs et animatrices dans la mise en œuvre de ces contrats, puisque cette animation permet le croisement des regards et savoirs des acteurs et actrices. Enfin, la possibilité d'échanger avec les contrôleurs en amont permet une meilleure compréhension des spécificités inhérentes à l'environnement et ainsi d'assurer un contrôle juste et adapté. Les décideurs ont reconnu le besoin de flexibilité et donc de souplesse des contrats et de co-construction des indicateurs. ■

Emmanuelle Cheyns



Chercheuse en sociologie au Cirad, à l'UMR MoISA

> Informations techniques sur le film

Durée : 73 min. **Réalisation :** Emmanuelle Cheyns.

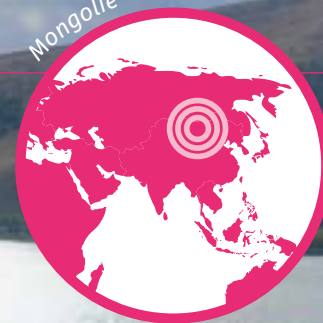
Montage : Céline Kélépikis. **Son :** François Rascalou.

Montage/mixage son : Charles Autrand/Gilles Bénardeau - Saraband production. **Étalonnage :** Felix Abt - Cairn Studio.

Production : Cirad.



Estive de Lalabasse (Hautes-Pyrénées). Pâturage des brebis.



Le pastoralisme en Mongolie : entre crise des pâturages et réponses par le marché

En Mongolie, les élevages pastoraux (chèvres, moutons, bovins, rennes, chameaux, chevaux) structurent à la fois l'économie rurale et les modes de vie. Ils représentent l'essentiel de l'activité agricole qui pèse pour 10 % du PIB national (World Bank, 2023), et fait vivre 30 % de la population (ILOSTAT, 2025). Un échange entre femmes et hommes pasteurs de Mongolie et du Sénégal montre que, malgré des contextes très différents, les défis liés à la mobilité, à l'accès aux ressources et à leur gestion concertée soulèvent des questions étonnamment communes.

Depuis les années 1990, la transition vers une économie de marché a profondément transformé le pastoralisme mongol. La privatisation du cheptel et la libéralisation des filières ont encouragé les éleveurs et éleveuses à augmenter la taille de leurs troupeaux, en particulier en chèvres, poussés par la demande mondiale de cachemire. Cette stratégie d'accumulation, souvent dictée par la nécessité économique, a contribué à accentuer la pression sur les pâturages déjà fragilisés par les sécheresses, les inondations et les dzuds (hiver extrêmement rigoureux).

Selon l'évaluation nationale réalisée par Densambuu et al. (2018) pour le programme Green Gold (SDC), plus de 65 % des parcours de Mongolie sont dégradés à des degrés divers. Cela provoque baisses de productivité et de qualité des produits (laine, cachemire, viande, lait), et donc baisse des revenus des éleveurs et éleveuses, par ailleurs victimes du contexte inflationniste. Dans un cercle vicieux, ceux-ci compensent les pertes de

revenus en augmentant la taille de leurs troupeaux, donc la pression sur les pâturages. Parallèlement, des services vétérinaires affaiblis peinent à assurer un suivi rigoureux des troupeaux. Dans ce contexte, de nombreux ménages pastoraux continuent d'abandonner l'élevage, et beaucoup de jeunes ne se voient pas poursuivre dans cette voie.

Restaurer la gestion collective des pâturages

Face à ces défis, des initiatives émergent pour repenser avec les éleveurs et éleveuses la gestion des ressources pastorales. L'une des actions majeures repose sur la structuration de collectifs d'éleveurs qui partagent un même territoire et structurent ensemble leur utilisation durable. À travers des outils comme la cartographie participative, l'élaboration de règles de mobilité ou le suivi de l'état des pâturages en lien avec les agents de l'état (photomonitoring), ces groupes tentent de restaurer des formes de gouvernance collective adaptées à la variabilité des milieux.

Ces dispositifs permettent de réintroduire des pratiques de gestion concertée, avec l'appui d'organisations locales comme Green Gold-Mongolia Rangelands Research Center (GG-MRRC) et des ONG internationales comme Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF).

Ces organisations partenaires ont permis à l'éleveur Khurelbaatar et l'éleveuse Bolortuya de se rendre au Sénégal en novembre 2024, où ils ont rencontré leurs pairs, hommes et femmes pasteurs peuls transhumants. Malgré la barrière de la langue (jusqu'à 4 traductions en cascade!), les échanges sont rapidement devenus techniques et l'une des discussions centrales a été la gestion de l'accès à la ressource. Malgré les différences de contexte (au Sénégal, du fait de la densité rurale, les conflits avec les agriculteurs sont un vrai sujet) les Mongols ont particulièrement apprécié les outils de concertation sur la gestion des ressources et l'accueil des transhumants mis en place au Sénégal, tels que les Unités Pastorales.

Mieux valoriser les productions pastorales pour des pratiques durables

Parallèlement, la structuration économique demeure un enjeu clé. Si la Mongolie dispose d'une longue tradition coopérative, les organisations de producteurs et productrices peinent aujourd'hui à jouer pleinement leur rôle. Dans un secteur dominé par des filières longues et peu régulées, et face à des conditions d'éloignement des centres de transformation, les éleveurs et éleveuses sont en position de faiblesse.

C'est dans ce contexte qu'AVSF et GG-MR-RC accompagnent le développement de filières qui permettent de mieux valoriser les productions pastorales tout en incitant à des pratiques durables. L'un des leviers consiste à renforcer les coopératives d'éleveurs et éleveuses pour améliorer la qualité des produits, leurs outils de traçabilité et leurs capacités de gestion, tout en garantissant de meilleures conditions commerciales (contrats sur la durée, rémunération décente, prime à la qualité, préfinancement). À cela s'ajoutent des initiatives de certification et de normes nationales (standard Responsable Nomads), visant à démontrer qu'un élevage plus durable permet de mieux préserver les pâturages. Ces démarches, construites de manière participative avec les différents maillons de la filière, ambitionnent de peser face aux initiatives des industriels cherchant à sécuriser leurs approvisionnements sans réellement proposer de réponses aux enjeux de durabilité et de rémunération décente auxquels font face les éleveurs et éleveuses.

La crédibilité du système de certification dépend de sa capacité à démontrer l'effet des changements de pratiques sur l'état des pâturages. Plusieurs systèmes de suivi ont été expérimentés et mis en place par une variété d'acteurs, mais à ce stade, aucun d'entre eux ne permet réellement de démontrer, en



Rencontre entre éleveurs et éleveuses Peuls et Mongols organisée par AVSF dans le Ferlo, au Sénégal, en novembre 2024.

AVSF

temps réel, la réduction de la pression sur les pâturages ni de prouver qu'elle résulte d'un changement de pratiques, compte tenu du rôle joué par les changements climatiques. C'est une demande pressante des acheteurs engagés, car les méthodes actuelles ne sont appliquées qu'à une surface de parcours trop restreinte pour permettre de tirer des conclusions valables à l'échelle de vastes territoires.

Ces approches restent confrontées à de nombreux défis. La variabilité intrinsèque des systèmes pastoraux rend difficile l'homogénéisation de la qualité des produits. Les coopératives manquent de ressources pour préfinancer les campagnes, investir dans des infrastructures ou recruter des ressources humaines compétentes. La réussite de ces stratégies dépend largement de la mobilisation de l'aval des filières : transformateurs, marques et consommateurs doivent reconnaître la valeur des produits durables et accepter d'en payer le prix.

Le défi est donc double : créer des incitations économiques crédibles et renforcer les cadres collectifs de gestion des ressources. Cela implique de mieux articuler politiques publiques, organisations d'éleveurs et éleveuses et acteurs du marché. En effet, l'État est peu présent pour réguler l'utilisation

des parcours, et il est relativement démuné pour proposer des mécanismes d'appui au développement d'un élevage pastoral plus résilient. Malgré tout, le pastoralisme demeure identitaire pour la Mongolie, et l'État ne cherche pas à en limiter la pratique, ce qui, au regard d'autres régions du monde, est un atout considérable pour espérer identifier et mettre en œuvre collectivement des solutions pour demain.

L'expérience mongole souligne ainsi l'importance de combiner gouvernance des ressources et valorisation économique des productions. Elle montre aussi que les solutions ne peuvent être uniquement techniques : elles doivent intégrer les dynamiques sociales, institutionnelles et marchandes qui structurent le pastoralisme. À ce titre, les parallèles avec d'autres régions pastorales, notamment le Sahel, ouvrent des perspectives de dialogue et d'apprentissage croisé sur les conditions d'une transition durable. ■

Manon Lelarge



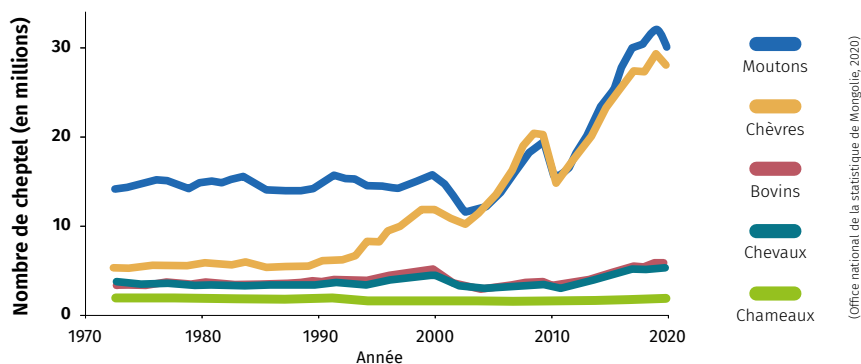
Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF)

Burmaa Dashbal



Green-Gold Mongolian Rangelands Research Center (GG-MRRC)

Nombre de cheptel en Mongolie



¹ Densambuu, B., Sainnemekh, S., Bestelmeyer, B., Ulambayar, B., 2018. National report on the rangeland health of Mongolia: Second assessment. Green Gold ; "Animal Health Project, SDC, Ulaanbaatar

² Voir leur témoignage : <https://youtu.be/myiyoIbtmGI>

Après la COP17, donner corps à la reconnaissance du pastoralisme

Oulan-Bator, 28 août 2026. La COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification s'achève en Mongolie après deux semaines de négociations difficiles. En pleine Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (IYRP), le pastoralisme y a gagné une visibilité rarement atteinte. Cette reconnaissance permettra-t-elle de changer la donne pour les pasteurs, de mieux protéger leurs droits, leur mobilité et leur accès aux parcours ? Trois experts présents à Oulan-Bator croisent leurs regards : Gregorio Juan Velasco Gil (FAO), Igshaan Samuels (Alliance mondiale de l'IYRP) et Harouna Abarchi (groupe IYRP Afrique de l'Ouest et du Centre).



Igshaan Samuels, écologue sud-africain, co-président de l'Alliance mondiale de l'IYRP

AVSF



Harouna Abarchi, pastoraliste nigérien, coprésident du groupe IYRP pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

AVSF



Gregorio Juan Velasco Gil, coordinateur de la Plateforme des connaissances sur le pastoralisme de la FAO

AVSF

GDS : Que change la convergence entre la COP17 et l'Année internationale ?

Igshaan Samuels : L'Année internationale offre aux pasteurs une plateforme pour expliquer comment fonctionne le pastoralisme et quels bénéfices il apporte, notamment face à la désertification et aux sécheresses. La Convention permet ensuite de faire entrer ces pratiques dans l'espace des politiques publiques. Les messages venus du terrain ont été portés jusqu'au rassemblement mondial d'Oulan-Bator, puis dans les négociations de la Convention : de la pratique aux politiques publiques, du local au mondial.

Harouna Abarchi : Les onze régions de l'Alliance étaient représentées à Oulan-Bator. La COP rassemblait aussi près de 200 Parties, ainsi que de nombreuses institutions internationales, organisations de la société civile et universités. Nous, pasteurs du monde entier, avons élaboré une déclaration qui expose clairement les obstacles rencontrés par le pastoralisme et sa contribution déterminante à la lutte contre la désertification.

Gregorio Velasco Gil : Depuis plus de dix ans, l'Alliance mondiale cherche des espaces politiques où porter la question du pastoralisme et des parcours. La concomitance de la COP17 et de l'Année internationale a donné une visibilité exceptionnelle et nouvelle à ces sujets. Il faut maintenant entretenir cette dynamique. Pourquoi ne pas faire du pastoralisme un modèle pilote de système de production durable et montrer sa contribution aux trois conventions de Rio, sur la désertification, le climat et la biodiversité ?

GDS : Quel rôle la mobilité pastorale joue-t-elle dans la préservation et la régénération des terres ?

Harouna Abarchi : Dans les zones arides, les ressources sont rares, dispersées et variables. Au cours de leurs déplacements, les animaux transportent des semences dans leur pelage ou leurs déjections. Ils fertilisent les sols. Cette circulation contribue ainsi à entretenir la biodiversité. On accuse souvent le pastoralisme de dégrader les terres alors qu'en zones arides et semi-arides, il restaure et régénère.

Igshaan Samuels : Le pastoralisme est plus qu'un système de production : c'est un mode de vie adapté à des milieux qui ne sont jamais statiques. Pour vivre, les pasteurs doivent aller là où sont les ressources, et c'est cette mobilité qui les empêche de dégrader la terre. La dégradation commence lorsque des barrières sont dressées devant eux : barrières physiques ou administratives, conflits, maladies. Quand la mobilité s'arrête, il y a du surpâturage, de l'érosion, et des zones qui deviennent sources de tempêtes de sable.

Gregorio Velasco Gil : Dans certains territoires arides, pendant plusieurs mois de l'année, le passage des animaux constitue l'un des rares apports de matière organique. Les principales contraintes qui pèsent sur les espaces pastoraux viennent des autres usages : expansion des terres cultivées, urbanisation et infrastructures. Je crois que, si l'on rend aux communautés pastorales l'espace de mobilité auquel elles avaient coutumièrement accès, on n'aura jamais de parcours dégradés à cause du pastoralisme.



Entre pressions foncières, changement climatique et restrictions de mobilité, les pasteurs préservent un équilibre fragile, essentiel aux sociétés et aux écosystèmes.

Illustration de Main2DIEU, dessinateur burkinabè repéré lors du concours Désertif'actions 2026, organisé par le CARL. bac.lamaindedieu@gmail.com et Instagram : Main2Dieu. Avec son aimable autorisation.

GDS : Comment faire reconnaître les multiples services rendus par les parcours ?

Gregorio Velasco Gil : Pour influencer les politiques publiques, nous avons besoin de méthodes solides apportant des données probantes incontestables sur ces multiples services. À la FAO, le Modèle mondial d'évaluation environnementale de l'élevage (GLEAM) doit encore être adapté aux systèmes pastoraux. Ceux-ci ne peuvent pas être évalués uniquement à travers leur contribution à l'approvisionnement alimentaire. La recherche doit aussi mieux mesurer leurs autres services écosystémiques :

préservation de la biodiversité, stockage du carbone dans les sols et la végétation, conservation et restauration des terres. Ainsi, le pastoralisme sera pris en compte dans les politiques publiques, conformément aux engagements que les États ont pris dans le cadre des trois conventions de Rio.

Igshaan Samuels : On ne peut pas enfermer le pastoralisme dans une seule politique. Les politiques relatives à l'eau, au carbone, à la biodiversité ou à l'agriculture doivent se parler et préserver la souplesse dont les systèmes pastoraux ont besoin. Les investissements ne devraient pas être évalués seulement sous l'angle économique. Il faut comptabiliser aussi l'ensemble des bénéfices écologiques et sociaux du pastoralisme.

Les politiques fixent parfois des objectifs sans savoir comment les atteindre sur le terrain. Les pasteurs ne doivent pas être considérés seulement comme des bénéficiaires : ils contribuent directement à produire ces différents services. Ils sont donc des acteurs essentiels de leur mise en œuvre.

GDS : Comment traduire cette reconnaissance en actes ?

Gregorio Velasco Gil : En 2026, l'Année internationale et la COP ont fait entrer le pastoralisme dans l'agenda mondial. Mais lorsqu'on parle des communautés pastorales, il faut intervenir au niveau des pays et, parfois, à l'échelle régionale. En Afrique de l'Ouest, des politiques et des stratégies en faveur des systèmes pastoraux mobiles ont récemment été approuvées. Il est maintenant temps que les communautés pasto-

rales prennent la tête de cette dynamique et portent elles-mêmes leurs priorités. Le rôle des organisations internationales est de les appuyer, d'ouvrir des espaces de dialogue politique, d'apporter des données scientifiques et de soutenir leur plaidoyer.

Harouna Abarchi : Le foncier pastoral subit une forte pression, liée notamment à la croissance de la population et du cheptel, à l'insécurité et à l'affectation des terres à des usages agricoles ou industriels. Il faut sécuriser les chemins de transhumance, les aires de pâturage, l'accès à l'eau et aux services de santé animale... Ces défis ne concernent pas seulement les pasteurs : fragiliser l'élevage pastoral, c'est aussi menacer un système de production dont dépendent de nombreuses familles.

Igshaan Samuels : Il faut reconnaître les institutions locales et coutumières qui régulent les pratiques pastorales. Il faut aussi investir dans des infrastructures qui accompagnent la mobilité plutôt que d'imposer la sédentarisation : des écoles, des services de santé et des marchés accessibles le long des itinéraires de mobilité. Les gouvernements doivent faciliter le dialogue entre usagers des terres et mieux coordonner les acteurs, notamment privés.

Le pastoralisme doit aussi entrer dans les programmes scolaires et universitaires. De nombreux enseignements sur l'écologie continuent de transmettre des représentations erronées. Une meilleure compréhension du pastoralisme par l'ensemble de la société faciliterait le dialogue avec les communautés. ■

Propos recueillis sur place par
Bernard Bonnet (Iram), Manon Lelarge (AVSF),
Buyan-Ulzii Ganbold (AVSF Mongolie),
Chris Bartels (AVSF Mongolie)

« POURQUOI NE PAS FAIRE
DU PASTORALISME
UN MODÈLE PILOTE DE
SYSTÈME DE PRODUCTION
DURABLE ET MONTRER SA
CONTRIBUTION AUX TROIS
CONVENTIONS DE RIO,
SUR LA DÉSERTIFICATION,
LE CLIMAT ET LA
BIODIVERSITÉ ? »

EN SAVOIR PLUS :

Rassemblement mondial des peuples pastoraux, 2026. Déclaration d'Oulan-Bator. Nos terres, nos territoires, nos cultures et notre avenir.

FAO, Modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial (GLEAM).
Portail en ligne : www.fao.org/gleam/fr/

Cirad, 2026. Pastoralisme et conventions de Rio : activer les synergies pour des socio-écosystèmes résilients.

CSFD, 2026. Un pastoralisme durable, essentiel à la lutte contre la désertification. Note politique.

GT Pasto : le *Grain de Sel* comme acte d'engagement collectif

Depuis 2023, Acting for Life (AFL), Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), le Cirad, le Gret, Inter-réseaux Développement rural et l'Iram sont réunis au sein du Groupe de travail sur le pastoralisme (GT Pasto). La diversité de leurs expériences, approches et zones d'intervention dans les pays du Sud permet de mobiliser des expertises et réseaux complémentaires. Le groupe favorise les échanges et la diffusion d'informations, et contribue à l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux (IYRP 2026) en soutenant les organisations d'éleveurs et leurs partenaires. Cette collaboration a notamment nourri une note présentée avec l'AFD au Salon de l'agriculture de Paris 2026, permis un travail de sensibilisation et de plaidoyer à la COP17 et la parution de ce numéro double de *Grain de Sel*.

Des entrées complémentaires sur le pastoralisme



Acting for Life accompagne les communautés pastorales d'Afrique de l'Ouest dans la gestion partagée des territoires transfrontaliers. AFL appuie des solutions concrètes, telles que les infrastructures (marchés à bétail, points d'eau, etc.) et les services aux populations pastorales, accompagne le suivi et l'analyse des dynamiques territoriales pour mieux anticiper, réagir et gérer les chocs, et renforce le dialogue entre organisations pastorales, collectivités locales et services publics. Cette approche contribue à prévenir les conflits liés à l'accès aux ressources, à consolider les économies locales et à renforcer la résilience des populations face aux crises climatiques et sécuritaires.



AVSF œuvre aux côtés des communautés pastorales et agropastorales par la santé animale de proximité, la gestion concertée des ressources, la sécurisation de la mobilité et la valorisation des produits locaux. L'association soutient les organisations d'éleveurs et d'éleveuses, promeut une conduite agroécologique des élevages et défend l'approche « Une seule santé », qui relie santé humaine, animale et environnementale. Elle porte la voix des communautés pastorales dans les politiques publiques.



Le Cirad produit, avec ses partenaires du Sud, des connaissances sur le fonctionnement et les transformations des systèmes pastoraux. Ses recherches portent sur la mobilité, la gestion des parcours, la santé animale, les services écosystémiques de l'élevage et les complémentarités agriculture-pastoralisme. Croisant terrain, modélisation et dialogue avec les acteurs, il documente les apports du pastoralisme, déconstruit les idées reçues et éclaire les politiques publiques des régions tropicales et méditerranéennes.



Le Gret s'engage auprès des acteurs de l'élevage en Afrique de l'Ouest à travers des approches ancrées dans les territoires et attentives aux dynamiques économiques et socio-politiques locales. Il soutient des initiatives autour de la transformation du lait local, de la cohésion sociale et de la sécurisation des systèmes pastoraux. Son action articule l'accompagnement des acteurs locaux, la négociation locale, la reconnaissance des droits et des usages pastoraux, la production de connaissances et le dialogue de politiques publiques, afin d'améliorer les cadres de gouvernance, du territoire local aux échelles nationales et régionales.



L'Iram accompagne depuis plusieurs décennies les transformations du pastoralisme au Sahel : relance de l'économie et de l'hydraulique pastorales après les grandes sécheresses, sécurisation de la mobilité, soutien aux marchés à bétail et renforcement des organisations pastorales et des institutions publiques. L'institut contribue aujourd'hui à la mise en œuvre des engagements Nouakchott+10, notamment dans les politiques foncières et hydrauliques. Il élargit ses réflexions au bassin méditerranéen, marqué par l'insécurité climatique et les enjeux de transmission des métiers pastoraux.

Nos résolutions communes :

1. Partager largement dans nos réseaux les connaissances produites en 2026 avec les organisations pastorales (RBM, APESS, ROPPA, etc...) et les administrations sectorielles.
2. Maintenir un dialogue science-politique sur les filières lait, viande et la mobilité transfrontalière, en s'appuyant sur les acquis des programmes nationaux et régionaux déployés ces dernières années et s'inscrivant dans la mise en œuvre, dans les territoires, des engagements de Nouakchott+10.
3. Favoriser le dialogue multi-acteurs sur les territoires et dans les débats de politiques publiques afin que les pasteurs, agro-pasteurs, agriculteurs et leurs organisations puissent être pleinement impliqués dans ces processus.
4. Donner de la visibilité au travail de plaidoyer et aux propositions faites par les organisations pastorales au-delà de l'année internationale pour accompagner leur opérationnalisation.



Un rôle renforcé au sein des organisations pastorales

Le rôle d'Inter-réseaux est d'animer les espaces où ces expertises entrent en dialogue, et de mettre en débat plutôt que de trancher. Après 2026, cette fonction de facilitation et de capitalisation reste à poursuivre, pour que le GT Pasto ne soit pas seulement un collectif lié à l'année internationale. La valeur d'Inter-réseaux tient à sa position d'espace neutre et à son expertise en gestion des connaissances qui permet de croiser et relier les regards, et produire des ressources utiles dans le temps, comme le webdocumentaire Nouakchott+10.

DU CÔTÉ DES MEMBRES

Plusieurs membres d'Inter-réseaux contribuent aux réflexions, aux initiatives et aux solutions qui font évoluer le pastoralisme en Afrique de l'Ouest et du Centre. AFL, AVSF, le Gret, l'Iram, le RBM, l'Apess et le Lares ont ainsi participé au comité de rédaction de ce numéro.

Les jeunes du RBM et de l'Apess ont également été placés au cœur de la série de podcasts. D'autres membres partagent ici leurs analyses et leurs initiatives.

Dialogue privilégié entre nos membres pour repenser les alliances agropastorales

Lors de l'Assemblée générale d'Inter-réseaux, le 17 juin 2026, une session thématique a interrogé les complémentarités, les tensions et les alliances entre agriculture et pastoralisme. Comment agriculteurs et éleveurs peuvent-ils continuer à travailler ensemble dans des territoires soumis à de fortes pressions ? Les témoignages qui suivent sont extraits de ces échanges entre membres.



> Dieudonné Pakodtogo
Chargé de programme, Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest

« Plus de 80 % des agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont aussi des éleveurs. Les chiffres le confirment : la frontière entre les deux mondes n'existe plus sur le terrain. Cette réalité doit changer notre façon d'intervenir, car on ne peut plus penser séparément l'appui aux cultures et l'appui à l'élevage. Au Roppa, nous portons des mécanismes concrets pour accompagner cette complémentarité. Des comités de veille citoyens observent les couloirs de transhumance et signalent les obstructions ou les vols de bétail. Des cadres de concertation transfrontaliers, comme celui qui réunit le Burkina Faso, le Togo et le Ghana, permettent un dialogue régulier entre acteurs de part et d'autre des frontières. Nous menons aussi un plaidoyer conjoint avec le RBM et l'Apess.

Mais pour que ce plaidoyer pèse vraiment, il faut des évidences. Nous devons produire nos propres preuves du terrain, documenter ce qui fonctionne, et nous appuyer sur des données solides. C'est ce travail de capitalisation qui donnera à nos organisations la légitimité pour peser dans les décisions qui concernent nos territoires. »

> Mamadou Goïta
Directeur exécutif, Institut de Recherche et de Promotion des Alternatives en Développement du Mali

« Les alliances bilatérales entre agriculteurs et éleveurs sont nombreuses. Mais les alliances multi-acteurs ont été fragilisées parce qu'on a cherché le consensus en évitant les questions qui fâchent : le foncier, les perceptions culturelles, le partage des ressources. C'est là le nœud du problème. Certains pays reviennent à des outils coloniaux pour régler le foncier. Sans alliances fortes avec les États et les institutions productrices de connaissances, on ne peut corriger cette tendance. Un engagement d'au moins dix ans est nécessaire pour que la dynamique sociale produise de vrais impacts. »

> Serge Aubague
Expert en développement rural et pastoralisme, France

« Là où le dialogue existe, les tensions sont mieux maîtrisées. Les gens ont tout intérêt à discuter, à négocier : les dates de libération des champs, les couloirs de passage. Mais le contexte a profondément changé : ce qui oriente désormais les décisions des éleveurs, ce n'est plus seulement la ressource disponible, c'est le risque. Les interdictions de la transhumance aux frontières, c'est complètement nouveau. Pour que les mécanismes tiennent, il faut de l'humilité et comprendre le peuplement des territoires. Ce n'est pas tant ce qu'on fait qui compte, que comment on le fait. »

Voir également la Note de synthèse des échanges sur notre site inter-reseaux.org



Un baromètre consacré à la souveraineté laitière

Fruit d'un partenariat entre la Fondation FARM, la PAFO et Afdi, le Baromètre des agricultures africaines analyse les dynamiques de production, de consommation, d'échanges, d'investissement et de politiques publiques. Son édition consacrée au lait met en évidence un paradoxe : malgré une demande croissante et un réel potentiel, la production locale reste freinée par le manque d'infrastructures et la concurrence des poudres importées. Comment permettre aux exploitations familiales de mieux approvisionner les marchés ? Quels investissements et politiques commerciales privilégier ? Ce baromètre est un outil d'aide à la décision, mais aussi un appel à l'engagement. Il invite à investir dans les filières agricoles et animales, à valoriser les savoir-faire locaux et à bâtir des politiques commerciales et alimentaires cohérentes pour un développement équilibré des territoires et des populations.

À consulter sur : fondation-farm.org/projet/barometre-des-agricultures-africaines/

GRAIN DE SEL

une revue collaborative

La revue *Grain de sel*, publiée depuis 1996, est au cœur de la mission d'information, de mise en débat et d'échanges d'Inter-réseaux Développement rural. Sa vocation est de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux du développement agricole et rural et de rendre compte des débats animant le secteur. À l'image d'Inter-réseaux, qui est constitué d'acteurs africains et européens d'horizons divers engagés sur ces questions, chaque numéro est construit de façon participative et croise différents points de vue.

Directeur de la publication : Sena Kwaku Adessou

Responsables du numéro : Emilie Langlade (Inter-réseaux), GTPasto (AFL, AVSF, Cirad, Gret, IR, Iram)

Comité de rédaction : Annabelle Powell (AFL), Soumaila Fomba (AFL), Stefano Mason (AVSF), Manon Lelarge (AVSF), Christian Corniaux (Cirad), Guillaume Duteurtre (Cirad), Martial Afouda (Inter-réseaux), Jean-Luc François (IR), Amel Benkahla (Gret), Bernard Bonnet (Iram), Amélie Smith (Iram), Hindatou Amadou (Apess), Issoufou Diallo (RBM), Harouna Abarchi (IYRP AOC), Edwige Yaro Botoni (Praps2 - Cilss), Faridath Aboudou (Lares), Aïssa Ndiereby Sall (ISRA-BAME), Marie Hur, Steed Pato, Sougnabé Pabamé, Bode Sambo.

Conception & réalisation : Agence Appaloosa

Impression : Chat Noir impressions

Éditeur : Inter-réseaux Développement rural -

Nogent sur Marne Tél : +33 (0) 1 43 94 73 28

www.inter-reseaux.org

Dépôt légal : à parution - ISSN : 1253-0166



Hindatou Amadou Du terrain à la table des négociations, une voix sans frontières



Hindatou Amadou est une figure majeure du plaidoyer pastoral en Afrique de l'Ouest. Au sein de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apress) et à la tête de la Plateforme régionale Lait local, elle défend depuis plus de quinze ans les femmes éleveuses, les exploitations familiales et les filières laitières locales.

«Je suis issue d'une famille de marabouts et de grands éleveurs originaires de la région de Gao, au Mali. À la recherche de meilleurs pâturages, mes arrière-grands-parents ont traversé le Niger avant de s'installer à Sebba, dans le nord du Burkina Faso. Très tôt, j'ai compris que l'élevage était bien plus qu'une activité économique : il faisait vivre notre famille, finançait notre éducation et permettait d'investir.

À sept ans, mon père a voulu me garder à la maison pour m'enseigner uniquement le Coran. Mais je voulais apprendre à lire, à écrire et à parler français, comme mes frères et sœurs. J'ai alors demandé à son meilleur ami de plaider ma cause. Dès le lendemain, mon père m'inscrivait à l'école. Ce fut ma première expérience de plaidoyer. Au lycée, on me surnommait déjà "l'ambassadrice", car je défendais les plus vulnérables.

Après un DEA en économie de l'environnement, j'ai travaillé au Bénin sur le genre et le développement rural, avant de rejoindre

l'Apress en 2008. J'y suis devenue responsable du plaidoyer et des questions de genre en 2015. Mon objectif était de rendre visible le rôle économique des femmes dans l'élevage pastoral. Le suivi du bétail, la traite, la transformation et la vente du lait sont encore souvent considérés comme une simple aide familiale. Pourtant, ces activités contribuent directement à la résilience des exploitations.

Les bilans simplifiés réalisés par l'Apress ont permis de mesurer les apports de chaque membre de la famille. J'ai également contribué à l'élaboration de l'outil "Les 10 réalités sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole en Afrique de l'Ouest", puis à son adaptation au secteur de l'élevage dans une collaboration entre l'Apress et le Réseau Billital Maroobé.

Mais rendre ce travail visible ne suffisait pas : il fallait aussi renforcer la place des femmes dans les décisions. À mon arrivée, seules deux femmes siégeaient au bureau exécutif de l'Apress, composé de douze membres. Lors des assemblées générales, elles participaient peu aux débats et s'occupaient surtout des animations culturelles. Nous avons plaidé pour une participation formelle, des quotas et des espaces de dialogue. Des espaces locaux et nationaux de concertation des femmes éleveuses ont ainsi été créés. Des représentantes de leurs présidentes nationales ont vocation à siéger au conseil d'administration de l'Apress.

J'ai ensuite gagné la confiance de mes collègues, ce qui m'a permis de devenir la coordinatrice de la Plateforme régionale multi-acteurs d'appui à la promotion du lait local en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cette mobilisation s'est renforcée en 2018 face à la concurrence de la poudre de lait importée, réengraissée avec des matières grasses végétales et vendue 30 à 50 % moins cher que

le lait local. Des organisations paysannes régionales et des ONG ont alors lancé les campagnes "Mon lait est local" et "N'exportons pas nos problèmes". Leur mise à l'échelle a donné naissance à la Plateforme régionale Lait, dont l'Apress assure le secrétariat permanent.

Nous demandons aux États de financer leurs plans nationaux de développement laitier et aux institutions régionales, notamment la CEDEAO et l'UEMOA, d'adapter leurs politiques commerciales et fiscales. Nous interpellons aussi les autorités européennes sur l'étiquetage des produits à base de matières grasses végétales et sur les effets de leurs soutiens à la filière laitière.

À travers le Projet d'appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest, nous cherchons à mieux structurer les acteurs, à accroître la production locale et à faciliter son accès aux marchés, notamment grâce aux centres de collecte et à la mobilisation des consommateurs. En 2026, j'ai porté ces enjeux au Salon international de l'agriculture à Paris et au sommet Africa Forward au Kenya.

L'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux marque une reconnaissance importante de la contribution du pastoralisme à la sécurité alimentaire, aux écosystèmes et aux relations entre les peuples. En mai 2026, j'ai participé à Katmandou au rassemblement mondial des femmes pastoralistes, MERA+16, où nous avons créé un réseau mondial pour porter une voix commune. De mon premier plaidoyer d'enfant à Katmandou, je mesure le chemin parcouru. Si la société civile sait s'organiser, les pouvoirs publics doivent désormais passer à l'action.» ■

*Propos recueillis par
Emilie Langlade et Maë Julien*